SENATE SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18-19

Proceedings of the Standing Senate Committee on

NATIONAL FINANCE

Chair:
The Honourable PERCY MOCKLER

Tuesday, February 26, 2019

Issue No. 88

First and second meetings:

Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2019

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018-2019

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

FINANCES NATIONALES

Président :
L'honorable PERCY MOCKLER

Le mardi 26 février 2019

Fascicule nº 88

Première et deuxième réunions :

Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

54562-54564

STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Percy Mockler, *Chair*

The Honourable Mobina S.B. Jaffer, *Deputy Chair*

The Honourable André Pratte, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Andreychuk
Boehm
* Day
(or Mercer)
Deacon (*Ontario*)
Eaton
Forest
Forest-Niesing
* Harder, P.C.
(or Bellemare)
(or Mitchell)
Klyne
Manning
Marshall
Moncion
* Smith
(or Martin)
* Woo
(or Saint-Germain)

* Ex officio members

(Quorum 4)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the orders of the Senate of November 7, 2017 and of November 20, 2018, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Manning replaced the Honourable Senator Neufeld (*February 26, 2019*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Percy Mockler

Vice-présidente : L'honorable Mobina S.B. Jaffer

Vice-président : L'honorable André Pratte

et

Les honorables sénateurs :

Andreychuk
Boehm
* Day
(ou Mercer)
Deacon (*Ontario*)
Eaton
Forest
Forest-Niesing
* Harder, C.P.
(ou Bellemare)
(ou Mitchell)
Klyne
Manning
Marshall
Moncion
* Smith
(ou Martin)
* Woo
(ou Saint-Germain)

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et aux ordres adoptés par le Sénat le 7 novembre 2017 et le 20 novembre 2018, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Manning a remplacé l'honorable sénateur Neufeld (*le 26 février 2019*).

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet : http://www.parl.gc.ca

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, February 21, 2019:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Bellemare, seconded by the Honourable Senator Harder, P.C.:

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine and report upon the expenditures set out in the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2019, with the exception of Library of Parliament Vote 1b; and

That, for the purpose of this study, the committee have the power to sit, even though the Senate may then be sitting, and that rule 12-18(1) be suspended in relation thereto.

The question being put on the motion, it was adopted on division.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 21 février 2019 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénatrice Bellemare, appuyée par l'honorable sénateur Harder, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019, à l'exception du crédit 1b de la Bibliothèque du Parlement;

Que, aux fins de cette étude, le comité soit autorisé à siéger même si le Sénat siège à ce moment-là, l'application de l'article 12-18(1) du Règlement étant suspendue à cet égard.

La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

Le greffier du Sénat intérimaire,

Richard Denis

Interim Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, February 26, 2019
(204)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m., in room W120, Building 1, Wellington Street, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Boehm, Deacon (*Ontario*), Eaton, Forest, Forest-Niesing, Klyne, Marshall, Mockler, Moncion and Pratte (11).

In attendance: Alex Smith and Shaowei Pu, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, February 21, 2019, the committee began its study on the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2019.

WITNESSES:

Employment and Social Development Canada:

Mark Perlman, Chief Financial Officer and Senior Assistant Deputy Minister, Chief Financial Officer Branch;

Jason Won, Deputy Chief Financial Officer, Chief Financial Officer Branch;

Alexis Conrad, Assistant Deputy Minister, Learning Branch.

National Energy Board:

Mark Power, Vice President, Performance and Results and Chief Financial Officer;

Jim Fox, Vice President, Integrated Energy Information and Analysis.

Indigenous Services Canada:

Paul Thoppil, Chief Finances, Results and Delivery Officer;

Odette Johnston, Director General, Children and Families Branch.

Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada:

Alex Lakroni, Chief Finances, Results and Delivery Officer;

Eric Marion, Senior Director Fiscal Policy, Policy Development and Coordination Branch.

The chair made a statement.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 26 février 2019
(204)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, dans la pièce W120 de l'édifice 1, rue Wellington sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Boehm, Deacon (*Ontario*), Eaton, Forest, Forest-Niesing, Klyne, Marshall, Mockler, Moncion et Pratte (11).

Également présents : Alex Smith et Shaowei Pu, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 21 février 2019, le comité entreprend son examen du Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019.

TÉMOINS :

Emploi et Développement social Canada :

Mark Perlman, dirigeant principal des finances et sous-ministre adjoint principal, Direction générale du dirigeant principal des finances;

Jason Won, adjoint au dirigeant principal des finances, Direction générale du dirigeant principal des finances;

Alexis Conrad, sous-ministre adjoint, Direction générale de l'apprentissage.

Office national de l'énergie :

Mark Power, vice-président du rendement et des résultats et dirigeant principal des finances;

Jim Fox, vice-président, Intégration de l'information sur l'énergie et de l'analyse.

Services aux Autochtones Canada :

Paul Thoppil, dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution;

Odette Johnston, directrice générale, Direction générale de l'enfance et de la famille.

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada :

Alex Lakroni, dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution;

Eric Marion, directeur principal de la politique financière, Direction générale de l'élaboration et coordination de politiques.

Le président ouvre la séance.

Mr. Perlman and Mr. Power each made a statement and, together with Mr. Won, Mr. Fox and Mr. Conrad, answered questions.

At 10:34 a.m., the committee suspended.

At 10:38 a.m., the committee resumed.

Mr. Thoppil and Mr. Lakroni each made a statement and, together with Ms. Johnson and Mr. Marion, answered questions.

At 11:36 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, February 26, 2019
(205)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2 p.m., in room W120, Building 1, Wellington Street, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Boehm, Deacon (*Ontario*), Eaton, Forest, Forest-Niesing, Klyne, Manning, Marshall, Mockler, Moncion and Pratte (12).

In attendance: Alex Smith and Shaowei Pu, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, February 21, 2019, the committee continued its study on the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2019.

WITNESSES:

Department of Finance Canada:

Darlene Bess, Chief Financial Officer;

Richard Botham, Assistant Deputy Minister, Economic Development and Corporate Finance Branch;

Leah Anderson, Assistant Deputy Minister, Financial Sector Policy Branch;

Miodrag Jovanovic, Associate Assistant Deputy Minister (Analysis), Tax Policy Branch;

Nicholas Leswick, Assistant Deputy Minister, Economic and Fiscal Policy Branch;

Nicolas Moreau, Director General, Funds Management Division, Financial Sector Policy Branch.

Immigration, Refugees and Citizenship Canada:

Daniel Mills, Assistant Deputy Minister and Chief Financial Officer, Corporate Management;

MM. Perlman et Power font chacun une déclaration puis, avec MM. Won, Fox et Conrad, répondent aux questions.

À 10 h 34, la séance est suspendue.

À 10 h 38, la séance reprend.

MM. Thoppil et Lakroni font chacun une déclaration puis, avec Mme Johnson et M. Marion, répondent aux questions.

À 11 h 36, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 26 février 2019
(205)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 heures, dans la pièce W120 de l'édifice 1, rue Wellington sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Boehm, Deacon (*Ontario*), Eaton, Forest, Forest-Niesing, Klyne, Manning, Marshall, Mockler, Moncion et Pratte (12).

Également présents : Alex Smith et Shaowei Pu, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 21 février 2019, le comité poursuit son examen du Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019.

TÉMOINS :

Ministère des Finances Canada :

Darlene Bess, dirigeante de la gestion financière;

Richard Botham, sous-ministre adjoint, Direction du développement économique et des finances intégrée;

Leah Anderson, sous-ministre adjointe, Direction de la politique du secteur financier;

Miodrag Jovanovic, sous-ministre adjoint délégué (analyse), Direction de la politique de l'impôt;

Nicholas Leswick, sous-ministre adjoint, Direction des politiques économique et budgétaire;

Nicolas Moreau, directeur général, Division de la gestion des fonds, Direction de la politique du secteur financier.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada :

Daniel Mills, sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances, Gestion ministérielle;

Mike MacDonald, Associate Assistant Deputy Minister, Operations.

Department of National Defence and the Canadian Armed Forces:

Julie Charron, Acting Assistant Deputy Minister (Finance) and Acting Chief Financial Officer;

Patrick Finn, Assistant Deputy Minister (Materiel);

Major-General Hercule Gosselin, Chief of Programme.

Veterans Affairs Canada:

Elizabeth Stuart, Assistant Deputy Minister, Chief Financial Officer and Corporate Services;

Faith McIntyre, Acting Assistant Deputy Minister, Strategic Policy and Commemoration;

Michel Doiron, Assistant Deputy Minister, Service Delivery (by video conference).

The chair made a statement.

Ms. Bess and Mr. Mills each made a statement and, together with Mr. Botham, Mr. Leswick, Mr. MacDonald, Ms. Anderson, Mr. Jovanovic and Mr. Moreau, answered questions.

At 2:56 p.m., the committee suspended.

At 3:01 p.m., the committee resumed.

Ms. Charron and Ms. Stuart each made a statement and, together with Mr. Finn, Ms. McIntyre, Mr. Gosselin and Mr. Doiron, answered questions.

At 4:07 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Mike MacDonald, sous-ministre adjoint associé, Opérations.

Ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes :

Julie Charron, sous-ministre adjointe par intérim (finance) et dirigeante principale des finances par intérim;

Patrick Finn, sous-ministre adjoint (Matériels);

Major-général Hercule Gosselin, chef de la division de Programme.

Anciens Combattants Canada :

Elizabeth Stuart, sous-ministre adjointe, dirigeante principale des finances et services ministériels;

Faith McIntyre, sous-ministre adjointe par intérim, Politiques stratégiques et Commémoration;

Michel Doiron, sous-ministre adjoint, Secteur de la prestation des services (par vidéoconférence).

Le président ouvre la séance.

Mme Bess et M. Mills font chacun une déclaration puis, avec M. Botham, M. Leswick, M. MacDonald, Mme Anderson, M. Jovanovic et M. Moreau, répondent aux questions.

À 14 h 56, la séance est suspendue.

À 15 h 1, la séance reprend.

Mmes Charron et Stuart font chacune une déclaration puis, avec M. Finn, Mme McIntyre, M. Gosselin et M. Doiron, répondent aux questions.

À 16 h 7, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Gaëtane Lemay

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, February 26, 2019

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m. to examine the Supplementary Estimates (B) laid before Parliament for the fiscal year ending Sunday, March 31, 2019.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: My name is Percy Mockler, senator from New Brunswick and chair of the committee. I wish to welcome all of those with us in the room and viewers across the country who may be watching on television or online. As a reminder to those watching, the committee hearings are open to the public and are also available online at sencanada.ca.

I would now like to ask senators to introduce themselves.

Senator Klyne: Good morning. Marty Klyne, Saskatchewan.

[*Translation*]

Senator Forest: Éric Forest, Quebec

Senator Pratte: André Pratte, Quebec.

Senator Moncion: Lucie Moncion, Ontario.

[*English*]

Senator M. Deacon: Marty Deacon, Ontario.

[*Translation*]

Senator Forest-Niesing: Josée Forest-Niesing, Ontario.

[*English*]

Senator Boehm: Peter Boehm, Ontario.

Senator Andreychuk: Raynell Andreychuk from Saskatchewan.

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

Senator Eaton: Nicky Eaton, Toronto, Ontario.

The Chair: Thank you.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 26 février 2019

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 30 pour étudier le Budget supplémentaire des dépenses (B) présenté au Parlement pour l'exercice se terminant le dimanche 31 mars 2019.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Mon nom est Percy Mockler. Je suis sénateur du Nouveau-Brunswick et président du comité. Je souhaite la bienvenue à tous ceux qui sont dans la pièce et aux téléspectateurs, partout au pays, qui nous regardent peut-être à la télévision ou en ligne. À titre de rappel pour ceux qui nous regardent, les audiences du comité sont publiques et sont aussi accessibles en ligne à sencanada.ca.

J'aimerais maintenant demander aux sénateurs de se présenter.

Le sénateur Klyne : Bonjour. Je suis Marty Klyne de la Saskatchewan.

[*Français*]

Le sénateur Forest : Éric Forest, du Québec.

Le sénateur Pratte : André Pratte, du Québec.

La sénatrice Moncion : Lucie Moncion, de l'Ontario.

[*Traduction*]

La sénatrice M. Deacon : Marty Deacon, de l'Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Forest-Niesing : Josée Forest-Niesing, de l'Ontario.

[*Traduction*]

Le sénateur Boehm : Peter Boehm, de l'Ontario.

La sénatrice Andreychuk : Raynell Andreychuk, de la Saskatchewan.

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Eaton : Nicky Eaton, de Toronto, en Ontario.

Le président : Merci.

I would also like to recognize the clerk of the committee, Gaëtane Lemay, and our two analysts, Alex Smith and Shaowei Pu, who team up to support the work of the Standing Senate Committee on National Finance.

This morning, honourable senators, our committee is starting its study of the expenditures set out in the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2019.

[*Translation*]

These estimates were referred to the committee last Thursday, February 21. They are the last ones of this current fiscal year.

[*English*]

Honourable senators, your steering committee has identified 11 organizations of interest for their funds requests in the Supplementary Estimates (B). This morning, we will hear from four of them.

[*Translation*]

During the first hour, we welcome Mark Perlman, Chief Financial Officer and Senior Assistant Deputy Minister, Employment and Social Development Canada.

[*English*]

We also have Jason Won, Deputy Chief Financial Officer, Chief Financial Officer Branch.

From the National Energy Board, we have Mark Power, Vice President, Performance and Results and Chief Financial Officer.

[*Translation*]

He is joined by Jim Fox, Vice President, Integrated Energy Information and Analysis, National Energy Board.

[*English*]

Witnesses, thank you very much for accepting our invitation. Your presentations will be followed by questions from senators.

Honourable senators, I will also need your cooperation. Because of the number of senators who want to ask questions, you will each have four minutes to ask questions, including answers. If time permits, we will then move to a second round.

I have been informed by the clerk that Mr. Perlman has comments, to be followed by Mr. Power.

J'aimerais aussi présenter la greffière du comité, Gaëtane Lemay, et nos deux analystes, Alex Smith et Shaowei Pu, qui épaulent le Comité sénatorial permanent des finances nationales dans son travail.

Ce matin, honorables sénateurs, notre comité commence son étude des dépenses projetées dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019.

[*Français*]

Ce budget des dépenses a été renvoyé à notre comité jeudi dernier, le 21 février. Il s'agit du dernier Budget supplémentaire des dépenses du présent exercice financier.

[*Traduction*]

Honorables sénateurs, votre comité directeur a choisi de s'intéresser à 11 organismes et à leurs demandes de fonds dans le Budget supplémentaire des dépenses (B). Ce matin, quatre d'entre eux comparaîtront devant nous.

[*Français*]

Au cours de la première heure, nous recevrons Mark Perlman, dirigeant principal des finances et sous-ministre adjoint principal à Emploi et Développement social Canada.

[*Traduction*]

Également présent : Jason Won, l'adjoint au dirigeant principal des finances à la Direction générale du dirigeant des finances.

Nous avons Mark Power, vice-président au Rendement et aux résultats et dirigeant principal des finances à l'Office national de l'énergie.

[*Français*]

Il est aussi accompagné de Jim Fox, vice-président, Intégration de l'information sur l'énergie et de l'analyse à l'Office national de l'énergie.

[*Traduction*]

Je remercie beaucoup les témoins d'avoir accepté notre invitation. Vos présentations seront suivies par les questions des sénateurs.

Honorables sénateurs, j'aurai aussi besoin de votre collaboration. Étant donné le nombre de sénateurs qui veulent poser des questions, je vous accorderai quatre minutes à tous, et cela inclut les réponses. Si nous avons le temps, nous ferons un second tour de questions.

La greffière m'a informé que M. Perlman avait des commentaires à faire. Il sera suivi de M. Power.

Mr. Perlman, the floor is yours.

[*Translation*]

Mark Perlman, Chief Financial Officer and Senior Assistant Deputy Minister, Employment and Social Development Canada: Thank you. Mr. Chair and members of the committee, I am pleased to appear before you in my capacity as Chief Financial Officer for Employment and Social Development Canada, or ESDC.

Senior executives from key areas of ESDC are also in attendance and may be coming forward to help me answer some of your questions. ESDC delivers a range of programs and services that affect Canadians throughout their lives. The department provides seniors with basic income security, supports unemployed workers and helps students finance their post-secondary education. We also have the mandate to maintain a strong, productive, healthy and competitive workplace within the federal jurisdiction through the labour program. Service Canada delivers ESDC's programs to citizens, as well as other Government of Canada programs and services.

[*English*]

As part of Supplementary Estimates (B), ESDC is seeking $181.5 million in voted appropriations. This includes $163.5 million related to the writeoff of debts owed to the Crown for unrecoverable Canada Student Loans. As general practice, a separate vote is established for authority to write off debts. A loan to an outside body is considered a non-budgetary item, since the loan is expected to be repaid. Student loans are an asset for the Government of Canada, and such writeoffs become a charge against appropriation and therefore require Parliament's approval.

The government is assisting Canadians and managing debt loads through the Repayment Assistance Plan, or RAP. For borrowers experiencing difficulty repaying, the government's RAP provides relief by paying interest or reducing loan principal, thereby reducing future writeoffs.

The Canada Student Loan program writeoff of $163.5 million in 2018-19 is for student debts for which all reasonable collection efforts have been exhausted. According to the Debt Write-off Regulations, debts should be written off in the year in which they are determined to be uncollectible.

The Debt Write-off Regulations contain criteria under which accounts may be submitted for writeoff. The main criteria are statute-barred where the Canada Student Financial Assistance

Monsieur Perlman, vous avez la parole.

[*Français*]

Mark Perlman, dirigeant principal des finances et sous-ministre adjoint principal, Emploi et Développement social Canada : Merci. Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, je suis heureux d'être ici aujourd'hui en qualité de dirigeant principal des finances à Emploi et Développement social Canada, ou EDSC.

Des cadres supérieurs représentant les secteurs importants d'EDSC sont également présents et ils pourront m'aider à répondre à certaines de vos questions. EDSC fournit une gamme de programmes et de services qui touchent les Canadiens tout au long de leur vie. Le ministère garantit aux aînés un revenu de base, appuie les travailleurs sans emploi et aide les étudiants à financer leurs études postsecondaires. Nous avons aussi pour mandat de maintenir un milieu de travail dynamique, productif, sain et concurrentiel au sein de l'administration fédérale grâce au Programme du travail. Services Canada fournit les programmes d'EDSC aux citoyens, de même que d'autres programmes et services du gouvernement du Canada.

[*Traduction*]

Dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses, Emploi et Développement social Canada demande 181,5 millions de dollars en crédits votés : 163,5 millions sont liés à la radiation de dettes envers la Couronne en lien avec des prêts accordés dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants irrécouvrables. Généralement, un crédit distinct est établi afin d'autoriser la radiation des dettes. Un prêt accordé à un organisme extérieur est considéré comme un poste non budgétaire étant donné que le prêt doit être remboursé. Les prêts étudiants constituent un actif pour le gouvernement du Canada, et de telles radiations représentent une amputation des crédits et nécessitent donc l'approbation du Parlement.

Le Programme gouvernemental d'aide au remboursement, ou PAR, aide les Canadiens à gérer leurs dettes. Ce programme aide les personnes éprouvant des difficultés à rembourser leurs emprunts en payant les intérêts ou en réduisant le principal de la dette, ce qui contribue à faire diminuer les radiations potentielles.

La radiation des prêts de 163,5 millions de dollars accordés dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants pour 2018-2019 concerne des dettes étudiantes à propos desquelles tous les efforts de recouvrement raisonnables ont été faits. Selon le Règlement sur la radiation des créances, les dettes doivent être radiées pendant la même année au cours de laquelle elles ont été jugées irrécouvrables.

Le Règlement sur la radiation des créances énonce les critères en vertu desquels des comptes peuvent être soumis à la radiation. Le critère principal est la prescription : la Loi fédérale sur l'aide

Act establishes a limitation period of six years between the time the borrower last acknowledged their Canada student loan and when the Crown can undertake to recoup that debt. Other reasons for writeoff include bankruptcy, extreme financial hardship and compromise settlements. This request is consistent with the regulations, as it has been determined that these debts are uncollectible.

Under vote 1, operating expenditures, $5 million is requested to administer the Accessibility Canada Act and to augment support for the Opportunities Fund for Persons with Disabilities. Funding in the amount of $3.4 million is also being requested for the Youth Employment Strategy to deliver high-quality job placements under the Canada Summer Jobs program. This program supports placements that, among other things, take place in safe, inclusive and healthy work environments.

Funding to implement the 2030 Agenda for Sustainable Development — $3 million — to support the establishment of the Sustainable Development Goals Unit within ESDC and support the creation of a new SDG funding program is requested through these supplementary estimates, as well as an amount of $1.6 million to replace aging communications equipment by migrating to a government-wide call centre platform through Shared Services Canada.

Under vote 5, grants and contributions, $4 million is requested for the SDG Funding Program. The SDG Funding Program will aim to strengthen partnerships with organizations to mobilize sustainable development efforts, deliver improved outcomes to Canadians, and foster innovative and horizontal initiatives that support the achievement of Sustainable Development Goals in Canada. There is also $1.1 million requested for the Accessible Canada Initiative to connect employers and persons with disabilities, and to help businesses develop effective recruitment and retention strategies.

ESDC is including a transfer of $96,500 in vote 5 to the Department of Indigenous Services Canada to support policy and engagement activities related to Indigenous housing.

[*Translation*]

Additionally, through these supplementary estimates, we provide Parliament with an update on various statutory programs. Statutory items are included in the estimates for

financière aux étudiants fixe, en effet, un délai de six ans entre la date où l'emprunteur a reconnu avoir un prêt à rembourser pour la dernière fois et celle où la Couronne peut prendre des mesures juridiques pour recouvrer la dette. La faillite, des difficultés financières énormes et des règlements à l'amiable peuvent aussi déboucher sur la radiation des créances. Cette demande est conforme aux dispositions du règlement puisqu'il a été déterminé que ces créances étaient irrécouvrables.

Au titre du crédit 1, dépenses de fonctionnement, on demande 5 millions de dollars pour appliquer la Loi canadienne sur l'accessibilité et augmenter le Fonds d'intégration pour les personnes handicapées. Une somme de 3,4 millions de dollars est aussi demandée pour la Stratégie emploi jeunesse qui vise à proposer des emplois de grande qualité dans le cadre du programme Emplois d'été Canada. Ce programme propose notamment des emplois dans des milieux de travail sûrs, inclusifs et sains.

Un montant de 3 millions de dollars est demandé dans le cadre de ce Budget supplémentaire des dépenses pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 afin d'appuyer la mise en place d'une unité d'objectifs de développement durable au sein du ministère de l'Emploi et du Développement social et d'appuyer la création d'un nouveau programme de financement en vue d'atteindre les objectifs de développement durable, et une autre somme de 1,6 million de dollars est demandée afin d'assurer le remplacement du matériel de communication vieillissant, lequel sera assuré par la migration par l'intermédiaire de Services partagés Canada vers un centre d'appel pangouvernemental.

Au titre du crédit 5, subventions et contributions, un montant de 4 millions de dollars est demandé pour le programme de financement des objectifs de développement durable. Ce programme vise à consolider les partenariats avec des organisations afin d'encourager les efforts en faveur du développement durable, d'obtenir de meilleurs résultats pour les Canadiens et de favoriser les initiatives novatrices et horizontales allant dans le sens des objectifs de développement durable au Canada. On demande aussi un montant de 1,1 million de dollars pour l'initiative Accessibilité Canada afin de mettre directement en rapport des employeurs et des personnes handicapées et d'aider les entreprises à élaborer des stratégies de recrutement et de rétention efficaces.

Emploi et Développement social Canada prévoit un transfert de 96 500 $ dans le cadre du crédit 5 vers le ministère des Services aux Autochtones du Canada afin d'appuyer les politiques et les activités de mobilisation en lien avec le logement des Autochtones.

[*Français*]

De plus, nous utilisons le Budget supplémentaire des dépenses pour présenter au Parlement une mise à jour sur nos programmes législatifs. Des postes législatifs figurent dans le budget des

information only, since Parliament has already approved the purpose of the expenditures and the terms and conditions under which they may be made through other legislation.

[*English*]

You will note that the budgetary statutory items forecast increased by $539.5 million. This is mainly due to the Canada Student Grants, a $409.3 million increase, as a result of a greater than anticipated effect on the value of grants disbursed through the new program initiatives announced in Budget 2016 and Budget 2017. Budget 2016 expanded eligibility thresholds for Canada Student Grants and introduced a fixed student contribution to determine eligibility for grants, while Budget 2017 provided greater funding for students who support families and adults returning to school.

Finally, there is a net increase of $358.5 million for the non-budgetary statutory items, which include the Canada Student Loans and the Canada Apprentice Loan. This is mainly due to the fact that Budget 2016 introduced a fixed student contribution model in August 2017, replacing the previous system of assessing students' estimated future income and assets with a fixed contribution so that students can work and gain valuable job experience without worrying about a reduction in the amount of financial assistance.

In addition, the threshold for eligibility for Canada Student Loans for part-time students was increased in Budget 2017 so that even more part-time students can qualify for assistance.

I hope this overview has given you a better understanding of the Supplementary Estimates (B) for our department. My colleagues and I would be pleased to answer your questions.

The Chair: Thank you, sir.

Mr. Power, please.

Mark Power, Vice President, Performance and Results and Chief Financial Officer, National Energy Board: Good morning, Mr. Chair and committee members. I would like to begin by acknowledging that we are meeting on the unceded territory of the Algonquin Anishinaabe people. I also want to thank the committee for the opportunity to discuss the National Energy Board's expenditures in the Supplementary Estimates (B) for 2018-19.

dépenses à titre indicatif seulement, puisque le Parlement a déjà approuvé les fins auxquelles sont destinées les dépenses et les conditions auxquelles elles peuvent être engagées en vertu d'autres mesures législatives.

[*Traduction*]

Vous noterez que les prévisions pour les postes législatifs budgétaires prévus ont augmenté de 539,5 millions de dollars. Cette augmentation est essentiellement attribuable aux bourses d'études canadiennes qui ont augmenté de 409,3 millions de dollars en raison d'un effet plus important que prévu sur la valeur des subventions versées dans le cadre des nouvelles initiatives annoncées dans le budget de 2016 et le budget de 2017. Le budget de 2016 a élevé le plafond en matière d'admissibilité aux bourses d'études canadiennes et introduit une contribution fixe des étudiants afin de déterminer l'admissibilité à des bourses, tandis que le budget de 2017 prévoyait un financement accru pour les financements aux étudiants soutiens de famille et pour les adultes reprenant des études.

Enfin, vous constaterez une augmentation nette de 358,5 millions de dollars pour les postes législatifs non budgétaires, ce qui comprend les prêts d'études canadiens et les prêts canadiens aux apprentis. Cela tient principalement au fait que le budget de 2016 prévoit l'introduction, en août 2017, d'un modèle de contribution fixe de l'étudiant qui remplace l'ancien système d'évaluation des revenus des étudiants par une contribution fixe afin que les étudiants puissent travailler et acquérir une expérience professionnelle précieuse sans avoir à se soucier d'une réduction de l'aide financière.

Enfin, le plafond pour l'admissibilité aux prêts étudiants pour les étudiants à temps partiel a été haussé dans le budget de 2017 afin qu'un nombre plus grand encore d'étudiants à temps partiel puisse satisfaire aux critères d'admissibilité.

J'espère que cet aperçu vous aidera à mieux comprendre la part du Budget supplémentaire des dépenses (B) qui relève de notre ministère. Mes collègues et moi-même nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

Le président : Merci, monsieur.

Monsieur Power, c'est à vous.

Mark Power, vice-président, Rendement et résultats, dirigeant principal des finances, Office national de l'énergie : Monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du comité, bonjour. J'aimerais commencer en soulignant le fait que nous nous trouvons sur le territoire non cédé des Algonquins Anishinaabe. J'aimerais aussi remercier le comité de me donner l'occasion de parler des dépenses de l'Office national de l'énergie présentées dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour 2018-2019.

My name is Mark Power, and I am the National Energy Board's Chief Financial Officer and Vice-President of Performance and Results. With me today is Mr. Jim Fox, Vice-President of Integrated Energy Information and Analysis.

Before I begin my discussion on the expenditures, I would like to give a brief overview of who we are.

The NEB was established by Parliament in 1959 as an administrative tribunal to make regulatory decisions and recommendations to the Government of Canada. We are the expert life-cycle regulator for approximately 73,000 kilometres of international and interprovincial pipelines and 1,400 kilometres of international power lines. We also regulate imports and exports of energy products and oil and gas exploration and drilling in certain northern and offshore areas of Canada.

The NEB oversees the safety and environmental protection of projects throughout their life cycle, from the application phase to construction, operation and eventual abandonment.

The NEB's operations are funded from parliamentary allocations. However, the Government of Canada recovers approximately 97 per cent of the NEB's costs, according to the National Energy Board Cost Recovery Regulations. Briefly, recoverable costs are those incurred by the NEB by regulating oil, gas and other commodity pipelines and NEB-regulated electricity transmission lines. Currently, the approximately 3 per cent non-recoverable costs are generally those incurred under the Canada Oil and Gas Operations Act and the Canada Petroleum Resources Act.

I would now like to give the context of the NEB's expenditures found in the current Supplementary Estimates (B).

Last week, the National Energy Board delivered its reconsideration report to the Government of Canada on the Trans Mountain expansion project. The reconsideration hearing and report specifically examined the impacts of project-related marine shipping related to the application of the Canadian Environmental Assessment Act, 2012, and the Species at Risk Act, as per the government's direction to the NEB in September 2018.

In carrying out the reconsideration, the NEB held a public hearing, which included the participation of 118 interveners, including 52 Indigenous interveners and 8 federal government department interveners. Interveners were provided with the opportunity to file evidence, ask questions about the evidence of

Mon nom est Mark Power et je suis dirigeant principal des dépenses et vice-président du rendement et des résultats à l'Office national de l'énergie. Je suis accompagné aujourd'hui par M. Jim Fox, vice-président à l'Intégration de l'information sur l'énergie et de l'analyse.

Avant d'aborder le sujet des dépenses, j'aimerais vous expliquer brièvement qui nous sommes.

L'Office national de l'énergie, ou ONE, a été créé en 1959 par le Parlement en qualité de tribunal administratif pour rendre des décisions relatives à la réglementation et formuler des recommandations de nature réglementaire au gouvernement du Canada. L'office est l'organisme expert qui réglemente le cycle de vie d'environ 73 000 kilomètres de pipelines internationaux et interprovinciaux et d'environ 1 400 kilomètres de lignes électriques internationales. Il réglemente aussi les importations et les exportations des produits énergétiques issus de l'exploration et du forage pétroliers et gaziers dans certaines régions du Nord du Canada et certaines régions extracôtières du Canada.

L'ONE s'occupe de la sécurité et de la protection environnementale des projets pendant tout leur cycle de vie, de la demande d'autorisation en passant par la construction et l'exploitation jusqu'à la cessation d'exploitation finalement.

Les activités de l'office sont financées au moyen de crédits parlementaires. Cependant, le gouvernement recouvre environ 97 p. 100 des frais de l'ONE, conformément au Règlement sur le recouvrement des frais de l'Office national de l'énergie. En bref, les frais recouvrables correspondent aux montants engagés par l'office pour réglementer les oléoducs, gazoducs et autres pipelines ainsi que les lignes d'électricité qui relèvent de lui. À l'heure actuelle, les frais non recouvrables d'environ 3 p. 100 sont généralement ceux engagés en vertu de la Loi sur les opérations pétrolières au Canada et de la Loi fédérale sur les hydrocarbures.

J'aimerais maintenant vous expliquer ce qu'il y a derrière les dépenses de l'ONE présentées dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) actuel.

La semaine dernière, l'Office national de l'énergie a déposé auprès du gouvernement du Canada le rapport de réexamen sur le projet d'expansion du projet Trans Mountain. L'audience et le rapport sur le réexamen portaient précisément sur les répercussions du transport maritime connexe au projet dans le contexte de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale de 2012 et de la Loi sur les espèces en péril, suivant les instructions données par le gouvernement à l'ONE en septembre 2018.

Pour examiner le projet, l'office a organisé des consultations auxquelles ont participé 118 intervenants, dont 52 d'origine autochtone et 8 ministères fédéraux. Les intervenants ont pu déposer des éléments de preuve, poser des questions sur les preuves d'autres parties et présenter des arguments. L'audience a

other parties and submit arguments. The hearing also included the provision of oral traditional evidence by Indigenous interveners. Any member of the public was able to file a letter of comment on the reconsideration, and many took the opportunity to do so.

The NEB's request for approximately $6 million in the Supplementary Estimates (B) is related to the costs for that reconsideration. More specifically, two thirds of this funding request, or $4.24 million, is for the anticipated costs of the Participant Funding Program.

The NEB's Participant Funding Program, which was established in 2010, provides financial assistance to individuals, Indigenous groups, landowners and non-industry not-for-profit groups so that they can participate in certain project hearings and environmental assessments of designated projects.

For the TMX Reconsideration process, eligible groups could request up to $80,000 and individuals up to $12,000 to participate in the hearing. In total, the NEB approved just under $5 million for 69 recipients, 82 per cent of which were Indigenous groups. While just under $5 million has been approved, the Participant Funding Program only reimburses based on claims for eligible costs. Final claims are due on March 26, 2019.

The remainder of the funding request in the Supplementary Estimates (B) relates to additional costs associated with the reconsideration, which include the overall hearing expenses as well as the appointment by the Governor-in-Council of a marine expert to provide advice to the board in its review.

That concludes my remarks. Thank you, Mr. Chair, for inviting us here, and we look forward to answering your questions.

The Chair: Thank you, Mr. Power.

Senator Marshall: Thank you very much. My first question is for Employment and Social Development Canada, Mr. Perlman. In your opening remarks, you mentioned the 2030 Agenda for Sustainable Development and $3 million. What's the 3.9 in vote 5b? Is that also for sustainable development?

Mr. Perlman: Yes, that's for the Sustainable Development Goals for this year. These are grants and contributions that have been contributed by the six partner departments into a fund, so it's existing funds being transferred to us as a department.

été aussi l'occasion pour des intervenants autochtones de présenter des témoignages de tradition orale. Les membres du public avaient le droit de formuler des commentaires sur le réexamen dans une lettre, et beaucoup l'ont fait.

La demande de l'office d'environ 6 millions de dollars dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (B) est liée aux frais engagés pour ce réexamen. Plus précisément, les deux tiers de cette demande de fonds, soit 4,24 millions de dollars, visent les coûts prévus associés au Programme d'aide financière aux participants.

Le Programme d'aide financière aux participants, mis sur pied en 2010, vise à faciliter financièrement la participation de particuliers, de groupes autochtones, de propriétaires fonciers et d'organismes à but non lucratif n'appartenant pas à l'industrie à certaines audiences et évaluations environnementales de projets désignés.

Dans le cadre du réexamen du projet Trans Mountain, les groupes admissibles pouvaient demander un montant maximal de 80 000 $, et les particuliers jusqu'à 12 000 $, pour participer à l'audience. Au total, l'office a approuvé un peu moins de 5 millions de dollars pour 69 bénéficiaires, dont 82 p. 100 étaient des groupes autochtones. Même si un peu moins de 5 millions de dollars ont été approuvés, le Programme d'aide financière aux participants ne rembourse que les frais admissibles demandés. Les dernières demandes de remboursement doivent être faites avant le 26 mars 2019.

Le reste des fonds demandés dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) est lié aux coûts supplémentaires associés au réexamen, ce qui inclut les dépenses globales liées au processus de l'audience et à la nomination par la gouverneure en conseil d'un spécialiste de la mer pour conseiller l'office dans le cadre de ce réexamen.

Cela conclut mes observations. Nous vous remercions, monsieur le président, de nous avoir invités, et nous serons heureux de répondre à vos questions.

Le président : Merci, monsieur Power.

La sénatrice Marshall : Merci beaucoup. Je poserai ma première question à M. Perlman, d'Emploi et Développement social Canada. Dans vos remarques préliminaires, vous avez parlé du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'une somme de 3 millions. À quoi sont destinés les 3,9 millions du crédit 5b? Au développement durable aussi?

M. Perlman : Oui, pour les objectifs de développement durable de cette année. Il s'agit de subventions et de contributions qui ont été versées par six ministères partenaires dans un fonds, lequel sera transféré au ministère.

Senator Marshall: Can you link that back to vote 40? In the budget process, there was $3 million earmarked for the 2030 Agenda for Sustainable Development, so there should be $3 million in vote 40. If it's in vote 40, it has already gone through a supply bill, so will this go through a supply bill again? I'm just trying to trace the money.

Mr. Perlman: I just want to confirm that that one was in vote 40 because I thought that was an off cycle, but I could be wrong.

Jason Won, Deputy Chief Financial Officer, Chief Financial Officer Branch, Employment and Social Development Canada: I don't believe that the sustainable funding is coming through the supplementary estimates and was not included in vote 40.

Mr. Perlman: I believe that one was an off-cycle funding decision from the Minister of Finance.

Senator Marshall: So this is entirely new money and you're not accessing anything from vote 40?

Mr. Perlman: Not for that particular one.

Senator Marshall: Okay. I'll follow that up with Treasury Board. I don't have any other questions for you at this time.

For the National Energy Board, thank you for the breakdown of the $6 million. You made 16 recommendations and they're all addressed to the Governor-in-Council. Does that finish your involvement, or do you follow up to see what's done? What's your involvement after the process, after you've issued your report?

Jim Fox, Vice President, Integrated Energy Information and Analysis, National Energy Board: Thank you for that question, senator.

Our typical involvement, where we would follow up if the government decides to approve the project, is that we would continue to regulate the project through its reconstruction, construction and operations phases.

With the recommendations, I'm not sure it's entirely clear what our involvement would be. We would be open, obviously, if the government wanted us involved in the implementation of those. They would ask us to be involved. But the reason they're recommendations to the Governor-in-Council is they don't fall squarely within the National Energy Board's jurisdiction.

Senator Marshall: The Parliamentary Budget Officer released a report on Trans Mountain about a month ago and there was a little bit of disagreement with regard to the government's

La sénatrice Marshall : Pouvez-vous faire le lien avec le crédit 40? Dans le cadre du processus budgétaire, on a prévu 3 millions de dollars pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il devrait donc y avoir 3 millions de dollars dans le crédit 40. Si c'est le cas, ils devraient déjà avoir été intégrés à un projet de loi de crédits. Va-t-on les retrouver dans un projet de loi de crédits? J'essaie juste de suivre la trace de ces sommes qui sont versées.

M. Perlman : Je veux juste vérifier que cette somme était prévue dans le crédit 40. Je pensais qu'on était hors cycle, mais j'avais peut-être tort.

Jason Won, adjoint au dirigeant principal des dépenses, Direction générale du dirigeant principal des dépenses, Emploi et Développement social Canada : Je ne crois pas que ces fonds fassent partie du Budget supplémentaire des dépenses. Ils n'étaient donc pas inclus dans le crédit 40.

M. Perlman : Je pense qu'il s'agit d'une décision en matière de financement hors cycle prise par le ministère des Finances.

La sénatrice Marshall : C'est donc de l'argent frais, qui ne vient pas du crédit 40?

M. Perlman : Pas dans ce cas-là.

La sénatrice Marshall : D'accord. Je ferai un suivi avec le Conseil du Trésor. Je n'ai pas d'autres questions pour vous, pour le moment.

Je remercie les représentants de l'Office national de l'énergie de nous avoir expliqué comment se répartissait cette somme de 6 millions. Vous avez formulé et adressé 16 recommandations à la gouverneure en conseil. Cela signale-t-il la fin de votre participation ou faites-vous un suivi pour voir ce qui est fait? Quel est votre niveau de participation une fois que vous avez publié votre rapport, une fois que le processus est terminé?

Jim Fox, vice-président, Intégration de l'information sur l'énergie et de l'analyse, Office national de l'énergie : Merci de votre question, sénatrice.

Généralement, si le gouvernement décide d'approuver le projet, nous continuons d'être l'organisme de réglementation pendant les phases de développement, de construction et d'exploitation.

Concernant les recommandations, je ne sais pas trop quelle serait notre contribution. Nous serions ouverts et prêts à mettre la main à la pâte si le gouvernement le demandait, évidemment. Les recommandations au gouverneur en conseil, cependant, ne relèvent pas vraiment de l'Office national de l'énergie.

La sénatrice Marshall : Le directeur parlementaire du budget a publié un rapport sur le projet Trans Mountain il y a un mois, que le gouvernement a quelque peu disputé. Consultez-vous ces

response. Do you look at those reports, or is that just something outside your jurisdiction? What's your involvement?

Mr. Fox: We did look at the report. I read it on the plane yesterday, actually. The Parliamentary Budget Officer's report and their relationship with Parliament is something that falls outside of ours. The report itself doesn't have a role in the NEB's oversight of the Trans Mountain pipeline.

Senator Marshall: Would it be fair to ask you whether you agree with the report?

Mr. Fox: It's always fair to ask, senator, but I can't tell you whether I agree with it or not. When I read it, the Parliamentary Budget Officer made some assumptions, and those assumptions could be up for debate.

Senator Pratte: Mr. Perlman, I want to go back to student loans. Of course, this is not the first time you've come before us for writeoffs of student loans, and I guess it's to be expected.

I was looking at the latest Chief Actuary report on the student loan program, even though I forgot my glasses in my office this morning, so I'm trying desperately to decipher the numbers. I think I can see that they project an increase in the value of writeoffs from year to year, to 2040, to $300 million. That would be because there are more loans, if my understanding is correct, and because the interest rate is higher.

Would you care to elaborate? With regard to this projected increase, do you agree with the Chief Actuary, and is that reason for concern?

Mr. Perlman: I never want to go against the Chief Actuary, and I'm not doing so in this case either. The Chief Actuary brings in a lot of factors and provides a very conservative estimate of what the amounts are. Because a lot of the collection efforts — and I know this committee has asked this question in the past — are to ensure there are enough incentives in there to be able to get the writeoffs down, we've actually been coming in every year below what the Chief Actuary has projected.

So it is a conservative amount. This year, for example, is significantly less than last year.

Senator Pratte: Let's not talk about precise numbers but the trends that he identifies, because there are more loans and the loans are more generous now because of some of the improvements you discussed. Should we expect that writeoffs would be higher, or you don't think so?

Mr. Perlman: The possibility is there, yes, just because of the quantity. At the same time, we've been using different factors, like our Repayment Assistance Plan, Canada Student Grants.

rapports, ou est-ce quelque chose qui ne relève pas de votre mandat? Quelle est votre participation?

M. Fox : Nous avons consulté le rapport. Je l'ai lu hier dans l'avion, en fait. Le directeur parlementaire du budget, son rapport et sa relation avec le Parlement ne relèvent pas de nos compétences. Le rapport lui-même ne joue aucun rôle dans la manière dont l'ONE supervise l'oléoduc Trans Mountain.

La sénatrice Marshall : Puis-je vous demander si vous êtes d'accord avec les conclusions du rapport?

M. Fox : Vous pouvez toujours demander, sénatrice, mais je ne sais pas si je peux vous répondre. Le directeur parlementaire du budget a formulé des hypothèses qui peuvent être sujettes à débat.

Le sénateur Pratte : Monsieur Perlman, je voudrais revenir aux prêts étudiants. Ce n'est pas la première fois, bien sûr, que vous venez nous voir pour radier des prêts étudiants. Ce n'est pas une surprise, je pense.

Je regarde le tout dernier rapport de l'actuaire en chef sur le programme de prêts étudiants, bien que j'aie oublié mes lunettes à mon bureau, ce matin. J'essaie désespérément de lire les chiffres et je peux voir, je crois, qu'on prévoit une augmentation des sommes relatives aux radiations tous les ans — elles atteindraient 300 millions en 2040. Si je comprends bien, c'est parce qu'il y a davantage de prêts et que les taux d'intérêt sont plus élevés.

Qu'en pensez-vous? Êtes-vous d'accord avec l'actuaire en chef en ce qui concerne cette augmentation prévue, et doit-on s'en inquiéter?

M. Perlman : Je n'oserai jamais m'opposer à l'actuaire en chef et ce n'est pas non plus ce que je fais dans le cas présent. L'actuaire en chef tient compte de nombreux facteurs et donne une évaluation très modeste de ce que les montants sont. Étant donné que la majorité des efforts de recouvrement — je sais que ce comité a déjà discuté de la question dans le passé — visent à faire baisser la radiation des dettes, ces montants s'avèrent en fait inférieurs, année après année, aux projections de l'actuaire en chef.

Il s'agit donc d'une évaluation modeste des montants. Ils sont, cette année par exemple, très inférieurs à ceux de l'année dernière.

Le sénateur Pratte : Ne parlons pas de chiffres en particulier, mais plutôt des tendances qu'il décèle, parce qu'il y a davantage de prêts aujourd'hui et des prêts plus généreux aujourd'hui à cause de certaines des améliorations dont vous avez parlé. Est-ce qu'il devrait y avoir plus de radiations? Qu'en pensez-vous?

M. Perlman : C'est possible, oui, juste à cause de la quantité. En même temps, un certain nombre de facteurs entrent en jeu, comme notre Programme d'aide au remboursement ou notre

We've been targeting the more vulnerable recipients to lower the risk of our Canada Student Loans defaults.

Senator Pratte: Thank you.

To the NEB, I want to make sure I've got this right. I believe you said, as far as participant assistance, that there was a little less than $5 million to 59 participants. Am I correct? Or 69?

Mr. Power: It was 69, senator.

Senator Pratte: Out of how many participants in total?

Mr. Power: One hundred and eighteen interveners participated. We also had written evidence filed by 81 parties and 25 oral traditional evidence sessions.

Senator Pratte: I guess I should know this, but I don't. What criteria apply when someone is asking for your support to participate? How do you decide, for instance, the amount that can go up to $80,000? How is that decided?

Mr. Fox: Thank you for that question, senator. There is a set of criteria that is publicly known, so who can apply for help and what kinds of things can be covered. Typically, the things that would be covered would be expenses for expert evidence, someone to go out and do a study of some sort, travel costs, costs of per diems and honorariums in certain circumstances. The kinds of costs are set out in a public guidance document that we have on our website for those parties.

Senator Pratte: Has this program changed in recent years, become more or less generous?

Mr. Fox: It has become more generous in recent years, yes.

Senator Pratte: How so?

Mr. Fox: The amounts being requested by people and the caps we're putting on the specific awards have increased in recent years.

Senator Pratte: Finally, the $6 million, should we expect this is it, since the reconsideration of Trans Mountain is finished? Is $6 million the total amount that we can expect, or should we expect that more money will be needed in the end?

Mr. Power: Thanks for the question, senator. The $6 million request should be sufficient to cover the cost of the reconsideration. The $4.9 million of participant funding was sufficient. To date, we've had approximately $400,000.

Programme canadien de bourses aux étudiants. Nous visons les bénéficiaires les plus vulnérables pour réduire les risques de défaut de paiement concernant les prêts étudiants.

Le sénateur Pratte : Merci.

Revenons-en à vous, à l'ONE. Je voudrais être certain que j'ai bien compris. Vous avez dit que l'aide financière pour participer au processus se montait à un peu moins de 5 millions pour 59 participants. Est-ce exact? Ou 69?

M. Power : C'était 69 participants, sénateur.

Le sénateur Pratte : Sur combien au total?

M. Power : Il y avait 118 participants. Mais, il y a eu aussi des témoignages écrits présentés par 81 parties et 25 séances de témoignages traditionnels oraux.

Le sénateur Pratte : Je devrais savoir cela, mais en fait, je ne le sais pas. En fonction de quels critères décidez-vous d'accorder votre aide? Comment décidez-vous, par exemple, du montant, qui peut atteindre au maximum 80 000 $? Comment cela fonctionne-t-il?

M. Fox : Merci de votre question, sénateur. Il y a un certain nombre de critères qui s'appliquent et qui sont connus, à savoir qui peut demander de l'aide, ce que cela doit couvrir, etc. Généralement, il s'agit de dépenses pour la soumission de la preuve, des voyages entrant dans le cadre de certaines études, des indemnités quotidiennes et des honoraires de conférenciers dans certains cas. Le type de dépenses en question est expliqué dans un document de référence publié sur notre site web pour les parties concernées.

Le sénateur Pratte : Est-ce que ce programme a évolué au cours des dernières années? Est-il plus ou moins généreux qu'aujourd'hui?

M. Fox : Oui, il est devenu plus généreux au cours des dernières années.

Le sénateur Pratte : Vous pouvez préciser?

M. Fox : Les montants demandés et les plafonds d'indemnisation ont augmenté au cours des dernières années.

Le sénateur Pratte : Enfin, étant donné que le rapport de réexamen sur le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain a été déposé, peut-on s'attendre à un montant total de 6 millions de dollars, ou à des sommes plus élevées?

M. Power : Je vous remercie pour votre question, sénateur. Le montant de 6 millions demandé devrait être suffisant pour couvrir les coûts liés au rapport de réexamen. Les coûts du Programme d'aide financière aux participants, évalués à 4,9

The participant funding as well, we award an amount up to $80,000 for groups and $12,000 for individuals. It has to be substantiated with valid expenses in a valid claim. Our experience, I believe, is approximately an 80 per cent payout. So we're looking at an amount that's less than the $4.9 million that was awarded.

In the O&M category, we believe we're sufficient. There are still costs to come in, especially as we're getting close to fiscal year-end. And our salary amount was per our estimate.

Senator Pratte: Thank you.

Senator Eaton: Mr. Perlman, this committee last year received a submission from the Receivable Management Association of Canada. They argued that your six-year limitation for collection is arbitrary and out of step with price sector collection practices.

Are you reviewing your collection practices in any way? Do you agree with them? Do you disagree with them? Why would you be out of step with the professional people who do that?

Mr. Perlman: I have my colleague, the Assistant Deputy Minister of the Learning Branch. I don't believe there are plans at this time to look at the limitation. And I can't offer an opinion as to the legislation.

Senator Eaton: Thank you.

If a loan is not recoverable, does that affect a person's credit rating?

Mr. Perlman: Yes. We do have a service provider, Davis + Henderson. They do monthly credit reports. If someone defaults in the collection of the loans, they do report that to the credit bureaus as well. So it does have an impact.

In fact, I've seen studies similar to what you were saying, where people weren't aware of the impacts of student loans, so that's why they were paying back other types of loans first. They started realizing, when CRA followed up on the collections, that there were significant impacts.

Senator Eaton: Thank you.

millions, ont été suffisants. À ce jour, nous comptons environ 400 000 $.

Dans le cadre du Programme d'aide financière aux participants, les groupes pouvaient demander un montant maximal de 80 000 $, et les particuliers, jusqu'à 12 000 $. Seuls les frais admissibles demandés peuvent être remboursés. D'après notre expérience, il s'agit d'un versement d'environ 80 p. 100; nous parlons donc d'un montant inférieur aux 4,9 millions qui ont été accordés.

Dans la catégorie exploitation et maintenance, je pense que nous sommes sur la bonne voie. Nous devrons encore tenir compte de certains coûts puisque nous approchons de la fin de l'exercice financier. Je tiens également à mentionner que le coût salarial est une estimation.

Le sénateur Pratte : Je vous remercie.

La sénatrice Eaton : Monsieur Perlman, l'an dernier, ce comité a reçu un mémoire de l'Association canadienne de la gestion de créances. Ses membres sont d'avis que le délai de prescription de six ans pour un recouvrement est arbitraire et déphasé par rapport aux pratiques de recouvrement dans ce domaine.

Comptez-vous réexaminer vos pratiques de recouvrement d'une quelconque façon? Les approuvez-vous? Y êtes-vous opposés? Pourquoi semblez-vous aller à l'encontre des recommandations des professionnels en matière de recouvrement?

M. Perlman : Je vais me référer à mon collègue, le sous-ministre adjoint de la Direction générale de l'apprentissage. Je ne crois pas que l'on prévoit réexaminer le délai de prescription et je ne peux pas vous donner mon opinion en ce qui concerne les mesures législatives.

La sénatrice Eaton : Je vous remercie.

Si un prêt n'est pas recouvrable, cela a-t-il une incidence sur la cote de crédit d'un particulier?

M. Perlman : Oui. Nous faisons affaire avec un fournisseur de services, Davis + Henderson. Il effectue des rapports mensuels de solvabilité, et dans le cas où un particulier se retrouve en défaut de paiement sur son prêt, un signalement est transmis aux agences d'évaluation du crédit. Donc oui, il y a des répercussions.

D'ailleurs, j'ai consulté des études qui vont dans le même sens que ce que vous dites; des particuliers ne sont pas conscients de ce qu'implique le non-paiement d'un prêt étudiant, et commencent donc par rembourser d'autres types de prêts. Ils finissent par en comprendre les conséquences lorsque l'ARC les contacte pour effectuer un recouvrement.

La sénatrice Eaton : Je vous remercie.

My next question is to ESDC. I guess it's you again, Mr. Perlman. In your presentation, you include a transfer of $96,500 in vote 5 to the Department of Indigenous Services Canada to support policy and engagement activities related to Indigenous housing. Could you elaborate on that?

Mr. Perlman: I would be pleased to.

In this particular case, Indigenous Services Canada has a contract with the Native Women's Association of Canada. This is part of the co-development, co-creation aspect. They're going to be engaging with Indigenous communities to undertake research and policy analysis on the impacts of housing and the needs of Indigenous women, two-spirit and gender-diverse people.

Because Indigenous Services Canada was already doing a much larger contract, we felt that the cost-benefit and working together in harmony would be better to transfer to them the small amount to get our ends met.

Senator Eaton: It seems a lovely abstract thing, because when Canada Mortgage and Housing Corporation come before us every year, I ask them whether they're building houses to codes or whether they're developing codes that would impact violence, mould, a lot of other things. The answers up until now have been no.

So I'm wondering how effective $96,000 is. Is it to make people feel good or is it to give them a forum? Do you think that will lead to something like building codes or housing that gives women better protection?

Mr. Perlman: I believe it's all under the Reaching Home initiative, which is a $413 million initiative over nine years. This is to help inform the information going forward.

The $96,000 is a small amount but, as I said, it's part of a larger contract that Indigenous Services Canada is doing.

Senator Eaton: When you say "Indigenous Services Canada," does that include Inuit? They have a real housing crisis up there.

Mr. Perlman: I'm not sure.

Mr. Won: This particular funding is directed to the Native Women's Association of Canada to do the engagement —

Senator Eaton: Does that include Inuit women? Are they considered Indigenous?

Ma prochaine question concerne Emploi et Développement social Canada. J'imagine qu'elle s'adresse donc encore à vous, monsieur Perlman. Dans votre présentation, vous prévoyez un transfert de 96 500 $ du crédit 5 au ministère des Services aux Autochtones du Canada afin de soutenir les activités en matière de politique et de mobilisation liées au logement des Autochtones. Pourriez-vous préciser votre pensée?

M. Perlman : Avec plaisir.

Dans le cas présent, le ministère des Services aux Autochtones est lié par contrat avec l'Association des femmes autochtones du Canada. Cela fait partie d'un processus de codéveloppement et de cocréation. Ils vont s'associer aux communautés autochtones afin de mener des recherches et effectuer des analyses de politiques sur le logement et sur les besoins propres aux femmes autochtones, aux personnes bispirituelles et aux personnes de diverses identités de genre.

Étant donné que le ministère des Services aux Autochtones est déjà impliqué dans un contrat beaucoup plus important, nous avons procédé à une analyse coûts-avantages et conclus qu'il serait préférable de lui transférer ce petit montant afin de boucler le budget.

La sénatrice Eaton : Tout cela me paraît bien abstrait. Chaque année, des représentants de la Société canadienne d'hypothèques et de logement se présentent devant ce comité, et j'en profite pour leur demander s'ils construisent des logements qui respectent le code du bâtiment et s'ils élaborent des codes qui auront une incidence sur les problèmes de moisissure, de violence, etc. Jusqu'à présent, ils m'ont répondu par la négative.

Je me demande donc si ces 96 000 $ pourront faire la différence. Est-ce simplement pour donner bonne conscience aux gens, ou pour leur offrir une tribune? Pensez-vous que ce petit montant va favoriser la construction de logements qui peuvent offrir une meilleure protection aux femmes?

M. Perlman : Je crois que cela fait partie de la stratégie Vers un chez-soi, une initiative de 413 millions de dollars sur plus de neuf ans. Il s'agit d'effectuer un suivi de l'information.

Ce montant de 96 000 $ n'est pas très élevé, mais, comme je l'ai mentionné, il s'inscrit dans le cadre d'un contrat plus important avec le ministère des Services aux Autochtones.

La sénatrice Eaton : Lorsque vous parlez du « ministère des Services aux Autochtones », est-ce que les Inuits sont inclus? Ils font face à une crise du logement bien réelle.

M. Perlman : Je ne suis pas certain.

M. Won : Cette aide financière est destinée à l'Association des femmes autochtones du Canada pour effectuer le suivi...

La sénatrice Eaton : Est-ce que les femmes inuites sont incluses? Sont-elles considérées comme autochtones?

Mr. Won: I'm not sure whether Inuit women are part of the Native Women's Association or the ITC, but we could certainly find out and get back to you.

Senator Eaton: It would be interesting.

Senator Boehm: Mr. Perlman, I have a few questions, following up on Senator Marshall's questions on the 2030 Agenda and the 17 Sustainable Development Goals.

Is there a specific number of SDGs that ESDC would be looking at, considering the vast mandate the department has?

Mr. Perlman: We are doing the government-wide coordination of the six departments that are working on it. We are creating the secretariat within the organization to look at the 17 Sustainable Development Goals overall. Right now, it's in ramp-up mode.

Senator Boehm: So the funding is for setting up that coordination?

Mr. Perlman: Yes, it's to set up the coordination body. The government decided that ESDC, under Minister Duclos, would be leading that on behalf of the six departments.

Senator Boehm: You mentioned in your comments that you were working with various stakeholders or groups. Are these civil society organizations, NGOs?

Mr. Perlman: It's to work with other federal departments, provinces, territories, municipalities, Indigenous people, civil society, business, international partners and youth, among others. It's supposed to be very inclusive.

Senator Boehm: It's very broad.

Do you see the ramping up continuing with further asks in the future?

Mr. Perlman: I'm not sure if there are further asks on SDGs.

No, there is not an expectation at this time, sir. I've just checked with my colleague.

Senator Boehm: Thank you.

[*Translation*]

Senator Forest: I was impressed last year by the amount of student debt that was written off. Today we are talking about 31,658 loans for a total of $163 million. Can you give us, in order of magnitude, the percentages that this represents? Does

M. Won : Je ne suis pas certain si les femmes inuites font partie de l'Association des femmes autochtones ni si elles reçoivent des services du ministère des Services aux Autochtones, mais nous pouvons certainement nous renseigner et vous répondre plus tard à cet égard.

La sénatrice Eaton : Ce serait intéressant.

Le sénateur Boehm : Monsieur Perlman, j'aimerais vous poser quelques questions pour faire suite aux questions de la sénatrice Marshall au sujet du Programme 2030 et des 17 Objectifs de développement durable.

Le ministère de l'Emploi et du Développement social compte-t-il se pencher sur certains objectifs en particulier, vu la portée de son mandat?

M. Perlman : Les six ministères qui travaillent à la réalisation de ces objectifs ont adopté une approche de coordination pangouvernementale. Nous avons créé un secrétariat pour examiner ces objectifs de manière générale. À l'heure actuelle, le projet est en pleine phase de décollage.

Le sénateur Boehm : Le financement doit donc servir à préparer cette coordination pangouvernementale?

M. Perlman : En effet, ce financement va être utilisé pour mettre en place une structure de coordination, dirigé par le ministre Duclos.

Le sénateur Boehm : Vous avez mentionné lors de votre exposé que vous êtes appelés à travailler avec un certain nombre de groupes et d'intervenants. Est-ce qu'il s'agit d'organismes de la société civile, d'ONG?

M. Perlman : Nous travaillons notamment avec d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires, les municipalités, les peuples autochtones, la société civile, les entreprises, les jeunes, ainsi qu'avec certains partenaires internationaux.

Le sénateur Boehm : C'est très large.

Est-ce que vous pensez que cette phase de décollage va se poursuivre?

M. Perlman : Je ne suis pas certain.

Je viens de consulter mon collègue et non, il n'y a rien de prévu à l'heure actuelle.

Le sénateur Boehm : Je vous remercie.

[*Français*]

Le sénateur Forest : L'an dernier, j'ai été impressionné par le montant de la radiation des prêts étudiants. On parle aujourd'hui de 31 658 prêts pour un montant de 163 millions de dollars. Pourriez-vous nous donner, par ordre de grandeur, les

this represent 2 per cent of the portfolio? This is a considerable amount of money in absolute terms, but in terms of the whole portfolio, what percentage does this represent?

[*English*]

Mr. Perlman: Thank you for the question. This represents 0.85 per cent of the loan portfolio. Right now, the loan portfolio sits at about $20 billion overall, so $163.5 million represents 0.85 per cent, less than 1 per cent.

If I may, I have to apologize to Senator Marshall. I made a mistake in my answer. The first $3 million was actually in vote 40. It was under horizontal initiatives, vote 10, through Treasury Board.

Senator Marshall: When I do my follow-up, I will ask why.

Mr. Perlman: I didn't want you to have to follow up with my colleagues on my mistake.

[*Translation*]

Senator Forest: Did you assess the costs? Student associations, along with some provinces, are asking.... Right now, it's prime plus 2.5 per cent or 5 per cent, which is still quite a lot. How much would it cost if the interest rates were abolished?

[*English*]

Mr. Perlman: I can give you a general statement. I know we are constantly looking at what the impact is on interest rates.

As a bit of a follow-up to your question from last year, the interest is approximately $720 million. The cost of administering the program, net of that, is just slightly over $2 billion. Anything we would eliminate would basically be an additional cost to the program. We are not making any kind of a profit off of the interest; it's only offsetting the costs a small percentage, if that answers your question.

[*Translation*]

Senator Forest: It's a small percentage. Nevertheless, it's prime plus 2.5 per cent for a variable rate, or 5 per cent for a fixed rate. That percentage is still quite high.

Mr. Perlman: Yes. Furthermore, this motivates students to pay back their loans.

pourcentages que cela représente? Est-ce que cela représente 2 p. 100, 10 p. 100 du portefeuille? Ce sont des montants en chiffres absolus fort importants, mais, sur l'ensemble du portefeuille, cela représente quel pourcentage?

[*Traduction*]

M. Perlman : Je vous remercie pour votre question. Ce montant représente 0,85 p. 100 du portefeuille de prêts. À l'heure actuelle, le portefeuille de prêts est de l'ordre de 20 milliards de dollars, et les 163,5 millions représentent donc 0,85 p. 100 de ce total, c'est moins de 1 p. 100.

Si vous me permettez, j'aimerais m'excuser à la sénatrice Marshall. J'ai fait une erreur tout à l'heure. Les trois premiers millions de dollars étaient en fait inclus dans le crédit 40, et font partie des initiatives horizontales accordées par le Conseil du Trésor.

La sénatrice Marshall : Je vais profiter de ma question complémentaire pour demander pourquoi.

M. Perlman : Je tenais à rectifier mon erreur avant de vous laisser poursuivre la discussion avec mes collègues.

[*Français*]

Le sénateur Forest : Avez-vous évalué les coûts? Parce que les associations étudiantes demandent, comme certaines provinces d'ailleurs... À l'heure actuelle, c'est le taux préférentiel plus 2,5 p. 100 ou 5 p. 100, ce qui est quand même assez important. Quels seraient les coûts si on abolissait les taux d'intérêt?

[*Traduction*]

M. Perlman : Je peux vous donner une réponse générale. Je sais que nous cherchons toujours à examiner les répercussions sur les taux d'intérêt.

Pour répondre à la question que vous m'aviez posée l'année dernière, l'intérêt représente environ 720 millions de dollars. Les coûts d'administration du programme, quant à eux, se situent légèrement au-dessus de 2 milliards de dollars. Tout ce qu'on peut éliminer représenterait essentiellement des coûts supplémentaires pour le programme. Les intérêts ne nous permettent pas de tirer des profits; ils ne servent qu'à légèrement couvrir les coûts, si cela peut répondre à votre question.

[*Français*]

Le sénateur Forest : Il s'agit d'un petit pourcentage. C'est quand même le taux préférentiel plus 2,5 p. 100 pour un taux variable ou 5 p. 100 pour un taux fixe. C'est quand même un pourcentage assez important.

M. Perlman : Oui. De plus, c'est une motivation pour les étudiants pour ce qui est du remboursement de leurs prêts.

Senator Forest: I worked at the municipal level, and contractors were responsible for the consultation fees. Is it the National Energy Board's policy to ask the contractor to pay the $6-million fee for the Trans Mountain project or for any other projects on which you hold public consultations?

[*English*]

Mr. Power: Thank you for your question, senator. I'll go about answering your question this way. I'm not sure I understand: Is it our policy to have other people pay for our consultations? Within our framework, we incur costs obviously through salaries and O&M, et cetera. Also, 97 per cent of our costs under the current regime are billed to the companies we regulate. It's the same for everybody; it's a level playing field. The pipeline companies collect those costs and flow them through to the shippers, the people who ship product through the pipelines. It's an "end-user pay" kind of model.

I don't know if that answered your question, senator.

[*Translation*]

Senator Forest: Not really.

The Chair: Senator Forest, you may ask more questions in the second round.

Senator Forest-Niesing: My question is for Mr. Perlman, the representative from Employment and Social Development Canada. Last week I met with representatives from the Canadian Federation of Students, and they shared some rather alarming information regarding the skyrocketing levels of student debt in Canada. In the estimates, and more specifically in the departmental report, 2018-19, I saw that this change was expected to make an additional 13,000 students eligible for grants. I have quite a few questions for you about the grants and loans regime. I'll leave you the rest of my speaking time so that you can answer as many questions as possible.

First of all, to help me better understand, can you tell me the average amounts of a student grant and a loan? I'd also like to know the total amount loaned to students. What percentage of these loans is paid back? Your projections provide for a significant number of student loans to be written off, but I'd like to know how this compares to the percentage of loans that are paid back.

Mr. Perlman: I'm going to ask my colleague for help in answering your questions, because this is his domain.

Senator Forest-Niesing: Thank you.

Le sénateur Forest : J'ai travaillé à l'échelon municipal, et on réclamait les frais de consultation au promoteur. Dans le cadre de la politique de l'Office national de l'énergie, est-ce que les frais de 6 millions de dollars pour le projet Trans Mountain ou tout autre projet pour lequel vous menez des consultations publiques sont réclamés au promoteur?

[*Traduction*]

M. Power : Je vous remercie de votre question, sénateur, et je vais tâcher d'y répondre. Je ne suis pas certain de bien comprendre : est-ce bien notre politique de faire payer d'autres personnes pour nos consultations? Dans le cadre existant, nous devons engager des coûts pour les salaires, l'exploitation et la maintenance, et autres. Par ailleurs, 97 p. 100 de nos coûts dans le régime actuel sont facturés aux entreprises que nous réglementons. C'est la même règle pour tout le monde. Les compagnies de pipeline perçoivent ces coûts et les transmettent aux expéditeurs, c'est-à-dire ceux qui utilisent les pipelines pour livrer leurs produits. Dans ce type de modèle, c'est donc l'utilisateur final qui paie.

Je ne sais pas si cela répond à votre question, sénateur.

[*Français*]

Le sénateur Forest : Pas vraiment.

Le président : Sénateur Forest, vous pourrez poser d'autres questions lors de la deuxième ronde.

La sénatrice Forest-Niesing : Ma question s'adresse au représentant d'Emploi et Développement social Canada, M. Perlman. La semaine dernière, j'ai rencontré des représentants de la Fédération canadienne des étudiants et étudiantes, qui m'ont fait part d'une réalité assez alarmante en ce qui concerne la dette étudiante, qui monte en flèche au Canada. Dans les prévisions budgétaires, je constate, plus particulièrement dans le plan ministériel de 2018-2019, qu'on prévoit que 13 000 étudiants de plus seront admissibles aux bourses grâce à cette modification. J'ai plusieurs questions à vous poser par rapport au régime de prêts et bourses. Je vous laisserai le reste de mon temps de parole afin que vous puissiez répondre à autant de questions que possible.

Tout d'abord, pour m'aider à bien comprendre, pouvez-vous m'indiquer le montant moyen d'une bourse et d'un prêt étudiant? J'aimerais également savoir quel est le montant total versé en prêts étudiants. Quel pourcentage des prêts est effectivement remboursé? On parle d'une radiation importante de prêts étudiants dans vos prévisions, mais j'aimerais savoir comment cela s'insère dans la réalité par comparaison au pourcentage des prêts qui sont remboursés.

M. Perlman : Pour répondre à vos questions, je vais demander l'aide de mon collègue, puisque c'est son domaine.

La sénatrice Forest-Niesing : Merci.

[*English*]

The Chair: For the record, can the official identify himself?

Alexis Conrad, Assistant Deputy Minister, Learning Branch, Employment and Social Development Canada: I'm the Assistant Deputy Minister for learning at ESDC, and part of my responsibilities is the student loans program.

Senator, you have asked a number of questions in terms of how much students get. I can give you a few of the answers. For example, with the 30,000 accounts that we write off relative to the overall number of students going through the system, we have about 600,000 students every year who get money from the Government of Canada.

Senator Forest-Niesing: So 600,000?

Mr. Conrad: Yes. We have about 650,000 who are in their studies somewhere. They may not be borrowing money that year, but they are somewhere in their studies. We have about 900,000 who are actively in repayment. There are about 200,000 struggling with repayment in one form or another, but not in a writeoff situation; and about 30,000 who are in a writeoff situation.

The number of accounts we actually write off relative to the overall size of the portfolio is quite small. As my colleague Mark said, there is $20 billion in the loan portfolio.

One of the important things to note about the loan program is that when students apply, the grants come first. We always give students the grants, and then any residual amount that is part of their needs assessment goes to the loan part of it.

At the end of their studies, the average student owes about $13,000 to the Government of Canada. That has been going up slightly but relative to the cost of inflation. And the cost of education has not been growing, largely as a result of the grants that have been increased over the last couple of years.

So the focus has very much been on increasing the non-repayable assistance, the grants that Mark talked about. Other changes we have made have in some cases made administration easier and have given students access to more loans, but the focus very squarely by the government has been on grants.

The Chair: Thank you.

Senator M. Deacon: My questions are almost exactly the same. Timing is everything. For three weeks we have met with universities, colleges and groups. Either that's wonderful timing or a bit of a stress for you; I don't know. I think on our minds are some very specific questions because the stories the students are

[*Traduction*]

Le président : Pour mémoire, le fonctionnaire peut-il se présenter?

Alexis Conrad, sous-ministre adjoint, Direction générale de l'apprentissage, Emploi et Développement social Canada : Je suis le sous-ministre adjoint responsable de l'apprentissage chez Emploi et Développement social Canada. Je suis responsable notamment du programme de prêts aux étudiants.

Sénatrice, vous nous avez demandé combien d'étudiants reçoivent des prêts, et je peux vous fournir quelques chiffres. Par exemple, nous accueillons environ 600 000 étudiants chaque année qui reçoivent du financement de la part du gouvernement du Canada, et nous avons procédé à la radiation de 30 000 créances.

La sénatrice Forest-Niesing : Donc 600 000?

M. Conrad : Tout à fait. Environ 650 000 d'entre eux poursuivent leurs études et reçoivent du financement, environ 900 000 sont en cours de remboursement, 200 000 ont du mal à rembourser leurs dettes — mais ne sont pas en situation de radiation — et 30 000 ont besoin d'une radiation de créances.

Le nombre de créances radiées n'est pas très élevé par rapport au portefeuille dans son ensemble. Comme l'a mentionné mon collègue Mark, le portefeuille des prêts représente une valeur de 20 milliards de dollars.

Fait important à comprendre au sujet de ce programme : lorsqu'un étudiant présente une demande de prêts et bourses, il reçoit d'abord une bourse. Puis, s'il reste encore des besoins à couvrir, il reçoit alors un prêt.

La dette moyenne des étudiants s'élève à environ 13 000 $, ce qui représente une légère augmentation, même si le coût de l'inflation doit également être pris en compte. Les frais de scolarité n'ont pas augmenté, ce qui s'explique en grande partie par la bonification du programme de prêts et bourses au cours des dernières années.

Nous avons donc mis l'accent sur l'augmentation de l'aide non remboursable dont Mark a parlé. Le gouvernement a également simplifié l'administration et fait en sorte que les étudiants puissent avoir accès à des prêts plus élevés.

Le président : Je vous remercie.

La sénatrice M. Deacon : Mes questions sont pratiquement les mêmes. Tout est dans le choix du moment. Pendant trois semaines, nous avons rencontré des groupes dans les universités et les collèges. Je ne sais pas si le moment est opportun pour vous ou si cela représente un stress. Nous avons des questions

telling us are of $53,000 debts and working part time. So we are trying to understand the picture, the trending and certainly the challenges.

I heard the number 600,000 from Mr. Conrad. In addition to the questions that were just asked by my colleague, I'm trying to understand the last maybe three to five years. Has the number of grants and the number of loans stabilized over the last three to five years? Is one increasing and not the other? I'm trying to get that sense as part of an additional question from earlier. I wonder if you can comment on that first.

The second number touted was the average debt or loan being $13,000. Is that a total? Or is that a year? We hear such staggering numbers.

Mr. Conrad: To the last part of your question, the $13,000 is the federal Canada Student Loans program. That is a portion of student debt. The way the program is structured, the Government of Canada pays 60 per cent of the assessed need for a student and the balance is provided by provincial governments. We only have our data, and our program only covers that 60 per cent.

There are students whose needs assessment may be higher. They may find funding through other sources because there are weekly limits on how much money we will loan. That puts some students presumably in a position where they seek other funds. A lot of that funding often will come through a Registered Education Savings Program where parents and others have saved for a student's education. So that's part of it.

The total size of the program has been growing. There are more students than ever attending post-secondary and there are more students than ever receiving support. The number of students in the system is growing for a couple of reasons. One is overall demand. Also, more students are becoming eligible for the funds. There were some students, for example, who wouldn't have received support, but changes have been made that have made them eligible. So both the loans and the grants have been growing. But the grants have been growing at a much sharper rate because of the investments the government has made and because we have removed situations, for example, where a student who, if they had one dollar more of income, would get no grant. Instead, what we have done is gradually put it in so that they get weaned off the grants. So you have more students receiving that kind of financial support. Overall, students are doing better as a result of the changes that have come in over the last three years. The program is growing, so you see the loan portfolio growing at the same time.

Senator M. Deacon: I have gone through these numbers a number of times, and the effort and energy into recoverable and not recoverable and risk. Because as you make the acceptance

très précises, car les étudiants nous disent qu'ils ont des dettes pouvant atteindre 53 000 $ et qu'ils doivent travailler à temps partiel. Nous tentons de bien comprendre le portrait global, les tendances qui se dégagent et les défis à relever.

M. Conrad a évoqué le chiffre 600 000. Pour faire suite aux questions posées par mon collègue, j'essaie de comprendre les tendances des trois à cinq dernières années. Le nombre de bourses et le nombre de prêts sont-ils demeurés environ les mêmes ces dernières années? Y a-t-il une catégorie en augmentation par rapport à l'autre? C'est ce que je souhaite comprendre et j'aimerais connaître votre avis à cet égard.

M. Conrad a également fait mention d'une somme de 13 000 $, qui représenterait le montant moyen de la dette ou du prêt d'un étudiant. S'agit-il d'un total ou du montant pour une seule année? Les étudiants nous ont présenté des chiffres effarants.

M. Conrad : Je vais commencer par répondre à la dernière partie de votre question. Cette somme de 13 000 $ est liée au Programme canadien de prêts aux étudiants, et représente donc une partie de l'endettement étudiant. Le gouvernement fédéral se charge de payer 60 p. 100 des besoins d'un étudiant, et le reste est couvert par les gouvernements provinciaux. Nous pouvons seulement vous présenter nos propres données.

Dans le cas de certains étudiants, leurs besoins peuvent être plus élevés. Puisque nous imposons des limites hebdomadaires quant aux prêts étudiants, cela en pousse vraisemblablement certains à aller chercher d'autres sources de financement. Il arrive souvent qu'une grande partie de ce financement provienne du Régime enregistré d'épargne-études, qui a permis à leurs parents et à d'autres personnes d'économiser en vue de leurs études. Cela en fait donc partie.

Ce programme prend de l'ampleur. De plus en plus d'étudiants fréquentent des établissements d'enseignement postsecondaire, et sont désormais admissibles à ce programme. Par le passé, certains étudiants n'auraient pas pu recevoir de soutien financier, mais le programme a été modifié pour leur permettre de présenter une demande. La demande en prêts et en bourses est en croissance. Notons que grâce aux investissements du gouvernement, la demande en bourses a connu une augmentation plus marquée. Par le passé, si les revenus d'un étudiant augmentaient ne serait-ce que d'un dollar, il pouvait se voir refuser l'accès à une bourse. Nous avons corrigé cette situation et mis en place un programme progressif, qui permet à un plus grand nombre d'étudiants d'obtenir de l'aide financière. Dans l'ensemble, la situation des étudiants s'est améliorée à la suite des changements apportés au cours des trois dernières années. La croissance de ce programme va de pair avec celle du portefeuille des prêts.

La sénatrice M. Deacon : J'ai examiné ces chiffres à plusieurs reprises et songé à tous les efforts consentis pour recouvrer les prêts et prendre en compte le facteur de risque. Plus

and grow, with that comes an element of risk. As you move forward, is there something you are thinking needs to be done differently in order to minimize the loss?

Mr. Conrad: There are lots of things we are actively doing the minimize the loss. That's why over time you see us doing better. Obviously, the committee is concerned when the government is writing off $163 million, and that's significant for us as well.

One of the things we have been doing is trying to get more information out of the students, ensuring their regular repayment. The best thing they can do is not walk away from the debt. The best thing they can do is take advantage of the support for repayment assistance. For example, we are working with our service provider, and we're seeing uptakes. Part of the costs where you have seen an increase in Supplementary Estimates (B) have been part of repayment assistance. The other part is that CRA, which handles collections of defaulted loans, has been investing a lot of money in tracing and other activities. A lot of times, students are hard to find or, in a lot of cases, they don't know anymore what their situation is. They have become very disconnected.

Senator M. Deacon: Thank you.

Senator Moncion: How much do you recover? Once they are written off, you are still looking for people who have stopped paying. So how much do you recover? Do you keep on working on the cases or forget them?

Mr. Conrad: With CRA, once the debt is written off its gone, to my knowledge. There may be a couple of cases where students come back and realize something has happened and want to repay the loan, but once it is written off, it is largely gone once the government has discharged the debt. And that $163 million is very much the end of a process of student loans where the money was borrowed many years before, students have gone through studies and gone through at least six years of not acknowledging the debt. So there are a lot of steps before we get to that last residual piece, and that essentially is, for all intents and purposes, gone.

Senator Moncion: I go back to Senator Eaton's question. She was saying it affects the credit bureau. If there is an amount on your credit bureau that is unpaid, it stays there for a long time. So you are saying that once it's written off, they are discharged from the debt and you are not going to do anything else on it, not even the credit bureau.

Mr. Conrad: The credit hit, as it were, on their credit rating is there, and through the normal credit rating system after a certain amount of time, that will start to become less of a variable in

vous accordez de prêts aux étudiants, plus les risques augmentent. Alors que votre programme continue de prendre de l'expansion, pensez-vous que des mesures pourraient être mises en place pour minimiser les pertes?

M. Conrad : Nous faisons toutes sortes de choses pour réduire les pertes. Bien entendu, lorsque le gouvernement radie 163 millions de dollars, le comité s'en préoccupe, et nous aussi. C'est un nombre très important.

Nous tentons d'obtenir davantage de renseignements sur les étudiants afin de vérifier s'ils remboursent leurs prêts comme il se doit. Les étudiants ont avantage à tirer profit de l'aide au remboursement qui leur est offerte, plutôt que de simplement faire fi de leurs dettes. Par exemple, nous travaillons avec notre fournisseur de services et nous voyons des résultats. L'aide au remboursement des prêts représente une partie des dépenses que vous pourrez retrouver dans le Budget supplémentaire des dépenses (B). L'ARC, qui se charge du recouvrement dans le cas d'un défaut de paiement, a beaucoup investi dans des opérations de suivi et d'autres activités. En effet, il arrive souvent que des étudiants déconnectés du système soient difficiles à trouver. Dans certains cas, nous ne possédons aucun renseignement sur leur situation actuelle.

La sénatrice M. Deacon : Je vous remercie.

La sénatrice Moncion : Quels montants êtes-vous en mesure de recouvrer? Une fois la créance radiée, poursuivez-vous vos recherches par rapport à la personne qui a cessé ses paiements? Continuez-vous d'effectuer des démarches, ou laissez-vous simplement tomber le dossier?

M. Conrad : À ma connaissance, une fois que les créances sont radiées, l'ARC s'en tient à cela. Dans de rares cas, des étudiants se rendent compte qu'ils n'ont pas remboursé leurs créances et souhaitent le faire, mais, une fois que ces dernières sont radiées, l'étudiant n'a plus rien à payer. Ce montant de 163 millions de dollars représente donc l'aboutissement d'un processus de prêts étudiants qui remontent à plusieurs années. Les étudiants ont terminé leurs études et ils n'ont rien remboursé durant six ans. Par contre, avant d'en arriver à ce point, il y a plusieurs autres étapes.

La sénatrice Moncion : Je souhaite revenir à la question de la sénatrice Eaton. Elle a dit que cela avait des répercussions sur la cote de crédit des personnes concernées. Le montant impayé figure dans le dossier de l'étudiant à l'agence d'évaluation du crédit. En somme, vous dites qu'une fois que la dette est radiée, un étudiant n'a plus à la rembourser et n'a plus à essayer de faire arranger sa cote de crédit.

M. Conrad : Le crédit évolue au fil du temps. Plus le temps passe, moins l'incidence est importante, donc nous n'effectuons pas de changement par rapport à la cote de crédit d'un étudiant.

terms of their credit rating. Once we have written off the debt, we don't go back and make any changes to their credit rating. We've done that already through the repayment system. We let the credit rating naturally evolve as it would based on the other variables in a student's life or someone who previously was a student.

Senator Moncion: Is the first provider for these loans still one of the major banks?

Mr. Conrad: No. Actually, several years ago the government took back the responsibility from the financial institutions.

Senator Moncion: So it is done through the government now.

Mr. Conrad: We contract out a part of it to a private company. My colleague had mentioned Davis + Henderson, but it's a government loan now. It's not a private sector loan from a bank. It was at one point.

Senator Moncion: Thank you.

Senator Marshall: I want to go back now to the $3 million. Vote 40 is very controversial because this year is the first year that the government ever used it. It has already been approved by a supply bill, but now it shows up again and will end up in another supply bill. Effectively, Parliament is approving the funding twice. Explain that to me. I don't understand why it shows up in Budget 2018 where you are going to be asking for approval for that money a second time.

Mr. Won: I appreciate that, senator. I guess the issue is in the list in the budget table, the infamous A2.11, that had the list of all the initiatives by department.

Senator Marshall: That's what I have here.

Mr. Won: This was not included in ESDC's 14 items. So it was under the allocation to be determined amount.

I agree with you that there is the funding in vote 40. I guess in a way it provides more transparency that this is actually being provided to ESDC. I think at the time we were still determining which department was going to be the lead on the SDG. So, we would have to confirm with TBS as to why they thought it would be appropriate to include it essentially twice, but I think it does provide a level of transparency about where the money was, which department was receiving the funding, whereas it was not clear when they published the budget.

Nous laissons plutôt la cote de crédit poursuivre son évolution naturelle, qui se fait en fonction d'une série de variables dans la vie de l'étudiant, ou de l'ancien étudiant.

La sénatrice Moncion : Le principal fournisseur de prêts demeure toujours l'une des grandes banques?

M. Conrad : Non. Par le passé, les institutions financières détenaient ce rôle, mais c'est le gouvernement qui en a la responsabilité depuis plusieurs années.

La sénatrice Moncion : Donc, c'est maintenant le gouvernement qui s'occupe de gérer ces prêts?

M. Conrad : Nous sous-traitons une partie de la gestion à une société privée. Mon collègue a évoqué Davis + Henderson, mais il s'agit maintenant d'un prêt qui provient du gouvernement, et non d'une banque dans le secteur privé.

La sénatrice Moncion : Je vous remercie.

La sénatrice Marshall : J'aimerais à présent revenir à cette somme de 3 millions de dollars dont nous avons parlé. Le crédit 40 a fait l'objet de controverses, car c'est la première fois que le gouvernement l'utilise. Il faisait déjà partie d'un projet de loi de crédits, mais je constate qu'on en reparle et qu'il devrait figurer dans le prochain projet de loi de crédits. Dans les faits, le Parlement compte approuver ces fonds à deux reprises. Pouvez-vous m'expliquer pourquoi? Quelque chose m'échappe. Pourquoi ce crédit est-il inclus dans le budget de 2018, pourquoi doit-il être approuvé une seconde fois?

M. Won : Je comprends, sénatrice. Je pense que la réponse se trouve dans le fameux tableau A2.11 du budget, qui contient la liste des initiatives de chaque ministère.

La sénatrice Marshall : C'est l'information dont je dispose.

M. Won : Cette somme n'était pas incluse dans les 14 postes concernant le ministère de l'Emploi et du Développement social. Elle faisait partie des montants à déterminer.

Je suis d'accord avec vous : le financement est prévu dans le crédit 40. Cette fois-ci, on indique en toute transparence que la somme est bien versée à Emploi et Développement social Canada. À l'époque, je crois que nous ne savions pas encore quel ministère allait chapeauter l'initiative des objectifs de développement durable. Il faudrait donc demander au Secrétariat du Conseil du Trésor pourquoi il a estimé qu'il serait approprié d'inclure cette somme à deux reprises. Cela dit, je crois qu'on indique maintenant en toute transparence à quel ministère la somme est remise, ce qui n'était pas clair au moment de la publication du budget.

Senator Marshall: It just demonstrates the concern we had a year has come to pass. So $3 million is left in vote 40. Will you be getting that money, or is that going to be left there for someone else to use for something else?

Mr. Won: My understanding of the way it will work, because we have been working with TBS closely, is that I think by the end of the session the department will have access to almost 100 per cent of its vote 40 amounts. We will not get extra funding.

Senator Marshall: You won't but Treasury Board will.

Mr. Won: Well, no, I think — well, they're reporting monthly or periodically. It was supposed to be monthly initially. I think it's now probably every few months they update their table online, and it shows —

Senator Marshall: So it should be still in their table, but it will be there for them to use for something else.

Mr. Won: My understanding is the way they are going to present it is they are going to show it as allocated to ESDC. That's just the table, online. It doesn't have any sort of parliamentary status. I think for the record it will be deemed as kind of used as per vote 40.

Senator Marshall: The project has been funded twice to the tune of $3 million.

Mr. Won: The department will only get it once.

Senator Marshall: You are looking from your perspective. I'm looking at it from an overall government perspective. Thank you.

[*Translation*]

Senator Forest: I'll ask my question again, because I may not have been clear enough. At the municipal level, when there is a consultation, for example on whether to amend a city plan, the contractor will be billed for the costs associated with this consultation. I'd like to know whether the same was true in your situation. For example, on a project like Trans Mountain, which requires an environmental impact assessment, is it the board's policy to bill the costs of the consultation to the contractor bidding on the project in question?

[*English*]

Mr. Fox: I will try, senator; thank you for the question.

La sénatrice Marshall : Cette situation est la preuve que nos préoccupations de l'an dernier étaient fondées. Le crédit 40 prévoit 3 millions de dollars. Obtiendrez-vous cette somme ou pourra-t-elle servir à complètement autre chose?

M. Won : Nous travaillons en étroite collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor. À ce que je comprends, d'ici la fin de la session, le ministère aura accès à pratiquement tous les fonds qui lui sont attribués au titre du crédit 40. Nous n'obtiendrons pas de sommes supplémentaires.

La sénatrice Marshall : Vous n'en obtiendrez peut-être pas, mais ce sera le cas du Conseil du Trésor.

M. Won : Je ne crois pas, non. Le Conseil du Trésor produit des rapports mensuellement ou périodiquement. Ce devait initialement être fait tous les mois. Je pense que le tableau en ligne est maintenant mis à jour tous les deux ou trois mois, et il indique...

La sénatrice Marshall : La somme devrait toujours se trouver dans le tableau, mais le Conseil du Trésor pourra s'en servir pour faire autre chose.

M. Won : Je crois comprendre que le Conseil du Trésor indiquera que la somme a été allouée à Emploi et Développement social Canada. Je parle du tableau en ligne, qui n'a absolument aucun statut parlementaire. Je pense que, officiellement, on considérera que la somme a été versée comme prévu dans le crédit 40.

La sénatrice Marshall : On a présenté une enveloppe de 3 millions de dollars pour le projet à deux reprises.

M. Won : Le ministère ne les recevra qu'une seule fois.

La sénatrice Marshall : Vous voyez la situation de votre point de vue. Je pense au gouvernement en général. Merci.

[*Français*]

Le sénateur Forest : Je vais encore une fois poser ma question, car il est probable que je n'ai pas été assez clair. À l'échelle municipale, quand une consultation a lieu, par exemple, sur une modification d'un plan d'urbanisme et ainsi de suite, les coûts engendrés par cette consultation seront facturés au promoteur. Je voulais vérifier si tel était le cas dans votre situation. Par exemple, dans le cas d'un projet comme Trans Mountain, qui exige une étude d'impact sur l'environnement, fait-il partie des politiques de l'office de facturer les coûts de la consultation au promoteur qui fait la demande pour le projet en question?

[*Traduction*]

M. Fox : Je vous remercie de votre question, monsieur le sénateur. Je vais tenter d'y répondre clairement.

The NEB is all 97 per cent cost recovered. So all of the costs NEB expended, including the participant funding costs and all of the costs of our own staff and travel and everything, will be recovered through our cost recovery regulations which charge companies that ship oil and natural gas. So all of the costs that came out through us will be recovered.

[*Translation*]

Senator Forest: If the project requires an environmental impact assessment and the recommendation is to not move forward with the project, the contractor would not have to pay anything, since the project would not be carried out. Is that it?

[*English*]

Mr. Fox: That's a good follow-up. In this situation, Trans Mountain is already regulated by the National Energy Board. So those costs would be recovered from the industry. The way that our cost recovery regulations work, essentially the costs that we incur for oil pipelines go to the pipeline companies generically and we divide up the costs based on the number of barrels that flow through them. So those costs would be recovered, and Trans Mountain would have to pay part of that.

In another circumstance where the company is not regulated by us in advance, it would be the rest of the oil pipeline industry, which is already regulated by the NEB, that would pay those costs. So the costs would always be recovered, not always directly from the applicant.

Senator Klyne: Good morning and thank you for appearing this morning. I have one question for Mr. Power and one for Mr. Perlman.

Mr. Power, I am looking at what I assume is not an overlap, but I want to make sure. I see the Department of Indian Affairs and Northern Development has been allocated $313,000 for the TMX Reconsideration, while you're requesting an additional $6 million for the Trans Mountain Expansion Project. I'm wondering how those monies will be used. Are you aware of the 313,000 that is coming through Indian Affairs and Northern Development? Since they are two different departments, NEB and Indigenous-Crown Relations, is there any overlap of that usage regarding the Trans Mountain project?

Mr. Power: Thank you for your question, senator. We were part, along with Indian and Northern Affairs, of a multi-department, multi-organization Treasury Board submission. The scopes of work were built by each organization. So the $6 million that we requested was solely for the use or solely for the

L'Office national de l'énergie recouvre ses coûts à 97 p. 100. Ainsi, toutes les dépenses de l'office, y compris en ce qui concerne l'aide financière aux participants des consultations et l'ensemble des frais de déplacement de son personnel, seront récupérées par l'entremise du Règlement sur le recouvrement des frais. Nous facturons les sociétés qui se servent des oléoducs et des gazoducs. Par conséquent, tous les coûts de l'office sont recouverts.

[*Français*]

Le sénateur Forest : S'il s'agit d'un projet qui fait l'objet d'une consultation d'impact environnemental et que la recommandation est de ne pas donner suite au projet, le promoteur n'a rien à payer, car le projet ne se réalise pas; est-ce bien cela?

[*Traduction*]

M. Fox : C'est une excellente question complémentaire. Dans cette situation, Trans Mountain est déjà réglementée par l'Office national de l'énergie. Les coûts seront donc remboursés par l'industrie. Dans le cadre du Règlement sur le recouvrement des frais, les dépenses que nous avons pour les oléoducs sont transférées aux sociétés d'oléoducs dans leur ensemble. Nous divisons les coûts en fonction du nombre de barils que chacune d'entre elles achemine. Ces coûts seront donc recouverts, et Trans Mountain en paiera une partie.

Dans le cas d'une société qui ne serait pas déjà réglementée par l'office, le reste de l'industrie des oléoducs devrait payer ces coûts. Les dépenses sont toujours remboursées, même si ce n'est pas nécessairement par le promoteur directement.

Le sénateur Klyne : Bonjour à tous. Merci d'être avec nous ce matin. J'ai une question pour M. Power et une autre pour M. Perlman.

Monsieur Power, j'ai remarqué quelque chose qui n'est probablement pas un dédoublement, mais je veux le confirmer. Je vois qu'on a alloué 313 000 $ au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour le réexamen du projet d'expansion de l'oléoduc Trans Mountain. De votre côté, vous demandez 6 millions de dollars supplémentaires pour le même réexamen. J'aimerais savoir à quoi serviront exactement ces sommes. Êtes-vous au courant de l'enveloppe de 313 000 $ qui sera versée à Affaires indiennes et du Nord Canada? Étant donné qu'il s'agit de deux organisations distinctes, l'Office national de l'énergie et le ministère des Relations Couronne-Autochtones, y a-t-il des chevauchements par rapport au projet Trans Mountain?

M. Power : Je vous remercie de votre question, monsieur le sénateur. Nous avons présenté, de concert avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, une demande multiorganisationnelle au Conseil du Trésor. Chaque entité a défini son mandat à accomplir. Par conséquent, les 6 millions de

purpose of the TMX Reconsideration. Indigenous and Northern Affairs would have looked at whatever scope of work they needed to do and cost estimated that, so I do not believe that there is any overlap of the amounts.

Senator Klyne: That leads me to another question. Do we have a new total now of all the monies for funding allocated to TMX across all ministries and departments?

Mr. Fox: I don't think, senator, that would be something that would be available to us. It may exist somewhere, but we only find out about our own funding.

Senator Klyne: Okay, very good.

Mr. Perlman, last year, it was related to this committee — I was not here, but I found this in our notes — that it was the intent to try to reduce that 9 per cent, three-year default rate, which doesn't surprise me. Earlier, you mentioned a lower default rate on the existing file. If we look at it over a three-year loan default rate, it's 9 per cent.

Mr. Perlman: Yes, it's 9 per cent, but I don't think I mentioned there was a lower default rate.

Senator Klyne: Oh, it's a percentage of your book.

Mr. Perlman: It's the percentage of the total asset base.

Senator Klyne: Because that three-year rate keeps moving, where is it at now? What's the new three-year —

Mr. Perlman: I believe it's still at 9 per cent.

Senator Klyne: How could you manage that down below 9 per cent?

Mr. Won: The department continued to work with the CRA and the service provider as well on the increases to the program such as the Repayment Assistance Plan and then negotiating payment plans to help students, when they're finished, to make the payment. The rate has been forecast by the Chief Actuary and was rarely stable. It has come down significantly since the early 2000s. There were double digits certainly in the early 2000s, but it has come down to 9 per cent and stabilized there.

I think people can understand that essentially the government is the lender of "only resort," essentially, so I think that's not an unreasonable rate.

Senator Klyne: Thank you.

Senator M. Deacon: Mr. Perlman, I want to come back to the student loan issue and something. We learned that the current minimum after-tax income an individual can make before they

dollars que nous avons demandés serviraient uniquement au réexamen du projet Trans Mountain. Pour sa part, le ministère des Affaires indiennes et du Nord a estimé les coûts pour mener ses propres activités. Je ne crois donc pas qu'il y a de chevauchements.

Le sénateur Klyne : Votre réponse m'amène à une autre question. Avons-nous un total à jour de toutes les sommes allouées à l'ensemble des ministères et organisations pour le projet Trans Mountain?

M. Fox : Je ne crois pas, monsieur le sénateur, que nous avons accès à ce chiffre. Il a peut-être été calculé, mais nous n'avons les données que sur les fonds qui nous sont alloués.

Le sénateur Klyne : D'accord, je comprends.

Monsieur Perlman, l'an dernier, on a parlé au comité — je n'y étais pas, mais je l'ai découvert dans nos notes d'information — de l'objectif de réduire le taux de défaut de paiement des prêts à 9 p. 100 sur trois ans, ce qui n'est pas surprenant. Plus tôt, vous avez mentionné un taux inférieur. Le taux de défaut de paiement des prêts sur trois ans est de 9 p. 100, n'est-ce pas?

M. Perlman : C'est exact, il est de 9 p. 100. Je ne pense pas avoir parlé d'un taux de défaut inférieur.

Le sénateur Klyne : Oh, c'est un pourcentage de vos livres.

M. Perlman : C'est le pourcentage du total de l'actif.

Le sénateur Klyne : Étant donné que le taux sur trois ans n'est pas fixe, où en est-il maintenant? Quel est le nouveau taux sur trois ans...

M. Perlman : Je crois qu'il est toujours de 9 p. 100.

Le sénateur Klyne : Quelles mesures pourriez-vous prendre pour passer sous la barre des 9 p. 100?

M. Won : Le ministère continue de collaborer avec l'Agence du revenu du Canada et le fournisseur de services pour bonifier les initiatives comme le Programme d'aide au remboursement. Nous visons à négocier des plans de remboursement pour aider les étudiants, après leurs études, à effectuer les paiements. Le pourcentage, qui est rarement resté stable, a été établi selon les prévisions de l'actuaire en chef. Il a chuté depuis le début des années 2000. On parlait d'un taux à deux chiffres à l'époque. Il a atteint 9 p. 100 et il s'est stabilisé.

À mon avis, les gens comprennent que le gouvernement est alors le seul prêteur possible. Ce n'est donc pas un pourcentage excessif.

Le sénateur Klyne : Merci.

La sénatrice M. Deacon : Monsieur Perlman, je reviens à la question des prêts aux étudiants. Nous avons appris que les gens sont tenus de commencer à rembourser leur prêt à partir du

are required to start paying back the loan is $25,000, which is low by living standards and life in Canada.

Can you let us know what, if any, downside there would be to raising that threshold? If we raised that threshold, would it be possible to have a more livable salary before payments need to be made? Do you think it would lead to more problems, fewer defaults? Do you have any thoughts?

Mr. Conrad: Senator, you're correct. The minimum income at which a single person has to pay is $25,000, but if people have dependents, that amount goes up. That was previously around $20,000 and the government moved it to $25,000. Moving it higher would cost the government more, given the cost of the system.

I think the most important thing about looking at that number is it's not the only variable we put in place around affordability of paying back the loan. The loan is amortized over a set period of time, and there is a limit on how much of someone's income they have to pay. No one pays more than 20 per cent of their income. Most are around 10 per cent.

We really have to look at all the parameters of getting people into repayment, and the minimum amount is simply one of them. Over time we've adapted a number of them, and we feel at the moment the system is actually working a lot better than it had been in the past. We feel quite comfortable that students have the supports.

One of the biggest variables is actually getting students to apply for repayment assistance if they're entitled to it. That has been a large part of our focus over the last year or so.

The Chair: Honourable senators, thank you very much. To the witnesses, thank you.

We will continue our study of Supplementary Estimates (B).

[*Translation*]

We now have before us representatives from the two departments now responsible for Indigenous Services Canada.

[*English*]

We have Paul Thoppil, Chief Finances, Results and Delivery Officer, Indigenous Services Canada. He is accompanied by Odette Johnston, Director General, Children and Families Branch.

moment où ils gagnent 25 000 $ en revenu après impôt, ce qui est peu compte tenu du coût de la vie au Canada.

Pouvez-vous nous dire quels seraient les inconvénients, le cas échéant, d'augmenter ce seuil? Ne serait-il pas ainsi possible d'obtenir un salaire suffisant avant de devoir faire des paiements? Une telle approche engendrerait-elle plus de problèmes ou réduirait-elle le taux de défaut de paiement? Qu'en pensez-vous?

M. Conrad : Vous avez raison, madame la sénatrice. Une personne célibataire doit gagner au moins 25 000 $ avant d'être tenue de rembourser son prêt. Cela dit, le seuil augmente pour les emprunteurs qui ont des personnes à charge. Auparavant, le seuil était d'environ 20 000 $. Le gouvernement l'a fait passer à 25 000 $. Une hausse supplémentaire entraînerait des coûts pour le gouvernement, compte tenu des frais associés au régime.

L'aspect le plus important à considérer par rapport à ce seuil, c'est que nous avons mis en place d'autres mesures pour faciliter le remboursement des prêts. Le montant est amorti sur une période fixe et il y a une limite établie selon le revenu de la personne. Aucun emprunteur ne paie plus de 20 p. 100 de son revenu. En général, la proportion se situe plutôt autour de 10 p. 100.

Nous devons tenir compte de l'ensemble des paramètres afin de permettre aux gens de rembourser les prêts. Le seuil n'est qu'un aspect parmi d'autres. Au fil du temps, nous avons adapté un certain nombre d'entre eux. Nous pensons que le régime actuel est beaucoup plus efficace. Nous sommes persuadés que les étudiants ont accès au soutien nécessaire.

L'un des principaux objectifs est de faire en sorte que les étudiants admissibles s'inscrivent au Programme d'aide au remboursement. Depuis environ un an, nous y consacrons une grande partie de nos efforts.

Le président : Honorables sénateurs, merci beaucoup. Je remercie également les témoins.

Nous allons continuer notre étude du Budget supplémentaire des dépenses (B).

[*Français*]

Nous avons devant nous les représentants des deux ministères chargés des Services aux Autochtones du Canada.

[*Traduction*]

Nous accueillons M. Paul Thoppil, dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution de Services aux Autochtones Canada. Il est accompagné de Mme Odette Johnston, directrice générale de la Direction générale de l'enfance et de la famille.

We also have Alex Lakroni, Chief Finances, Results and Delivery Officer, Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada; and also Eric Marion, Senior Director Fiscal Policy, Policy Development and Coordination Branch.

Welcome, and thank you, Mr. Thoppil and your team, and Mr. Lakroni and your team, for accepting our invitation.

I have been informed by the clerk that Mr. Thoppil has comments to share with us, to be followed by Mr. Lakroni and then questions by the senators.

[*Translation*]

Mr. Thoppil, the floor is yours.

Paul Thoppil, Chief Finances, Results and Delivery Officer, Indigenous Services Canada: Honourable senators, thank you for the invitation to discuss the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2019.

[*English*]

First, I'd like to draw the members' attention to a deck entitled "2018-19 Supplementary Estimates (B)," which I have tabled with the committee.

[*Translation*]

Slide 3 shows that ISC Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2019, includes initiatives totalling $273.6 million, which will bring the total funding for the department to approximately $11.7 billion for 2018-19. This funding will support the department to improve access to high-quality services for Indigenous peoples; to improve the socio-economic conditions, quality of life, and safety in their communities; and to facilitate the path to self-determination.

[*English*]

With respect to financial highlights, slide 4 shows a net increase of $273.6 million. That is composed primarily of $99.8 million for the Emergency Management Assistance Program; $70.3 million to reform First Nations Child and Family Services; $64.4 million to advance the new fiscal relationship with First Nations; $37.5 million for the transformation of First Nations elementary and secondary education programs; and $31.7 million for internal support services, offset by a net transfer out of $47.3 million with other government departments, primarily with Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada.

Nous recevons également les représentants de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada : le dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution, M. Alex Lakroni; et le directeur principal de la politique financière de la Direction générale de l'élaboration et coordination de politiques, M. Eric Marion.

Je souhaite la bienvenue à M. Thoppil, à M. Lakroni et à leur équipe. Je les remercie d'avoir accepté notre invitation.

La greffière m'a dit que nous allons commencer par M. Thoppil, qui sera suivi par M. Lakroni. Les sénateurs poseront ensuite des questions.

[*Français*]

Monsieur Thoppil, la parole est àvous.

Paul Thoppil, dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution, Services aux Autochtones Canada : Honorables sénateurs, je vous remercie de m'avoir invité à venir parler du Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019.

[*Traduction*]

Je souhaite d'abord attirer l'attention sur la présentation que j'ai soumise au comité. Elle s'intitule « Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018-2019 ».

[*Français*]

La diapositive n^{o} 3 indique que le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 de SAC comprend des initiatives totalisant 273,6 millions de dollars, ce qui portera le total du financement pour le ministère à environ 11,7 milliards de dollars pour 2018-2019. Ce financement permettra au ministère d'améliorer l'accès des peuples autochtones à des services de haute qualité, d'améliorer les conditions socioéconomiques, la qualité de vie et la sécurité dans les collectivités autochtones et de faciliter le cheminement vers l'autodétermination.

[*Traduction*]

Pour ce qui est des points importants sur le plan financier, la diapositive 4 montre une augmentation nette de 273,6 millions de dollars qui comprend principalement : 99,8 millions de dollars pour le Programme d'aide à la gestion des urgences; 70,3 millions de dollars pour la réforme des Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations; 64,4 millions de dollars pour faire progresser la nouvelle relation financière avec les Premières Nations; 37,5 millions de dollars pour la transformation des programmes d'enseignement primaire et secondaire des Premières Nations; et 31,7 millions de dollars pour les services de soutien internes. Cette augmentation est compensée par un transfert net de 47,3 millions de dollars avec d'autres ministères,

Slide 4 also provides a display in terms of voted expenditures. A net increase of $32.9 million will flow through vote 1, operating expenditures; a net decrease of $0.2 million in vote 5, capital expenditures; and a net increase of $270.8 million will flow through vote 10, grants and contributions.

I will now describe the major items included in Supplementary Estimates (B). On slides 5 to 7, the largest item in these supplementary estimates, the $99.8 million, is funding for the Emergency Management Assistance Program. The department will be using this funding to cover response costs associated with the 2018 spring flooding, wild fires in places such as B.C. and other emergencies such as tornadoes, as well as the recovery costs, including the repair and restoration of critical infrastructure in these communities.

On slide 8, the second-largest item is $70.3 million to reform First Nations Child and Family Services. This amount, combined with the $293 million through the budget implementation vote, brings the total additional funding in this program to $363.3 million in 2018-19. This funding will be used to accelerate reform of the First Nations Child and Family Services program through investments in agencies and service providers, and to implement recent orders from the Canadian Human Rights Tribunal.

The third item is on slide 9. It is $64.4 million to advance the new fiscal relationship with First Nations. This funding will be used to better support First Nations communities, as well as the co-development and implementation of the new fiscal relationship with First Nations.

Indigenous Services Canada is preparing to implement a new grant offer, effective April 1, 2019. Over 250 First Nations expressed interest in the grant, and over 100 are expected to receive an offer.

[*Translation*]

The fourth item explained on slide 10 will provide $37.5 million for the transformation of First Nations elementary and secondary education programs, which will be implemented under a two-phase approach. The first phase is the implementation of annually updated, data-driven, interim regional funding formulas; and the second phase is the negotiation of regional

principalement avec Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada.

La diapositive 4 présente également les dépenses votées : une augmentation nette de 32,9 millions de dollars provenant du crédit 1, « Dépenses de fonctionnement »; une diminution nette de 0,2 million de dollars dans le crédit 5, « Dépenses en capital »; et une augmentation nette de 270,8 millions de dollars provenant du crédit 10, « Subventions et contributions ».

Je vais maintenant vous décrire brièvement les principaux postes du Budget supplémentaire des dépenses (B). Les diapositives 5 à 7 montrent le poste le plus important du Budget supplémentaire des dépenses, soit un montant de 99,8 millions de dollars, qui sert à financer le Programme d'aide à la gestion des urgences. Le ministère utilisera ces fonds pour couvrir les coûts d'intervention liés aux inondations du printemps 2018, aux feux de forêt comme ceux en Colombie-Britannique ou à d'autres situations d'urgence comme les tornades, ainsi que les coûts de rétablissement, notamment la réparation et la remise en état des infrastructures essentielles.

À la diapositive 8, on retrouve le deuxième poste en importance du Budget supplémentaire des dépenses, à savoir la réforme des Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations, qui correspond à un montant de 70,3 millions de dollars. Cette somme, qui s'ajoute aux 293 millions de dollars du crédit d'exécution du budget, porte le total du financement supplémentaire pour ce programme à 363,3 millions de dollars pour 2018-2019. Ces fonds serviront à accélérer la réforme du programme des Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations au moyen d'investissements dans les organismes et les fournisseurs de services en vue de mettre en œuvre les récentes ordonnances du Tribunal canadien des droits de la personne.

Le troisième poste, qui est présenté à la diapositive 9, est un montant de 64,4 millions de dollars destiné à faire progresser la nouvelle relation financière avec les Premières Nations. Ces fonds permettront de mieux soutenir les collectivités des Premières Nations ainsi que le codéveloppement et la mise en œuvre de la nouvelle relation financière avec les Premières Nations.

Services aux Autochtones Canada se prépare à mettre en œuvre une nouvelle subvention à compter du 1er avril 2019. Plus de 250 Premières Nations ont exprimé leur intérêt à l'égard de cette subvention, et plus de 100 d'entre elles devraient recevoir une offre.

[*Français*]

Le quatrième poste expliqué dans la diapositive no 10 permettra d'offrir un financement de 37,5 millions de dollars pour la transformation de programmes d'éducation primaire et secondaire qui sera mise en œuvre en deux phases. La première phase comprend la mise en œuvre de formules de financement régional provisoires qui sont fondées sur des données et mises à

education agreements. Regional funding formulas are being finalized to ensure implementation and allocation processes are in place for April 1, 2019.

[*English*]

Indigenous Services Canada is also requesting $31.7 million for internal support services, as shown in slide 11. This funding is intended to stabilize Indigenous Services Canada operations and to ensure that programs and employees are supported at capacity to allow for the transformation of services and renewed relationships with Indigenous peoples.

Prior to the machinery-of-government announcement to create Indigenous Services Canada and Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada as distinct departments, internal services represented 3.2 per cent of total program funding. This additional funding, even after factoring the inclusion of the First Nations Inuit Health Branch, brings the internal services portion to 2.3 per cent.

Also included in the supplementary estimates is the transfer of $53.9 million for reallocation of funding to Lands and Economic Development and Individual Affairs programs under Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada. Funding levels of both departments will be adjusted once the transformation is finalized and any future transfers of programming between the two departments are completed.

[*Translation*]

The remaining slides provide information pertaining to additional key initiatives, on slides 2 to 18, as well as updates on the budget 2018 initiatives that are being accessed through the budget implementation vote, on slides 19 to 21.

[*English*]

Mr. Chair, the supplementary estimates will enable us to continue to make concrete steps to address the needs of Indigenous peoples.

[*Translation*]

My colleagues and I look forward to discussing any aspects of the estimates with you and welcome your questions regarding my presentation.

The Chair: Thank you, Mr. Thoppil.

Mr. Lakroni.

jour annuellement, et la deuxième phase comprend la négociation d'ententes régionales sur l'éducation. Les formules de financement régional sont en voie d'être terminées afin de s'assurer que les processus de mise en œuvre et d'affectation sont en place pour le 1er avril 2019.

[*Traduction*]

Comme l'indique la diapositive 11, Services aux Autochtones Canada demande également un montant de 31,7 millions de dollars pour les services de soutien internes. Ce financement servira à stabiliser les activités du ministère et à garantir que les programmes et les employés disposent des ressources nécessaires à la transformation des services et au renouvellement des relations avec les peuples autochtones.

Avant que l'appareil gouvernemental annonce la création des ministères distincts, Services aux Autochtones Canada et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, les services internes représentaient 3,2 p. 100 du financement des programmes. Ce financement additionnel, en incluant la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits, porte la proportion à 2,3 p. 100.

Un transfert de 53,9 millions de dollars est également compris dans le Budget supplémentaire des dépenses pour la réaffectation des fonds aux Programmes des services relatifs aux terres et au développement économique et des affaires individuelles de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada. Les niveaux de financement des deux ministères seront ajustés lorsque la transformation et les futurs transferts de programmes entre ces deux entités seront terminés.

[*Français*]

Les autres diapositives contiennent des renseignements au sujet d'autres initiatives importantes dans les diapositives nos 2 à 18, ainsi que des mises à jour sur les initiatives du budget de 2018 qui sont financées au moyen des crédits d'exécution du budget dans les diapositives nos 19 à 21.

[*Traduction*]

Monsieur le président, le Budget supplémentaire des dépenses nous permettra de continuer à prendre des mesures concrètes pour répondre aux besoins des Autochtones.

[*Français*]

C'est avec plaisir que je discuterai avec mes collègues des aspects de ce budget des dépenses avec vous. Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions au sujet de mon exposé.

Le président : Merci, monsieur Thoppil.

Monsieur Lakroni.

[*English*]

Alex Lakroni, Chief Finances, Results and Delivery Officer, Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada: Thank you, Mr. Chair and honourable senators, for inviting us today to discuss the 2018-19 Supplementary Estimates (B) related to Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada. I acknowledge that we come together on the traditional territory of the Algonquin people.

As you have noted, I have with me Eric Marion, Senior Director, Senior Director Fiscal Policy, Policy Development and Coordination Branch, for Treaties and Aboriginal Governments for the department.

The proposed funding in Supplementary Estimates (B) continues to build upon the investments that have already been made to accelerate progress toward self-government and self-determination agreements based on new policies, laws and operational practices.

Supplementary Estimates (B), in terms of proposed funding, represents initiatives totalling $174.9 million in funding, which will bring the total appropriations for CIRNAC from $4.9 billion to $5.9 billion for the fiscal year 2018-19. This funding is comprised of two components: $112.8 million for new funding and $62.1 million for net transfers from various government departments, including ISC.

The funding would allow the government to continue to take concrete steps to accelerate the renewal of nation-to-nation, Inuit-Crown and government-to-government relationships between Canada and First Nations, Inuit and Metis, based upon recognition of rights, respect, cooperation and partnership to support Indigenous peoples' vision of self-determination and advance the work in the North.

The largest portion of this funding is in vote 10, grants and contributions, with a total of $105.8 million. These funds are largely for the Métis Nation Housing Strategy and Métis National Heritage Centre, and the transfer from Indigenous Services Canada. I will touch upon these two initiatives.

Funding of $48.4 million is an investment to support the Métis Nation Housing Strategy and for the construction of the Métis National Heritage Centre by 2020 in the historic Upper Fort Garry in Winnipeg. This investment is intended to reduce the Métis Nation core housing gap by 50 per cent by 2028-29 and represents a deep commitment to reconciliation with the Métis

[*Traduction*]

Alex Lakroni, dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada : Monsieur le président, honorables sénateurs, je vous remercie de nous avoir invités aujourd'hui pour parler du Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2018-2019 en ce qui concerne le ministère des Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada. Je reconnais que nous sommes réunis sur le territoire traditionnel du peuple algonquin.

Comme vous l'avez souligné, je suis accompagné d'Eric Marion, directeur principal de la politique financière de la Direction générale de l'élaboration et coordination de politiques, du secteur des Traités et gouvernement autochtone du ministère.

Le financement proposé dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) fait fond sur les investissements qui ont déjà été faits pour accélérer les progrès vers la conclusion d'ententes d'autonomie gouvernementale et d'autodétermination qui sont fondées sur de nouvelles politiques, lois et pratiques opérationnelles.

Les fonds prévus dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) représentent des initiatives totalisant 174,9 millions de dollars, ce qui portera les crédits totaux du ministère de 4,9 milliards à 5,9 milliards de dollars pour l'exercice 2018-2019. Le financement a deux volets : de nouveaux fonds de 112,8 millions de dollars et des transferts nets de 62,1 millions de dollars provenant de divers ministères, dont Services aux Autochtones Canada.

Ce financement permettrait au gouvernement de continuer à prendre des mesures concrètes pour accélérer le renouvellement des relations de nation à nation, entre les Inuits et la Couronne, et de gouvernement à gouvernement, entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis, qui sont fondées sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat. Il servirait également à appuyer la vision des peuples autochtones en matière d'autodétermination et à faire progresser le travail dans le Nord.

La plus grande partie de ce financement se trouve dans les subventions et contributions du crédit 10, qui totalisent 105,8 millions de dollars. Ces fonds sont principalement répartis entre la stratégie sur le logement de la Nation métisse et le centre national du patrimoine des Métis, ainsi que le transfert provenant de Services aux Autochtones Canada. Je vais parler brièvement des deux initiatives.

Le financement de 48,4 millions de dollars est un investissement pour appuyer la stratégie sur le logement de la Nation métisse et la construction d'un centre national du patrimoine des Métis d'ici 2020, dans le Upper Fort Garry historique, à Winnipeg. Cet investissement vise à réduire de 50 p. 100 d'ici 2028-2029 le manque impérieux de logements de

Nation by supporting them in the management of their own culture, art and history toward ensuring their rightful place in Canadian history.

Funding of $53.9 million is a transfer from the Department of Indigenous Services Canada for reallocation of funding from programs under ISC to Lands and Economic Development and Individual Affairs programs under CIRNAC, as my colleague just mentioned.

As for vote 1, the department is seeking $68.9 million, of which the majority pertains to $57 million of out-of-court settlements. These eliminate the liability and advance Canada's overall commitment to reconciliation in a balanced way that respects the rights of the First Nations and all Canadians.

Also, vote 1 includes $4.9 million for internal support services to stand up Indigenous Services Canada and Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada as departments. This investment is intended to stabilize the operations of the two new organizations as a first step in ensuring programs and employees are supported with sufficient capacity to allow for the transformation of services and a renewed relationship with Indigenous peoples.

[*Translation*]

In terms of results, Canada's engagement through over 75 recognition of Indigenous rights and self-determination discussion tables brings greater flexibility to negotiations and provides a place to explore new ways to reach agreements that will recognize the rights of Indigenous groups and advance their unique visions of self-determination. It was through a discussion table that a special claim under the Williams Treaties in support of the resolution of the *Alderville* case was reached.

Through the permanent bilateral mechanisms, the department has supported a transformative change in joint priority setting with the Assembly of First Nations, Inuit Tapiriit Kanatami and the Métis National Council. This changed approach has led to progress, such as the co-developed Métis Nation Housing Sub-Accord, signed in July 2018.

Mr. Chair, these estimates will enable the department to deliver on its priorities and to emphasize sound financial management and the efficiency of its operations and administration.

la Nation métisse. Il représente un engagement profond envers la réconciliation avec la Nation métisse en l'aidant à gérer sa culture, son art et son histoire pour lui assurer une place légitime dans l'histoire canadienne.

Le financement de 53,9 millions de dollars est un transfert du ministère des Services aux Autochtones Canada pour la réaffectation des fonds aux programmes de terres et développement économique et d'Affaires individuelles de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, comme mon collègue vient de le dire.

En ce qui concerne le crédit 1, le ministère demande 68,9 millions de dollars, dont la majorité, soit 57 millions de dollars, est allouée aux règlements à l'amiable. Ces mesures éliminent le passif comptable et font progresser l'engagement global du Canada à l'égard de la réconciliation d'une manière équilibrée qui respecte les droits des Premières Nations et de tous les Canadiens.

De plus, le crédit 1 comprend 4,9 millions de dollars pour les services de soutien internes afin d'appuyer Services aux Autochtones Canada et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada en tant qu'organisations distinctes. Cet investissement a pour but de stabiliser les activités des deux nouvelles organisations comme première étape pour garantir que les programmes et les employés disposent des ressources nécessaires à la transformation des services et au renouvellement des relations avec les peuples autochtones.

[*Français*]

Quant aux résultats, l'engagement du Canada, au moyen de plus de 75 tables de discussion sur la reconnaissance des droits des Autochtones et l'autodétermination, apporte une plus grande souplesse aux négociations et offre un endroit pour explorer les nouvelles façons de conclure des ententes qui reconnaîtront les droits des groupes autochtones et feront progresser leur vision de l'autodétermination. C'est grâce à une table de discussion que l'on a pu obtenir une revendication spéciale en vertu des traités Williams à l'appui du règlement du litige *Alderville*.

Grâce aux mécanismes bilatéraux permanents, le ministère a appuyé un changement transformateur dans l'élaboration et l'établissement conjoint des priorités et l'identification des enjeux en fonction de distinctions avec l'Assemblée des Premières Nations, l'Inuit Tapiriit Kanatami et le Ralliement national des Métis. Ce changement d'approche a permis de réaliser des progrès, tels que l'Accord auxiliaire sur le logement de la Nation métisse, signé en juillet 2018.

Monsieur le président, le présent Budget supplémentaire des dépenses permettra au ministère de réaliser ses priorités et de mettre l'accent sur la saine gestion financière, de même que l'efficience des activités et de l'administration du ministère.

We look forward to discussing these estimates with you and welcome your questions regarding this presentation. Thank you.

The Chair: Thank you.

[*English*]

Senator Marshall: Thank you very much. My first question is for Mr. Thoppil with Indigenous Services Canada.

The funding for First Nations Child and Family Services, the $290 million that was in vote 10, has it been drawn down?

Mr. Thoppil: That is correct.

Senator Marshall: Has it been spent?

Mr. Thoppil: That is correct.

Senator Marshall: This is an additional $70 million?

Mr. Thoppil: Right.

Senator Marshall: It's for First Nations Child and Family Services, so it is not just children; it's for families, too. Do the children have to be within a certain age range?

Mr. Thoppil: Thank you, senator, for the question. I'm going to ask my colleague Odette Johnston to respond.

Odette Johnston, Director General, Children and Families Branch, Indigenous Services Canada: Yes, it is for both First Nations children and for families. The program is designed to address child protection but also to keep children in families and communities. A lot of the measures with the program are not just on the protection side but also on the prevention side and trying to work with both families and children.

Senator Marshall: If we're looking at the population to which this funding applies, how many First Nations children would be eligible for this bundling? What's the total population of First Nations children?

Ms. Johnston: I would have to get back to you on that. I do know, in terms of the numbers of children in care, our last figures were about 9,000.

Senator Marshall: So this program would apply to those 9,000 children and their families?

Nous serions heureux de discuter des aspects de ce budget des dépenses avec vous, et nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions sur cette présentation. Je vous remercie.

Le président : Merci.

[*Traduction*]

La sénatrice Marshall : Merci beaucoup. Ma première question s'adresse à M. Thoppil de Services aux Autochtones Canada.

Les fonds pour les Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations, c'est-à-dire les 290 millions de dollars prévus au crédit 10, ont-ils été utilisés?

M. Thoppil : C'est exact.

La sénatrice Marshall : Ont-ils été dépensés?

M. Thoppil : C'est exact.

La sénatrice Marshall : Vous demandez maintenant 70 millions de dollars supplémentaires, n'est-ce pas?

M. Thoppil : C'est exact.

La sénatrice Marshall : Cette somme est allouée aux Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations. Nous ne parlons donc pas seulement des enfants, mais des familles aussi. Les enfants font-ils partie d'une certaine tranche d'âge?

M. Thoppil : Je vous remercie, madame la sénatrice, de la question. Je vais demander à ma collègue Odette Johnston d'y répondre.

Odette Johnston, directrice générale, Direction générale de l'enfance et de la famille, Services aux Autochtones Canada : Vous avez raison : les fonds serviront aux enfants des Premières Nations et à leur famille. Le programme a pour objectif d'offrir des services de protection de l'enfance et de permettre aux enfants de rester dans leur famille et leur communauté. Toute une série de mesures ne se cantonnent pas à la protection, mais portent aussi sur la prévention et le travail auprès des familles et des enfants.

La sénatrice Marshall : En ce qui concerne la population à laquelle le financement s'applique, combien d'enfants des Premières Nations seraient admissibles? Combien y a-t-il d'enfants des Premières Nations?

Mme Johnston : Je vais devoir vous soumettre ma réponse plus tard à ce sujet. Je peux néanmoins vous dire que, selon les derniers chiffres dont nous disposons, environ 9 000 enfants sont pris en charge.

La sénatrice Marshall : Est-ce à dire que le programme s'appliquerait à ces 9 000 enfants et à leur famille?

Ms. Johnston: That's correct, but also for those outside of care.

Senator Marshall: That's informative. Thank you very much.

The $31.7 million for internal support services, what is that for? Is that for staff? What would be included in that?

Mr. Thoppil: There are two components to that, senator. One is to create internal services capacity to support the programs to deliver their supports to Indigenous people, so finance, HR, IT, corporate secretariat and communications. When you create a new department, those are the requisite organizational supports that programs would expect in order to assist them in the delivery of programs. That's one component.

The other component is much like what we call transition costs. Those are associated with primarily IT when you have to restructure IT systems for integration between different applications, such as the systems that came from the former INAC as well as the First Nations Inuit and Health Branch, and ensure they are integrated together. When you create a new department, you have to create new financial systems with SAP, as an example, or a funding agreement system.

Senator Marshall: What would be the breakdown between staff and non-staff? How much of the $31 million would be for new hires?

Mr. Thoppil: It would be approximately 100 FTEs for that amount of money.

Senator Marshall: What is the average cost? Is it $100,000?

Mr. Thoppil: It is less than that. It is about 70 to 80. That would probably exclude employee benefit plans and then, of course, all the requisites, what I would call charges that come commensurate with FTEs, such as for PSPC accommodation. There are Shared Services Canada charges that are aligned with every FTE added to the administration.

Senator Pratte: I will follow up on Senator Marshall's questions. I want to understand this $32 million and the 4-point-something million in the other department. Are these recurrent expenses, or is it just the one time? If they're employees, I suppose they're recurrent expenses?

Mme Johnston : C'est exact, mais ce serait aussi le cas des enfants qui ne sont pas pris en charge.

La sénatrice Marshall : C'est utile de le savoir. Merci beaucoup.

À quoi les 31,7 millions de dollars pour les services de soutien internes serviraient-ils? Parle-t-on du personnel? Quelles dépenses seraient incluses dans ce poste?

M. Thoppil : Ce poste inclut deux volets, madame la sénatrice. Il s'agit d'abord de créer des services internes qui appuieront l'exécution des programmes de soutien aux peuples autochtones. Je parle ici des équipes responsables des finances, des ressources humaines, des technologies de l'information, des communications ainsi que du secrétariat ministériel. Lorsqu'un nouveau ministère est créé, ces équipes offrent le soutien organisationnel requis pour permettre l'exécution des programmes. C'est le premier aspect.

Le deuxième aspect est essentiellement ce que nous appelons les coûts de transition. Ils sont surtout associés à la restructuration des systèmes de TI afin d'intégrer différentes applications. Je pense notamment aux systèmes utilisés par l'ancien ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits. Il faut veiller à leur intégration harmonieuse. L'établissement d'un ministère entraîne notamment la création de nouveaux cadres financiers dans SAP ou encore d'ententes de financement.

La sénatrice Marshall : Quelle serait la ventilation entre les dépenses pour le personnel et les autres coûts? Quelle partie des 31 millions de dollars servirait à l'embauche de nouveaux employés?

M. Thoppil : Ce montant représenterait environ 100 ETP.

La sénatrice Marshall : Quel est le salaire moyen? Est-ce 100 000 $?

M. Thoppil : On parle plutôt de 70 à 80 000 $. Cette somme exclut probablement les régimes d'avantages sociaux des employés et, bien sûr, toutes les exigences qui découlent des ETP, comme l'hébergement fourni par Services publics et Approvisionnement Canada. L'ajout de chaque ETP entraîne des frais pour Services partagés Canada.

Le sénateur Pratte : Je vais poursuivre sur la lancée de la sénatrice Marshall. Je cherche à comprendre la demande de 32 millions de dollars et celle de quelque 4 millions de dollars de l'autre ministère. S'agit-il d'un coût récurrent ou ponctuel? Si on parle d'employés, j'imagine que c'est un coût récurrent, n'est-ce pas?

Mr. Thoppil: Correct, senator. I had tried to respond to Senator Marshall's question by talking about the amount of money in two pillars. The first pillar is ongoing, as you've noted, related to staff. The other amount is transition, and that's a three-year transitional element.

Senator Pratte: You mentioned in your opening comments that the $32 million was compensated by movement of funds in the other direction?

Mr. Thoppil: No.

Senator Pratte: Is this the cost of splitting the department, or do you expect that we will be asked for more money under the support funds in the future?

Mr. Thoppil: At this point in time, these are the funds that the government has allocated to us in order to create the department. I can't foresee what happens in the future, but we are proceeding, both departments, in organizing the internal services with the funds that the government has bestowed, including this amount in Supplementary Estimates (B), senator.

Senator Pratte: I'm trying to understand how both departments allocated — I'm not sure that's the right word — the different responsibilities. I understand very well what the names of the new departments mean, but, for instance, on one side there is funding for transformation of education in most Indigenous communities, but Crown-Indigenous Relations is asking for money for education for the Inuit, I think. I'm wondering how the different responsibilities were allocated, because it seems like some of these things are similar.

Mr. Thoppil: I can start on the Indigenous side and look to my colleagues from Crown-Indigenous to supplement.

As you know, senator, the strategic mandate of Indigenous Services Canada is to provide high-quality services to Indigenous peoples and also to work with them to advance their self-determination through the devolution of those services to them. We make reference to the notion of strategic obsolescence whereby we will have transferred, at some point down the road, those services to the full control of Indigenous peoples to deliver for themselves as they see fit. So that is our remit.

We do provide funding for programs and services and direct delivery to First Nations and the Inuit. That primarily takes place with the Inuit on the health side.

M. Thoppil : C'est exact, monsieur le sénateur. J'ai tenté de répondre à la question de la sénatrice Marshall lorsque j'ai parlé des deux volets. Le premier porte sur des dépenses récurrentes qui sont associées au personnel, comme vous l'avez soulevé. Le deuxième vise à assurer la transition sur une période de trois ans.

Le sénateur Pratte : Dans vos observations préliminaires, vous avez dit que les 32 millions de dollars seraient compensés par des transferts de fonds, n'est-ce pas?

M. Thoppil : Non.

Le sénateur Pratte : Le coût découle-t-il du fait d'avoir scindé le ministère? Allez-vous plutôt devoir demander d'autres fonds de soutien à l'avenir?

M. Thoppil : À ce stade-ci, ce sont les sommes que le gouvernement nous a allouées pour créer le ministère. Je ne saurais prédire l'avenir. Les deux ministères procèdent en ce moment à l'organisation des services internes en utilisant les fonds que le gouvernement nous a accordés, y compris cette somme dans le Budget supplémentaire des dépenses (B), monsieur le sénateur.

Le sénateur Pratte : Je cherche à comprendre comment les deux ministères ont départagé — je ne suis pas certain que c'est le bon terme — les différentes responsabilités. À mon avis, les noms des deux nouveaux ministères sont très clairs. Cela dit, je vais vous donner un exemple. D'un côté, il y a des fonds pour la transformation des services éducatifs dans la plupart des collectivités autochtones. De l'autre côté, Relations Couronne-Autochtones demande de l'argent pour financer l'enseignement chez les Inuits, si je ne me trompe pas. J'aimerais savoir comment les différentes responsabilités ont été attribuées parce que certains des dossiers semblent similaires.

M. Thoppil : Je peux vous parler de Services aux Autochtones Canada, puis laisser la parole à mes collègues de Relations Couronne-Autochtones.

Comme vous le savez, monsieur le sénateur, le mandat stratégique de Services aux Autochtones Canada est d'offrir des services de grande qualité aux peuples autochtones et de collaborer avec eux pour faciliter le cheminement vers l'autodétermination en prévoyant un transfert des responsabilités. Nous nous appuyons sur le concept d'obsolescence stratégique. À un moment donné, nous aurons transféré le plein contrôle de ces services aux peuples autochtones afin qu'ils puissent les gérer comme bon leur semble. C'est là notre mission.

Nous finançons bel et bien des programmes et services et nous nous occupons de la prestation directe auprès des Premières Nations et des Inuits. C'est principalement le cas des services de santé pour les Inuits.

I'll let CIRNAC speak for their delivery with the Inuit.

Mr. Lakroni: As for CIRNAC, the mandate is clear from our perspective in terms of advancing nation-to-nation, Inuit-Crown and government-to-government relationships, supporting Indigenous people's vision to self-determination and leading the work in the North.

As for the specific education aspect, I will turn to my colleague Eric to elaborate.

[*Translation*]

Eric Marion, Senior Director, Fiscal Policy, Policy Development and Coordination Branch, Treaties and Aboriginal Government, Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada: Good morning. With the self-government agreements —

[*English*]

— what we are trying to do is in line with what Mr. Thoppil was indicating, develop our program for Indigenous groups so they can manage their affairs, manage a global program and determine how they wish to deliver those services.

We have concluded a number of self-government agreements. You will have seen in Supplementary Estimates (B) that there is additional money to going to a Mi'kmaq group in the Atlantic to support their self-government agreement around education. CIRNAC manages the overall relationship with the self-governing groups, various departments where a self-governing group is exercising program delivery with respect to that field or area. We draw down the funding for the department and transfer it to self-governing groups through a grant agreement.

Senator Eaton: There is so much to ask and so little time.

I see, Mr. Lakroni, that the Metis have $48 million for housing, which is very exciting. The last time you were here, I was asking you about Inuit housing, and I appreciate the detailed answer you got back to the committee with. But, as you know, there is a severe shortage of housing for Inuit, and 4,000 units are needed alone in Nunangat, for example. With overcrowding, addiction and violence, a lot of that comes to the terrible housing up there, which we saw in September.

I see that only 400 new units were constructed through the department and CMHC as a result of Budget 2016. I see all this money going for support for international feminist programs, and

Je cède la parole aux représentants de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada au sujet des services qu'ils offrent aux Inuits.

M. Lakroni : En ce qui concerne Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, le mandat est clair : faire avancer les relations de nation à nation, entre les Inuits et la Couronne, et de gouvernement à gouvernement, appuyer la vision des peuples autochtones en matière d'autodétermination et diriger les travaux dans le Nord.

À propos de l'éducation en particulier, je vais faire appel à mon collègue Eric.

[*Français*]

Eric Marion, directeur principal de la politique financière, Direction générale de l'élaboration et coordination de politiques, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada : Bonjour. Alors, dans le cadre des ententes d'autonomie gouvernementale —

[*Traduction*]

... ce que nous tentons de faire recoupe ce que disait M. Thoppil : établir un programme pour les groupes autochtones afin qu'ils puissent gérer leurs propres affaires d'une façon globale et déterminer comment ils souhaitent offrir ces services.

Nous avons conclu un certain nombre d'ententes sur l'autonomie gouvernementale. Comme vous l'avez vu, le Budget supplémentaire des dépenses (B) prévoit des fonds supplémentaires pour renouveler une telle entente sur l'éducation d'un groupe micmac de l'Atlantique. Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada gère la relation globale avec les groupes autonomes, qui exécutent des programmes dans divers domaines. Nous obtenons des fonds pour le ministère, puis les transférons aux groupes autonomes par l'entremise d'accords de subvention.

La sénatrice Eaton : Il y aurait tant de questions à poser, mais nous disposons de très peu de temps.

Monsieur Lakroni, je vois qu'on a prévu 48 millions de dollars pour le financement du logement chez les Métis, ce qui est une excellente nouvelle. Lors de votre dernière comparution, je vous ai posé des questions sur le logement pour les Inuits, et je vous remercie de la réponse détaillée que vous avez fait parvenir au comité. Cela dit, comme vous le savez, il y a une grande pénurie de logements pour les Inuits. Par exemple, l'Inuit Nunangat aurait besoin, à lui seul, de 4 000 logements. L'état lamentable des logements, comme nous l'avons vu en septembre dernier, exacerbe grandement les problèmes de surpopulation, de toxicomanie et de violence.

Je constate que le ministère et la SCHL n'ont permis la construction que de 400 logements à la suite du budget de 2016. D'énormes sommes servent à appuyer des programmes

yet I see our own Inuit living in third world, fourth world poverty. Do you have a long-term scheme to get this going a little faster?

Mr. Lakroni: Thank you for the question. Inuit housing is a high priority for our department and for the government. The funding was allocated in both Budget 2016 and Budget 2018. This initiative is premised on a self-determination approach and gives the Inuit recipient the responsibility for decision-making powers and capacity to address their housing needs.

Senator Eaton: So last year when you only built 40 new houses and there are 3,000 needed, you don't feel it's a crisis of any kind? We are just going to proceed slowly along forever on this pace?

Mr. Lakroni: The spirit of the program is to work with the communities, to meet their housing needs and bridge the gap by significantly —

Senator Eaton: Yet, when we go up there and listen to the communities, that's not what we are hearing.

I'm sorry to put you in that position. So you don't, as a department, have a scheme to move ahead more quickly.

In the funding to advance the new fiscal relationship with First Nations, $64.4 million, the outcomes seem wonderful. Budget 2018 investments will strengthen governance capacity and reinforce the accountability of First Nation leaders to their citizens, which is wonderful. Self-government is wonderful. Can you reinforce the accountability in any way, or are those just lovely words on a page?

Mr. Thoppil: Thank you, senator for the question. Part of the co-development with the Assembly of First Nations as well as the First Nations Financial Management Board, and validated through cross-country engagement with First Nation communities, is to proceed on a path of financial autonomy for those who have the capacity and the standards to achieve that. Those are, in part, based on FNFMB standards, which are based on two pillars, senator. One is five-year financial performance ratios and a history of them to see whether they have met those ratios. The second pillar is implementation of a financial administration law that talks about some things which are very basic and important for governance, such as an independent finance and audit committee, elements of internal controls and systems.

féministes à l'international alors que la population inuite au Canada vit dans une pauvreté digne du tiers-monde ou même du quart-monde. Avez-vous un plan à long terme pour que les choses progressent plus rapidement?

M. Lakroni : Je vous remercie de votre question. Le logement pour les Inuits est une grande priorité pour le ministère et le gouvernement. Les budgets de 2016 et de 2018 ont tous les deux prévu des investissements dans ce dossier. L'initiative, qui repose sur le principe de l'autodétermination, donne aux bénéficiaires inuits les pouvoirs décisionnels et les capacités pour répondre à leurs besoins en matière de logement.

La sénatrice Eaton : L'an passé, seulement 40 nouveaux logements ont été construits sur les 3 000 unités requises. N'y a-t-il pas un quelconque sentiment d'urgence? Allons-nous nous contenter d'avancer à pas de souris?

M. Lakroni : Le programme vise à travailler avec les collectivités, à répondre à leurs besoins en matière de logement et à combler l'écart en...

La sénatrice Eaton : Pourtant, lorsque nous nous rendons dans les collectivités, ce n'est pas ce qu'on nous raconte.

Je suis désolée de vous mettre sur la sellette. J'en conclus que vous n'avez pas, en tant que ministère, de plan pour accélérer les choses.

En ce qui concerne l'enveloppe de 64,4 millions de dollars pour faire progresser la nouvelle relation financière avec les Premières Nations, les résultats attendus semblent merveilleux. On peut lire que les investissements prévus dans le budget de 2018 accroîtront la capacité de gouvernance des dirigeants des Premières Nations et renforceront leur obligation à rendre des comptes à leurs citoyens, ce qui est une excellente nouvelle. La notion d'autonomie gouvernementale est formidable. Disposez-vous d'outils pour réellement renforcer la reddition de comptes ou ne s'agit-il en fait que de vœux pieux?

M. Thoppil : Je vous remercie de votre question, madame la sénatrice. Dans le cadre de l'élaboration conjointe d'une nouvelle relation avec l'Assemblée des Premières Nations et le Conseil de gestion financière des Premières Nations, il faut notamment ouvrir la voie vers l'autonomie financière pour ceux qui ont les capacités et les normes pour y arriver. Ce volet a été confirmé lors des discussions menées auprès des collectivités des Premières Nations partout au pays. Les normes sont fondées, en partie, sur celles du Conseil de gestion financière des Premières Nations, qui reposent sur deux piliers, madame la sénatrice. Il y a d'abord les ratios de rendement financier sur cinq ans et l'historique des organisations pour déterminer si elles respectent les exigences. Il y a ensuite la mise en œuvre d'une loi sur l'administration financière qui porte sur les principaux aspects de base de la gouvernance, comme un comité indépendant des finances et d'audit et des mécanismes de contrôle internes.

Senator Eaton: Does that mean off nation, or does that mean the nation or community itself does its own audit?

Mr. Thoppil: It's a finance and audit committee. There would be an independent committee of chief and council for which the finances are tabled by their external auditor. It would be a platform if they had internal auditor come to that committee to present the results of their internal audit testing.

That standard was worked out by the First Nations Financial Management Board with investment bankers and credit rating agencies as part of that ecosystem of support to enable a First Nation to tap into the First Nations Finance Authority to leverage international financing at a much lower rate than commercial financing. What we have done with those standards is that if First Nations are able to achieve those two pillars, they should be able to get a funding arrangement for their core services on a grant basis.

Now, we all know that First Nations are at different levels of capacity, so the high capacity ones are the ones that will be able to achieve those two standards of the First Nations financial standards board fairly readily. But we do acknowledge that there are a number of First Nations out there who aspire to achieve that but need help to get there. That is why there is about $40 million of that $64.4 million, in terms of capacity supports, for those First Nations who aspire to get there. And, of course, we want to help them get there because we can all take more comfort in the funding that we give to those First Nations, in terms of ensuring that they design programs and services in response to local priorities but in a primarily financial and accountable manner.

Senator Eaton: Thank you.

Senator Boehm: I also wanted to follow up on co-development of the new fiscal relationship between Canada and First Nations. With our last panel, we had a discussion on the 2030 Sustainable Development Goals and the agenda which ESDC is coordinating for the government internally, because all members of the UN have signed on to look at their own internal implementation.

As we move forward on the co-development of the fiscal relationship, how much and which, if you can say, SDGs fall into this? And are you using the Sustainable Development Goals as a guideline as you move ahead?

Mr. Thoppil: Thank you for the question. We are actually counting on using the UN SDGs as a basis for co-development of performance indicators that will allow us to input into Canada's response to UN SDGs. Due to the history of lack of trust

La sénatrice Eaton : Parlez-vous d'une vérification qui serait effectuée par la nation elle-même ou qui proviendrait de l'extérieur?

M. Thoppil : C'est un comité des finances et d'audit. Il y aurait donc un comité indépendant du chef et du conseil, et un vérificateur externe examinerait l'état des finances. Si la collectivité a un vérificateur interne, il serait aussi possible qu'il vienne présenter ses conclusions au comité.

Le Conseil de gestion financière des Premières Nations, en collaboration avec des banques d'investissement et des agences de notation, a établi cette norme. Je parle de l'écosystème de soutien qui permet à une Première Nation de s'appuyer sur l'Administration financière des Premières Nations pour obtenir du financement international à des taux beaucoup plus avantageux que le financement commercial. Si les Premières Nations sont en mesure de respecter ces deux piliers, ces normes, elles devraient avoir accès à une entente de financement de leurs services de base sous la forme de subventions.

Nous savons tous que les capacités des Premières Nations varient grandement. Les collectivités à capacités élevées, elles, seront en mesure de respecter ces deux normes du Conseil de gestion financière des Premières Nations assez facilement. Nous reconnaissons toutefois qu'un certain nombre de Premières Nations souhaitent y arriver, mais qu'elles auront besoin d'aide. C'est pourquoi environ 40 millions sur les 64,4 millions de dollars financeront des mesures de soutien pour ces Premières Nations. Bien sûr, nous voulons les aider à y arriver parce que nous pourrons ainsi leur remettre des fonds en ayant l'assurance qu'elles créeront des programmes et des services adaptés à leurs priorités, et ce, d'une façon financièrement responsable.

La sénatrice Eaton : Merci.

Le sénateur Boehm : Je tiens aussi à revenir sur le codéveloppement de la nouvelle relation financière entre le Canada et les Premières Nations. Avec le dernier groupe de témoins qui s'est présenté devant le comité, nous avons discuté des objectifs de développement durable à l'horizon 2030 et du programme qu'Emploi et Développement social Canada coordonne à l'interne pour le gouvernement, étant donné que tous les États membres de l'ONU se sont engagés à examiner leur propre processus de mise en œuvre à l'interne.

À mesure que le codéveloppement de la relation financière progresse, pouvez-vous dire à quel point les objectifs de développement durable s'inscrivent dans cette entreprise et quels sont ceux que vous poursuivez? Utilisez-vous ces objectifs comme lignes directrices à mesure que vous progressez?

M. Thoppil : Merci de votre question. En fait, nous comptons nous fonder sur les objectifs de développement durable de l'ONU pour codévelopper des indicateurs de rendement qui nous permettront de contribuer à la réponse du Canada à ces objectifs.

between Canada and Indigenous peoples and the history of the department imposing top-down performance indicators for which First Nations would have no choice but to report on, we have co-developed using the UN SDGs as a safe and more credible space and basis for the creation of the performance indicators they will use going forward.

So we are co-developing right now, in response particularly to the last Auditor General's report on reporting of the socio-economic gap, the production of a national outcomes framework, which is essentially based on the UN SDG indicators.

Senator Boehm: So you would be reporting to ESDC in that sort of centralized role.

Mr. Thoppil: That's correct.

Senator Boehm: Thank you.

The Chair: I know that Senator Marshall has to leave.

Senator Marshall: Where is the new legislation for the two departments?

Mr. Thoppil: It's still subject to discussion with the government, senator.

Senator Marshall: And no target date?

Mr. Thoppil: No target has yet been established.

Senator Andreychuk: From a legal perspective, where does the authority then come for the separation if we haven't got the act in place and we don't know the responsibilities? How do you operate?

Mr. Thoppil: Thank you, senator, for the question. We do operate through the order-in-council that the Prime Minister published, and that comes under a legislative act. It underpins the issuance of that order-in-council. There are a number of departments who do operate on an order-in-council without a legislative frame, so it's not unusual. Ideally, it would be nice to have a legislative frame in order to solidify to the Canadian public both its mandate and its powers and duties, but we are not yet there in the transformation.

Senator Andreychuk: There are, somewhere, descriptions for the two departments. You are working separately now but cooperatively, I hope. Where could we go to find out who does what in which department? That's the first thing.

En raison des antécédents de méfiance entre le Canada et les Autochtones et des antécédents du ministère, qui a imposé des indicateurs de rendement selon une approche descendante pour lesquels les Premières Nations n'avaient d'autres choix que de faire rapport, nous avons codéveloppé, grâce aux objectifs de développement durable de l'ONU, un espace sûr et crédible qui servira de point de départ à la création des indicateurs de rendement qu'elles utiliseront à l'avenir.

En réponse surtout au dernier rapport du vérificateur général sur les écarts socioéconomiques, nous codéveloppons actuellement un cadre sur les résultats nationaux, qui se fonde essentiellement sur les indicateurs des objectifs de développement durable de l'ONU.

Le sénateur Boehm : Par conséquent, dans ce genre de rôle centralisé, vous relèveriez d'Emploi et Développement social Canada.

M. Thoppil : C'est exact.

Le sénateur Boehm : Merci.

Le président : Je sais que la sénatrice Marshall doit partir.

La sénatrice Marshall : Où est la nouvelle mesure législative pour les deux ministères?

M. Thoppil : Elle fait toujours l'objet de discussions avec le gouvernement, madame la sénatrice.

La sénatrice Marshall : Il n'y a pas de date butoir.

M. Thoppil : On n'a pas encore établi de date butoir.

La sénatrice Andreychuk : D'un point de vue juridique, s'il n'y a pas de loi en vigueur et qu'on ignore quelles sont les responsabilités, qui détient le pouvoir d'instaurer la séparation? Comment fonctionnez-vous?

M. Thoppil : Je vous remercie de votre question, sénatrice. Nous fonctionnons au moyen du décret publié par le premier ministre, qui est fondé sur la législation. La législation sous-tend la publication du décret. Un certain nombre de ministères fonctionnent au moyen d'un décret sans cadre législatif, alors ce n'est pas inhabituel. Idéalement, il serait bon que le ministère dispose d'un cadre juridique pour renforcer son mandat, ses pouvoirs et ses devoirs à l'égard du public canadien, mais nous n'en sommes pas encore rendus là dans la transformation.

La sénatrice Andreychuk : Il existe, quelque part, des définitions pour les deux ministères. À l'heure actuelle, vous travaillez séparément, mais en collaboration, j'espère. Premièrement, à qui pourrions-nous nous adresser pour découvrir qui fait quoi dans les différents ministères?

I asked the first question: It's going to cost more to separate. At the start we heard, "Well, no, it's just a transfer of duties." We are now seeing that the figures are mounting.

Where would we go to find out how this is operating so that we know the actual cost of separating these two as opposed to providing better service? I want to look at the cost first. Then I'll throw all the questions at you so you can answer them. That will take up two minutes.

The other part of that problem for me is that when we talk about helping self-government manage them, capacity building, strategic divisions and all this, I have heard that for about 50 years. What I'm concerned about is how much is being spent on administration, salaries within those two departments, and how much is actually going into program benefits on the ground? Is there any way I can track that? I keep hearing we are moving towards self-government, but when I try to find that out on the ground, living in Saskatchewan, the feedback is that the programs haven't changed. I'm particularly interested in child welfare. That was my field. The things we were saying 40 years ago are still being said: "We're going to do this, we will help, we will manage."

Where do I go to find out how much is being churned in administration meetings, debating, and how much is actually hitting the ground in programs? I want to trace value for money. That's the question they keep asking me.

Mr. Thoppil: Senator, as you know, every department tables with Parliament a departmental plan and departmental performance report. Those are the accountability underpinnings to both Parliament and the Canadian taxpayers for what is transpiring in terms of which programs are the responsibility of the department and how those monies are allocated and expensed. It is a very good read in terms of what is happening, including on the transition.

The other point is that we would be happy to provide to the committee a breakdown of the administration costs. As we discussed at our last appearance, embedded within our vote 1 is the administration costs. There are a number of other things that are in vote 1 at least for Indigenous Services. For example, nurses on reserve are also there, the non-insured health benefits. We can unpack vote 1 to indicate for you the component of Indigenous Services that is administration.

Mr. Lakroni: As for clarity on the mandate, I would mention that there is the possibility of referring to the mandate letter from the PM to respective ministers, and the commitment to

J'ai d'abord demandé si la séparation allait entraîner une augmentation des coûts. On nous a d'abord répondu : « Eh bien, non, ce n'est qu'un transfert d'attributions ». Or, on constate maintenant que les chiffres augmentent.

À qui pouvons-nous nous adresser pour découvrir comment cela fonctionne afin de connaître le coût réel de la séparation de ces deux ministères, que l'on instaure au lieu d'offrir un meilleur service? Je tiens à examiner d'abord le coût. Puis, je vous poserai toutes mes questions pour que vous puissiez y répondre, ce qui prendra deux minutes.

À mon avis, l'autre partie du problème, c'est qu'on parle depuis environ 50 ans de contribuer à l'autodétermination des Premières Nations, au renforcement de leurs capacités, aux divisions stratégiques, et cetera. Ce qui m'inquiète, ce sont les sommes d'argent dépensées sur l'administration — les salaires au sein de ces deux ministères — et celles réellement injectées dans les programmes qui auront des avantages concrets sur le terrain. Y a-t-il une façon pour que je puisse suivre cet argent? J'entends sans cesse que l'on progresse vers l'autodétermination, mais, quand je tente de me renseigner à ce sujet, en Saskatchewan, où je vis, on me dit que les programmes n'ont pas changé. Je m'intéresse particulièrement au bien-être de l'enfance. C'était mon domaine de spécialité. On tient les mêmes propos qu'il y a 40 ans, soit que nous allons mettre des mesures en place, aider les gens et gérer la situation.

À qui dois-je m'adresser pour découvrir combien d'argent est consacré aux réunions administratives et aux débats et combien on en injecte vraiment dans les programmes? Je veux pouvoir m'assurer qu'on optimise les ressources. C'est la question que l'on me pose constamment.

M. Thoppil : Madame la sénatrice, comme vous le savez, chaque ministère présente au Parlement un plan ministériel et un rapport ministériel sur le rendement. Ce sont les fondements de la reddition de comptes tant au Parlement qu'aux contribuables canadiens qui permettent de savoir quels programmes relèvent du ministère et la façon dont ces fonds sont affectés et dépensés. Il s'agit d'une lecture très intéressante pour découvrir ce qui se passe, notamment sur la transition.

Par ailleurs, nous serions heureux de fournir au comité une ventilation des coûts administratifs. Comme nous en avons discuté lors de notre dernière comparution, les coûts administratifs sont intégrés au crédit 1. Le crédit 1 comprend bien d'autres éléments, du moins pour Services aux Autochtones Canada. Par exemple, les infirmières dans les réserves en font aussi partie, à l'instar des services de santé non assurés. Nous pouvons examiner le crédit 1 pour vous indiquer les éléments de Services aux Autochtones Canada qui sont liés à l'administration.

M. Lakroni : Pour ce qui est de la clarté du mandat, je rappelle qu'il est possible de consulter la lettre de mandat du premier ministre aux ministres respectifs et que l'engagement de

collaborate between the two departments is central in terms of our relationship and operations.

[*Translation*]

Senator Forest: Thank you for your testimony.

I'd like to clarify something. There are very few weeks remaining in the 42nd Parliament. If the bill that must officially designate each of your departments' responsibilities does not pass, would things carry on based on your mandate letter? What would it mean for the effectiveness and efficiency of your organization if the bill does not pass before the 42nd Parliament is prorogued?

Mr. Lakroni: I thank the honourable senator for his question. As my colleague said, an order-in-council has been approved, based on the legislation. We operate based on guidelines, but the legislation, which is currently in progress, is certainly important and sets clear limits. We unfortunately do not have a date, but I understand the question.

That said, the two organizations operate with clear mandates, and we are working together very closely because we have similar mandates, one of which is focused on services and the other is focused on the relationship with Indigenous First Nations. We want to continue to collaborate at this level.

Senator Forest: I have a second question.

With respect to the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls, Commissioner Audette pointed out that it is important to create a follow-up process to validate the government's actions. Do you plan on following through on that recommendation?

[*English*]

Mr. Thoppil: Thank you, senator, for the question. As you will see in the supplementary estimates, there are elements that we are responding to with regards to the interim report. So you will see in the supplementary estimates some of the recommendations that we are seeking funds for in order to provide mental health supports and counselling to individuals that are there. You will see through past supps and future supps a determined effort to respond in order to provide the requisite supports.

collaborer entre les deux ministères est essentiel à notre relation et à nos activités.

[*Français*]

Le sénateur Forest : Merci de votre témoignage.

J'aimerais préciser quelque chose. Il ne reste que très peu de semaines à la 42e législature. Si le projet de loi qui doit camper d'une façon officielle les responsabilités de chacun de vos ministères n'est pas adopté, est-ce que cela voudrait dire que les choses se poursuivent selon votre lettre de mandat? Quel est la signification de tout cela pour l'efficacité et l'efficience de l'organisation si le projet de loi n'est pas adopté avant la prorogation de la 42e législature?

M. Lakroni : Je remercie l'honorable sénateur de sa question. Comme mon collègue l'a mentionné, un décret en conseil a été approuvé, qui est fondé sur la législation. Nous fonctionnons conformément aux lignes directrices, mais il est sûr que la législation est un document crucial qui définit clairement les limites et qui est en train de se faire. Nous n'avons malheureusement pas de date, mais je comprends la question.

Cela dit, les deux organisations fonctionnent avec des mandats clairs, et nous travaillons en toute collaboration parce que nous avons des mandats compatibles, dont l'un qui est orienté sur les services et l'autre qui est orienté sur la relation avec les Premières Nations autochtones. Nous voulons donc continuer de collaborer à ce niveau.

Le sénateur Forest : J'aimerais poser une deuxième question.

Dans le cas de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, la commissaire Audette a souligné l'importance de mettre en place un processus qui permettrait de faire un suivi et de légitimer toute la démarche gouvernementale à ce sujet. Est-ce votre intention de donner suite à cette recommandation?

[*Traduction*]

M. Thoppil : Merci de votre question, sénateur. Comme vous le constaterez dans le Budget supplémentaire des dépenses, nous donnons suite à certains éléments du rapport provisoire. Par conséquent, vous verrez dans le Budget supplémentaire des dépenses certaines des recommandations pour lesquelles nous tentons d'obtenir des fonds afin de fournir du soutien et du counselling en santé mentale aux membres de ces communautés. Vous constaterez dans le Budget supplémentaire des dépenses précédent et dans le prochain Budget supplémentaire des dépenses un effort soutenu en vue d'intervenir pour fournir l'appui nécessaire.

[*Translation*]

Senator Forest: Is there nothing specific on that? There is an overall budget, but no specific actions in that area?

[*English*]

Mr. Thoppil: The intent is to respond to each of the recommendations as they come forward.

[*Translation*]

Senator Moncion: My question is on reporting. There is funding for the administration of all program offices, but there is also money that is directly transferred to Indigenous groups to help them develop their self-determination, their programs and so on.

Can you tell us about the type of reporting you require, so you can track this funding and ensure that the programs are implemented and progress is made on the initiatives?

[*English*]

Mr. Thoppil: Thank you, senator, for the question. We do work closely with Indigenous groups to ensure that the funding agreement terms and conditions are respected. We work with them through our regional office network. If they need help, we provide the requisite supports in order to ensure that those that aren't autonomous are delivering the services to the extent they can. That's a daily issue that we work with, and that's part of what Indigenous Services is all about.

Senator Moncion: But what kind of report back do you receive? Because you have to follow the trail where the money goes. What do you receive in exchange for — and "exchange" might not be the right choice of words. How do you follow the money?

Mr. Thoppil: We follow the money through a number of ways. There are a number of reports by program that First Nations need to respond to, to the extent that First Nations actually claim that there is a reporting burden in terms of the amount of data we collect. We also collect financial statements, and we do financial statement reviews on a periodic basis.

Then, of course, on a sample basis, we, together with our departmental audit committee, develop an annual recipient audit plan, whereby we send in auditors to recipients to look at the financial affairs of the First Nation to see whether they respected the terms and conditions of the funding agreement. That's just one example.

[*Français*]

Le sénateur Forest : Il n'y a rien de précis à ce sujet? Il y a un budget plus général, mais pas d'actions précises à ce sujet?

[*Traduction*]

M. Thoppil : L'objet est de donner suite à chacune des recommandations formulées.

[*Français*]

La sénatrice Moncion : Ma question a trait à la reddition de comptes. Des fonds servent à l'administration des bureaux de tous les programmes, mais il y a également des fonds qui sont transférés directement aux groupes autochtones afin qu'ils développent leur autonomie, leurs programmes et ainsi de suite.

Pourriez-vous nous parler du genre de reddition de comptes que vous demandez, afin d'effectuer un suivi des fonds et pour vous assurer que les programmes sont mis en œuvre et que les initiatives progressent?

[*Traduction*]

M. Thoppil : Merci de votre question, sénatrice. Nous collaborons étroitement avec des groupes autochtones pour assurer le respect des conditions de l'entente de financement. Nous collaborons avec eux par l'entremise du réseau des bureaux régionaux. Si des groupes non autonomes ont besoin d'aide, nous leur fournissons le soutien nécessaire pour qu'ils puissent offrir les services dans la mesure où ils le peuvent. Nous devons composer quotidiennement avec cette situation, et c'est essentiellement la raison d'être de Services aux Autochtones Canada.

La sénatrice Moncion : Quel genre de rapports recevez-vous? Étant donné que vous devez suivre la piste de l'argent, que recevez-vous en échange — « échange » n'est peut-être pas le bon mot. Comment suivez-vous la piste de l'argent?

M. Thoppil : Nous suivons la piste de l'argent de diverses façons. Pour chaque programme, les Premières Nations doivent donner suite à un certain nombre de rapports, dans la mesure où elles affirment devoir rendre des comptes en fonction de la quantité de données que nous recueillons. Nous recueillons aussi des états financiers, que nous examinons périodiquement.

Évidemment, de concert avec notre comité de vérification ministériel, nous élaborons, par échantillonnage, un plan annuel de vérification des bénéficiaires, où nous envoyons des vérificateurs examiner les finances des bénéficiaires des Premières Nations pour voir s'ils ont respecté les conditions de l'entente de financement. Ce n'est là qu'un exemple.

If First Nation community members feel they are not getting services and that there are issues of malfeasance and so on, then depending upon the evidence, perhaps from time to time we will send in forensic auditors to validate that. When we do find an issue of their non-respect of the terms and conditions, we have a variety of ways to help them remediate that under the default prevention and management policy at the department, which is embedded in the funding agreement.

Si des membres des Premières Nations estiment qu'ils ne reçoivent pas les services auxquels ils ont droit, qu'il y a un problème de malversation, et cetera, selon les éléments de preuve, il nous arrivera de temps à autre d'envoyer des vérificateurs judiciaires pour valider ces allégations. Lorsque nous découvrons qu'une communauté des Premières Nations n'a pas respecté les conditions d'une entente, il existe différentes façons de l'aider à remédier à ce problème au titre de la Politique de prévention et gestion des manquements du ministère, qui est prévue dans l'entente de financement.

Senator Moncion: Thank you.

La sénatrice Moncion : Merci.

Senator Klyne: My question is for CIRNAC. With regard to the $1.4 million request for First Nations fiscal institutions, my understanding is that these institutions fall under the First Nations Fiscal Management Act and would cover the First Nations Financial Management Board, the First Nations Tax Commission and the First Nations Finance Authority. It's also my understanding that Budget 2018 proposed $50 million over five years for this purpose and $11 million per year ongoing to strengthen First Nations fiscal institutions. Total funding for this 2018-19 initiative is $7.4 million.

Le sénateur Klyne : Ma question s'adresse aux représentants de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada et porte sur la demande de 1,4 million de dollars pour les institutions financières des Premières Nations. Je crois comprendre que ces institutions sont assujetties à la Loi sur la gestion financière des Premières Nations et qu'elles engloberaient le Conseil de gestion financière des Premières Nations, la Commission de la fiscalité des Premières Nations et l'Administration financière des Premières Nations. Je crois aussi comprendre que le budget de 2018 a proposé 50 millions de dollars sur cinq ans à cette fin et 11 millions de dollars par année par la suite pour renforcer les institutions financières des Premières Nations. Le financement total pour cette initiative de 2018-2019 est de 7,4 millions de dollars.

If that is a backdrop, which fiscal institutions will receive the monies under this $1.4 million request, and who presides over that and determines which of those three would receive any monies?

S'il s'agit d'une mise en contexte, quelle institution financière recevra des fonds au titre de cette demande de 1,4 million de dollars? Qui est responsable de cet argent et qui détermine laquelle de ces trois institutions recevra des fonds?

Mr. Lakroni: Thank you for the question, senator. You are right in terms of the $1.4 million and $6 million, but these amounts are supplementary to the amount that is initially embedded in the Main Estimates, which is $12.3 million. When you add all the pieces together, the Main Estimates money plus the supplementary estimates money, you're looking at $19.7 million to support these fiscal institutions for First Nations. That's just in terms of setting the context. The same amount is sustainable for at least the next four years — $21.9 million for next year, $23 million following and ongoing.

M. Lakroni : Merci de votre question, sénateur. Vous avez raison relativement aux montants de 1,4 et de 6 millions de dollars, mais ceux-ci s'ajoutent au montant prévu initialement dans le Budget principal des dépenses, soit 12,3 millions de dollars. Quand on réunit tous les éléments, à savoir l'argent du Budget principal des dépenses et celui du Budget supplémentaire des dépenses, on parle de 19,7 millions de dollars pour appuyer les institutions financières des Premières Nations. Tout cela n'est que pour établir le contexte. Le même montant est prévu pendant les quatre prochaines années au moins — 21,9 millions de dollars pour l'année prochaine, puis 23 millions de dollars par la suite.

Senator Klyne: Could the committee get an overview reconciling all those numbers? I see at 2018-19, $7.4 million in the budget. Why is the funding included in this Supplementary Estimates (B), the $1.4, and why wasn't it just part of the $7.4 in the vote 40 budget implementation?

Le sénateur Klyne : Le comité peut-il obtenir un aperçu confirmant tous ces chiffres? Dans le budget de 2018-2019, je vois un montant de 7,4 millions de dollars. Pourquoi le financement de 1,4 million de dollars prévu dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) ne fait-il pas partie de l'investissement de 7,4 millions de dollars prévu dans le crédit 40 du projet de loi d'exécution du budget?

You mentioned a whole bunch of other numbers that I had no idea about, so I'd like to see how that all comes together under the First Nations fiscal institutions.

The Chair: Can you please provide to the clerk what has been requested by Senator Klyne?

Mr. Lakroni: We will, yes.

The Chair: Following what I have heard from Senator Klyne, I have to say, being the son of a single mother and born on welfare, and as a former Minister of Family and Community Services for the Province of New Brunswick, I have always been concerned by the number of children in foster care. Following what I have heard from senators, let it be that we touch housing, education or families.

According to a Statistics Canada report, Aboriginal children across our land represent 7 per cent of all children, and of those 7 per cent of children across our land, 48 per cent are in foster care.

Can you share with us and tell us, in the last 10 years, have we had any improvement, or is it just continuing to grow?

Mr. Thoppil: Thank you, chair, for the question. I'm going to turn it to Odette, who is responsible for the program, to answer your good question.

Ms. Johnston: Thank you for the question. We are very concerned about the numbers of Indigenous children in care. Within the department, I'm sure you are aware that we have been subject to a human rights complaint. As a result, the department is trying to address the system that has been broken. We are working in collaboration with our partners to try to come up with a new funding approach to address First Nations children in care.

It's not going to be an easy road to try to fix this, but we have invested a fair amount of resources, I would say, over the last few years. We are trying to ensure that those resources go toward prevention, and keeping children and families together in their homes and in their communities.

With the initial investments in prevention, I think you are going to see that the numbers will increase, because families become aware of the systems that are available for them. But I think we are starting to see some changes occurring out there, where communities are decreasing the number of kids in care. So I think we will see a change.

Vous avez mentionné toute une série de chiffres que je n'avais jamais entendus, alors j'aimerais savoir comment tous ces chiffres sont liés aux institutions financières des Premières Nations.

Le président : Pouvez-vous donner à la greffière ce que le sénateur Klyne a demandé?

M. Lakroni : Oui, nous le ferons.

Le président : Pour faire suite aux propos du sénateur Klyne, je dois dire qu'en tant que fils d'une mère seule vivant de l'aide sociale et en tant qu'ancien ministre de la Famille et des Services communautaires du Nouveau-Brunswick, le nombre d'enfants placés en famille d'accueil est un sujet qui m'a toujours interpelé. Compte tenu des points soulevés par les sénateurs, attardons-nous aux questions du logement, de l'éducation et de la famille.

Selon un rapport publié par Statistique Canada, les enfants autochtones représentent 7 p. 100 de tous les enfants du pays. Sur ces 7 p. 100, 48 p. 100 sont en famille d'accueil.

Pourriez-vous nous dire s'il y a eu des améliorations de ce côté dans les 10 dernières années ou si ce chiffre continue simplement d'augmenter?

M. Thoppil : Merci de cette question, monsieur le président. Je vais laisser à Odette, qui est responsable du programme, le soin d'y répondre.

Mme Johnston : Je vous remercie de votre question. Le nombre d'enfants autochtones en famille d'accueil est une question dont nous nous soucions beaucoup. Comme vous le savez probablement, le ministère a fait l'objet d'une plainte liée aux droits de la personne. En conséquence, il essaie de remédier aux failles du système. Nous travaillons en collaboration avec nos partenaires pour tenter de concevoir une nouvelle formule de financement relativement aux enfants autochtones placés en famille d'accueil.

Régler le problème ne sera pas chose simple, mais je dirais que nous y avons investi une somme considérable de ressources dans les quelques dernières années. Nous essayons de veiller à ce que ces ressources soient utilisées pour la prévention et les mesures permettant aux enfants de demeurer chez eux dans leur famille, une famille intacte, et dans leur communauté.

Je pense que les premiers investissements qui ont été faits dans la prévention vont amener une hausse des chiffres parce que les familles connaîtront mieux les systèmes qui leur sont offerts. Cela dit, je pense qu'on commence à voir des changements, une diminution du nombre d'enfants en famille d'accueil dans les communautés. À mon avis, il y aura un changement.

I also want to add that we have to work with provinces, because provinces are responsible for the child-and-family jurisdiction right now. We are bound by the legislation and standards of provinces and territories. Some of the Indigenous kids are served by provinces, so we have to work together. That's what we are aiming to do.

The Chair: Can you provide us with a graph regarding what, in the last 10 years, has happened to our children? For all the questions we are asking here, there is a human face to those numbers. If both of you could provide us that, please.

Next is Senator Forest-Niesing.

Senator Forest-Niesing: Thank you all for being here, and thank you for your testimony. My question is for Indigenous Services Canada.

[*Translation*]

My question is for Indigenous Services Canada, which is requesting $37.5 million for the transformation of First Nations elementary and secondary education programs. The purpose of this commendable initiative is to achieve educational outcomes similar to those attained by other Canadian students from the same province. In its 2016 Budget, the government proposed substantial funding over five years to support the transformation of the First Nations education system.

First, I would like you to comment specifically on the issue of the concrete improvements that have been made since 2016 and on the perceived trend, and second, I would like you to tell me where we are in the transformation process.

[*English*]

Ms. Johnston: Thank you, senator. There were a number of investments in 2016 towards K to 12 education for First Nations on reserve. Prior to my coming back into child and family services, I was working in education partnerships. I'm aware that we have been making progress. Over the past couple of years, we've actually entered into a couple of agreements for First Nations school boards — one in Manitoba and one in Alberta — where the First Nations have assumed control and instituted their own school boards. We've also continued to invest in programs like the First Nation Student Success program that's addressing literacy. I believe the capacity of First Nations is increasing in the education area.

With these latest investments we've had that are part of these particular estimates, we've also negotiated the first ever regional education agreement in British Columbia, the BC Tripartite

Je tiens en outre à ajouter que nous devons travailler avec les provinces, parce que ce sont les provinces qui ont compétence sur les questions liées aux enfants et à la famille. Nous sommes liés par les lois et les normes des provinces et des territoires. Comme certains des enfants autochtones relèvent des services provinciaux, nous devons travailler avec les provinces. C'est ce que nous voulons faire.

Le président : Pourriez-vous nous fournir un graphique illustrant ce qui s'est passé avec les enfants au cours des 10 dernières années? Il y a un visage humain associé à tous ces chiffres. Pourriez-vous, tous les deux, nous fournir ce graphique?

Sénatrice Forest-Niesing, vous avez la parole.

La sénatrice Forest-Niesing : Merci à tous d'être parmi nous et merci de vos témoignages. Ma question s'adresse à Services aux Autochtones Canada.

[*Français*]

Ma question s'adresse à Services aux Autochtones Canada, qui demande 37,5 millions de dollars pour la transformation des programmes d'enseignement primaire et secondaire des Premières Nations. L'objectif de cette initiative, qui est louable, est d'atteindre des résultats scolaires semblables à ceux des autres élèves canadiens provenant de la même province. Dans son budget de 2016, le gouvernement proposait un financement important sur cinq ans afin d'appuyer la transformation du système d'éducation des Premières Nations.

J'aimerais d'abord vous entendre sur la question spécifique des améliorations qui auraient été apportées concrètement depuis 2016 et sur la tendance perçue, et, deuxièmement, j'aimerais que vous m'indiquiez où nous en sommes dans la transformation.

[*Traduction*]

Mme Johnston : Merci, sénatrice. Un certain nombre d'investissements ont été faits en 2016 pour l'éducation de la maternelle au secondaire dans les réserves des Premières Nations. Avant de revenir aux services à l'enfance et à la famille, je travaillais dans le domaine des partenariats en éducation. Je sais que nous avons réalisé des progrès. Au cours des quelques dernières années, nous avons conclu deux ententes avec des conseils scolaires des Premières Nations — un au Manitoba, l'autre en Alberta. Dans ces deux cas, les Premières Nations sont aux commandes et ont mis sur pied leur propre conseil scolaire. Nous avons en outre continué d'investir dans des programmes comme le Programme de réussite scolaire des étudiants des Premières Nations, qui porte sur la littératie. Je pense que les capacités des Premières Nations s'améliorent dans le domaine de l'éducation.

Dans le cadre de nos derniers investissements, qui font partie de ce Budget supplémentaire des dépenses, nous avons également négocié la toute première entente régionale sur

Education Agreement. That is an interesting agreement because it was a partnership with the province, the First Nations and the department to try and address First Nations children not just on reserve but also those who attend provincial schools.

We're starting to see improvements in those and I think this is a good start towards that. The additional investments here will go towards helping educational organizations in other regions try and move towards that as well.

[*Translation*]

Senator Forest-Niesing: I would also like to ask a brief question that may require a longer response. With respect to Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada, we haven't discussed the largest amount in the funding request, which hovers around $57 million and involves negotiated, out-of-court settlements.

Could you shed some light on the types of negotiated settlement agreements this funding would go to?

Mr. Lakroni: Thank you for your question. I'll try to be brief.

As you know, we prefer to settle disputes out of court for several reasons. This is the spirit in which we work with First Nations. First, the process is more respectful; second, it's fairer; and third, it costs less in terms of legal fees and so on. We prefer using the funding available where it can do the most good, rather than spending it on the legal system.

Two key disputes have been settled. The first involved the Akwesasne Mohawk First Nation and it dealt with all matters pertaining to the construction, use and operation of the St. Lawrence seaways, as well as everything related to hydroelectric power, namely hydroelectric projects and the Cornwall International Bridge. We went through several years of negotiations and we were able to reach an agreement for a $45-million settlement. The second dispute had to do with the payment of a settlement —

[*English*]

— against Canada for breach of fiduciary duty, not maximizing the proceeds from sale of land. We have negotiated a settlement, which has been going on since early 1900, and the settlement is about $12 million. The total of these two settlements is the $57 million that we see in the estimates.

l'éducation en Colombie-Britannique, soit l'entente tripartite sur l'éducation. Cette entente est intéressante, car il s'agit d'un partenariat entre la province, les Premières Nations et le ministère pour tenter de répondre aux besoins des enfants des Premières Nations à la fois dans les réserves et dans les écoles provinciales.

Nous commençons à voir des améliorations de ce côté et je pense que c'est un bon début vers cet objectif. Les investissements supplémentaires prévus ici serviront à aider d'autres organisations scolaires dans d'autres régions à aller dans cette direction.

[*Français*]

La sénatrice Forest-Niesing : J'aimerais aussi poser une brève question qui risque d'exiger une réponse plus longue. En ce qui a trait au ministère Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, nous n'avons pas discuté du montant le plus élevé de la demande, qui est de l'ordre de 57 millions de dollars et qui touche les ententes à l'amiable.

Pouvez-vous nous éclairer par rapport aux genres d'ententes à l'amiable pour lesquelles ce financement serait appliqué?

M. Lakroni : Merci d'avoir posé cette question. Je vais essayer d'être bref.

Comme vous le savez, nous favorisons les ententes à l'amiable des litiges pour plusieurs raisons. C'est l'esprit avec lequel nous collaborons avec les Premières Nations. Premièrement, c'est plus respectueux; deuxièmement, c'est plus juste; troisièmement, cela coûte moins cher en ce qui a trait aux frais juridiques et ainsi de suite. Nous préférons utiliser les fonds disponibles là où c'est le plus bénéfique, plutôt que de les injecter dans le système juridique.

Deux principaux litiges ont été réglés. Le premier, c'est le litige relatif à la Première Nation Mohawk d'Akwesasne pour tout ce qui est construction, utilisation et opération des voies maritimes du Saint-Laurent, ainsi que pour tout ce qui est hydroélectrique, soit les projets hydroélectriques ainsi que le pont international de Cornwall. Il y a plusieurs années de négociations derrière cela, et nous avons pu en arriver à une entente pour un règlement de 45 millions de dollars. Le deuxième litige a trait au paiement d'un règlement —

[*Traduction*]

... contre le Canada pour avoir manqué à son obligation fiduciaire en ne maximisant pas le produit de la vente de terres. Nous avons négocié un règlement, ce qui se fait depuis le début des années 1900, pour un montant d'environ 12 millions de dollars. Le montant de 57 millions de dollars qui figure dans le budget des dépenses représente le total de ces deux règlements.

[*Translation*]

The Chair: Thank you, Mr. Lakroni.

Senator Eaton: I have a brief supplementary to follow up on Senator Mockler's question about the children in foster care.

[*English*]

Is cultural accommodation being taken into consideration? I'm thinking of children being moved hundreds of miles to be fostered. Are they staying within a culturally appropriate setting of some kind?

Ms. Johnston: Thank you for the question. With the investments there is very much a focus on prevention and intervention in trying to keep the families in the home and in the communities and to absolutely respect the cultural identities. I think there is a recognition that in order to help these kids we need to do that. The agencies are very much working on that, but not just agencies; communities are also getting funding to support that type of approach.

Senator Eaton: Thank you.

The Chair: To Mr. Thoppil and Mr. Lakroni and their teams, thank you very much.

(The committee adjourned.)

[*Français*]

Le président : Merci, monsieur Lakroni.

La sénatrice Eaton : J'ai une petite question complémentaire à celle du sénateur Mockler sur les enfants qui sont en famille d'accueil.

[*Traduction*]

L'élément culturel est-il pris en compte? Je pense aux enfants qu'on place dans des familles d'accueil qui se trouvent à des centaines de milles de chez eux. Sont-ils placés dans un cadre adapté à leur culture?

Mme Johnston : Merci de votre question. Les fonds investis visent surtout les activités de prévention et d'intervention. On veut tenter de faire en sorte que les familles restent unies dans leur foyer et dans leur communauté. Le respect de l'identité culturelle est crucial. Je pense que l'on comprend que c'est ce qu'il faut faire pour aider ces enfants. Les organismes y travaillent et les communautés obtiennent aussi des fonds pour soutenir ce genre d'approche.

La sénatrice Eaton : Merci.

Le président : Merci à M. Thoppil et à M. Lakroni ainsi qu'à leur équipe.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, February 26, 2019

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2 p.m. to study the supplementary estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2019.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Good afternoon. My name is Percy Mockler, and I am a senator from New Brunswick and chair of this committee. I welcome everyone in the room and all Canadians watching us on television or online.

[*English*]

As a reminder to those watching the committee, hearings are open to the public and also available online at sencanada.ca.

[*Translation*]

I would like to ask the senators to introduce themselves, starting on my left.

Senator Forest: Éric Forest from Quebec, the Gulf region.

Senator Pratte: André Pratte from Quebec.

Senator Forest-Niesing: Good afternoon and welcome. Josée Forest-Niesing from northern Ontario.

[*English*]

Senator Andreychuk: Raynell Andreychuk, Saskatchewan.

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

Senator Eaton: Nicky Eaton, Ontario, Toronto.

The Chair: Thank you.

I would like to recognize the clerk of the committee, Madam Gaëtane Lemay, and our two analysts, Alex Smith and Shaowei Pu, who team up to support the work of the Standing Senate Committee on National Finance.

Today our committee is continuing its studies on the expenditures set out in the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2019.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 26 février 2019

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 heures, pour étudier le Budget des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bonjour. Je m'appelle Percy Mockler, sénateur du Nouveau-Brunswick et président de ce comité. Bienvenue à tous ceux qui sont présents dans la salle et à tous les Canadiens et Canadiennes qui nous regardent à la télévision ou en ligne.

[*Traduction*]

Je rappelle à nos auditeurs que les audiences du comité sont publiques et accessibles en ligne sur sencanada.ca.

[*Français*]

Je demanderais aux sénateurs de bien vouloir se présenter, en commençant par ma gauche.

Le sénateur Forest : Éric Forest, du Québec, région du Golfe.

Le sénateur Pratte : André Pratte, du Québec.

La sénatrice Forest-Niesing : Bonjour et bienvenue. Josée Forest-Niesing, du Nord de l'Ontario.

[*Traduction*]

La sénatrice Andreychuk : Raynell Andreychuk, de la Saskatchewan.

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Eaton : Nicky Eaton, de Toronto, en Ontario.

Le président : Merci.

Je voudrais maintenant reconnaître la greffière du comité, Gaëtane Lemay, et nos deux analystes, Alex Smith et Shaowei Pu qui, ensemble, appuient les travaux du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

Aujourd'hui, notre comité poursuit son étude des dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019.

[*Translation*]

Honourable senators, these estimates were referred to the committee last Thursday, February 21. They are the last ones of this current fiscal year.

[*English*]

Honourable senators, your steering committee has identified 11 organizations of interest for the funds requested in the Supplementary Estimates (B), and this afternoon we will hear from an additional four of them.

In the first hour we welcome the Department of Finance Canada, Madam Darlene Bess, Chief Financial Officer; and also Mr. Richard Botham, Assistant Deputy Minister, Economic Development and Corporate Finance Branch.

From Immigration Refugees and Citizenship Canada, we have Mr. Daniel Mills, Assistant Deputy Minister and Chief Financial Officer, Corporate Management; and to accompany Mr. Mills we have Mr. Mike MacDonald, Associate Assistant Deputy Minister, Operations.

Thank you, witnesses, for being here. I was informed that Madam Bess will be making a short presentation to be followed by Mr. Mills. Following your two presentations we will have questions from the senators.

[*Translation*]

Ms. Bess, go ahead.

Darlene Bess, Chief Financial Officer, Department of Finance Canada: Good afternoon Mr. Chair and honourable senators. As chief financial officer, I am the lead executive responsible for financial reporting and the disclosure of the 2018-19 Supplementary Estimates (B) for the Department of Finance.

With me today are officials to assist in providing you with a more in-depth perspective on the rationale and policy that support the numbers within these estimates.

[*English*]

The Supplementary Estimates (B) reflect a net increase of $4.1 million in departmental budget expenditures stemming from forecasted increases of $3.3 million in Vote 1 program expenditures and a net increase in statutory spending of $0.8 million. Given these increases, the total proposed authorities to date for the department are $94.5 billion.

[*Français*]

Honorables sénateurs, ce Budget supplémentaire des dépenses a été renvoyé à notre comité le jeudi 21 février dernier. Il s'agit du dernier Budget supplémentaire des dépenses du présent exercice financier.

[*Traduction*]

Chers collègues, votre comité directeur a identifié 11 organisations d'intérêt pour leurs demandes de fonds dans le Budget supplémentaire des dépenses (B). Cet après-midi,nous entendrons quatre d'entre elles.

Au cours de la première heure, nous recevons, du ministère des Finances du Canada, Mme Darlene Bess, dirigeante de la gestion financière, et M. Richard Botham, sous-ministre adjoint à la Direction du développement économique et des finances intégrées.

Représentant Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, nous avons M. Daniel Mills, sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances à la gestion ministérielle, et M. Mike MacDonald, sous-ministre adjoint associé aux opérations.

Merci à tous d'être là ce matin. J'ai été informé que Mme Bess parlera la première, suivie de M. Mills. Après les deux présentations, nous passerons aux questions des sénateurs.

[*Français*]

Madame Bess, la parole est à vous.

Darlene Bess, dirigeante de la gestion financière, ministère des Finances Canada : Bonjour, monsieur le président et honorables sénateurs. À titre de dirigeante principale des finances, je suis chargée des rapports financiers et de la divulgation du Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2018-2019 du ministère des Finances.

Je suis accompagnée aujourd'hui de fonctionnaires qui m'aideront à vous donner une perspective plus approfondie des raisons et des politiques qui appuient les chiffres figurant dans ce Budget supplémentaire des dépenses.

[*Traduction*]

Le Budget supplémentaire des dépenses (B) tient compte des augmentations nettes de 4,1 millions de dollars en dépenses budgétaires ministérielles découlant des augmentations prévues de 3,3 millions de dollars du crédit 1, Dépenses de programmes, et d'une augmentation nette des dépenses législatives de 0,8 million de dollars. Compte tenu de ces augmentations, les autorisations totales proposées à ce jour pour le ministère s'élèvent à 94,5 milliards de dollars.

[*Translation*]

New vote 1 program funding requirements of $3.3 million are related to:

[*English*]

$884,956 for review of opening banking; $781,416 supporting tax policy, analysis and development; $750,000 for legal costs associated with financial sector policy development and implementation; $385,063 for policy work related to pricing carbon pollution and supporting clean growth; $226,089 for trade dispute policy and administration; $175,000 for membership fees for international anti-money laundering organizations; and $80,840 for the permanent advisory committee on the charitable sector.

[*Translation*]

Statutory items are displayed in these supplementary estimates for information purposes and will not be part of the supply bill. They are included to provide a more complete picture of total expenditures.

Within the statutory forecast, the contributing factors to the $0.8 million increase are as follows:

[*English*]

A $105 million increase in other interests costs, a $99 million increase for payments to the Canada Infrastructure Bank, a $23,379,000 increase in additional fiscal equalization to Nova Scotia, a $329,862 increase for contributions to the employee benefit plan, a $3 million decrease for the purchase of domestic coinage, a $9,167,000 decrease to youth allowance recovery, a $76,762,000 decrease to alternative payments for standing programs and a $138 million decrease interest on unmatured debt.

[*Translation*]

Supplementary estimates (B) also include an increase of $348.5 million for non-budgetary expenditures planned for 2018-19. These are related to: $100 million potential payment to provide financial assistance to the World Bank Group in support of the Multilateral Development Bank Infrastructure Loan Refinancing Facility Initiative; and $248.5 million payment

[*Français*]

Les nouvelles exigences en matière de financement de programmes relativement au crédit 1 s'élèvent à 3,3 millions de dollars et sont liées aux facteurs suivants :

[*Traduction*]

884 956 $ pour l'examen du système bancaire ouvert; 781 416 $ pour l'appui de l'analyse et de l'élaboration de la politique fiscale; 750 000 $ pour les frais juridiques associés à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques du secteur financier; 385 063 $ pour le travail d'élaboration des politiques lié à la tarification de la pollution causée par le carbone et soutien d'une croissance propre; 226 089 $ pour la politique et l'administration des différends commerciaux; 175 000 $ pour les frais d'adhésion à des organisations internationales de lutte contre le blanchiment d'argent; 80 840 $ pour le Comité consultatif permanent sur le secteur des organismes de bienfaisance.

[*Français*]

Les postes législatifs sont affichés dans le Budget supplémentaire des dépenses à des fins d'information et ne feront pas partie du projet de loi de crédits. Ils sont inclus afin de donner une vue d'ensemble des dépenses totales.

Dans les prévisions législatives, voici les facteurs ayant contribué à l'augmentation des dépenses de 0,8 million de dollars.

[*Traduction*]

Un montant de 105 millions de dollars pour l'augmentation d'autres frais d'intérêt, 99 millions de dollars pour l'augmentation des paiements à la Banque de l'infrastructure du Canada, 23 379 000 millions de dollars pour l'augmentation de la péréquation fiscale supplémentaire à la Nouvelle-Écosse, 329 862 $ pour l'augmentation des cotisations au régime d'avantages sociaux des employés, une diminution de 3 millions de dollars de l'achat de monnaie canadienne, une diminution de 9 167 000 millions dollars du recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes, une diminution de 76 762 000 dollars des paiements de remplacement au titre des programmes permanents et une diminution de 138 millions de dollars des taux d'intérêt de la dette non échue.

[*Français*]

Le Budget supplémentaire des dépenses (B) comprend également une augmentation de 348,5 millions de dollars pour les dépenses non budgétaires prévues pour 2018-2019. Celles-ci sont liées aux éléments suivants : un paiement éventuel de 100 millions de dollars visant à fournir une aide financière aux groupes de la Banque mondiale à l'appui de l'initiative relative

to the International Bank for Reconstruction and Development for the purchase of shares under the Bretton Woods and Related Agreements Act.

[*English*]

This concludes my overview of the Supplementary Estimates (B) for the department. We would be pleased to answer any questions the committee members may have. Thank you.

[*Translation*]

The Chair: Thank you, Ms. Bess.

Daniel Mills, Assistant Deputy Minister and Chief Financial Officer, Corporate Management, Immigration, Refugees and Citizenship Canada: Good afternoon Mr. Chair and honourable senators.

[*English*]

My name is Daniel Mills and I'm the Assistant Deputy Minister of Corporate Management Sector and Chief Financial Officer at Immigration, Refugees and Citizenship Canada. I'm pleased to be here to present the Supplementary Estimates (B) on behalf of the department along with my colleague Mike MacDonald, Associate Assistant Deputy Minister of operations.

For fiscal year 2018-19, IRCC is seeking a proposed net increase of $192 million in resources. The largest part of this increase, $114.7 million, is to support increased volumes of asylum seekers.

[*Translation*]

This is comprised of an additional $100 million that the Government of Canada has earmarked for provincial governments this fiscal year, as we continue to assist provinces and municipalities with cost-sharing for the provision of temporary shelter spaces.

[*English*]

Also, $14.7 million is related to the federal government provision of temporary interim lodging sites near the Canada-U.S. border as well as the procurement of hotels in the Greater Toronto Area.

au mécanisme de refinancement d'emprunt pour les infrastructures de la Banque multilatérale de développement et un paiement de 248,5 millions de dollars à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement pour l'achat d'actions en vertu de la Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes.

[*Traduction*]

C'est ainsi que se termine mon aperçu du Budget supplémentaire des dépenses (B) pour le ministère. Nous nous ferons un plaisir de répondre aux questions que pourraient avoir les membres du comité. Merci.

[*Français*]

Le président : Merci, madame.

Daniel Mills, sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances, Gestion ministérielle, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : Bonjour monsieur le président et honorables sénateurs.

[*Traduction*]

Je m'appelle Daniel Mills, et je suis sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances à la Gestion ministérielle à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Je suis heureux d'être ici pour présenter le Budget supplémentaire des dépenses (B) au nom du ministère en compagnie de mon collègue, M. Mike MacDonald, sous-ministre adjoint associé aux opérations.

Pour l'exercice 2018-2019, IRCC demande une augmentation nette proposée de 192 millions de dollars en ressources dont la majeure partie, 114,7 millions de dollars, est destinée à la gestion du volume accru de demandeurs d'asile.

[*Français*]

Cette somme comprend 100 millions de dollars supplémentaires que le gouvernement du Canada a réservés aux gouvernements provinciaux durant le présent exercice financier, tandis que nous continuons d'aider les provinces et les municipalités touchées en partageant les coûts pour offrir des places d'hébergement temporaire.

[*Traduction*]

De plus, 14,7 millions de dollars sont réservés aux sites d'hébergement provisoire ou temporaire fournis par le gouvernement fédéral près de la frontière canado-américaine et à la réservation de chambres d'hôtel dans la région du Grand Toronto.

Also included in the estimates is an increase of $69.2 million in funding for the Canada-Quebec Accord on Immigration. Under this accord, we continue to work collaboratively with the Government of Quebec on immigration and settlement issues.

[*Translation*]

This adjustment is to provide an updated amount for the annual grant provided by the Government of Canada, to support settlement and integration services in Quebec. This will bring the total funding of the accord to $559.4 million in 2018-19.

[*English*]

To further expand biometric screening in the immigration system, $4.6 million is also included in the Supplementary Estimates (B). This is not new funding, but rather a reprofiling of funding from previous years to better match plan expenditures under this initiative.

[*Translation*]

Expanding our biometrics program will enable us to quickly and accurately establish more travellers' identities, helping us to facilitate entry into Canada while we protect the safety and security of Canadians. I should also note that a key feature of this expansion is that temporary resident applicants will only have to provide their biometrics once every 10 years.

[*English*]

These estimates also include $3.2 million to fund the 2018-20 multi-year immigration levels plan. This is also a reprofiling of existing funding to better match plan expenditures. Under this plan, the government will gradually increase the number of permanent residents that Canada welcomes annually.

[*Translation*]

The 2018 immigration levels plan increased admissions to 310,000 permanent residents and the funding being sought in these estimates was previously approved, but yet to be accessed. This funding is required to achieve levels targets and is for activities such as application processing and corporate support.

Le budget comprend également une augmentation de 69,2 millions de dollars en financement pour l'Accord Canada-Québec sur l'immigration. Conformément à cet accord, nous maintenons notre collaboration avec le gouvernement du Québec pour les questions d'immigration et d'établissement.

[*Français*]

Cette somme représente un ajustement à la hausse de la subvention annuelle que le gouvernement fédéral verse au Québec pour soutenir la prestation des services d'établissement et d'intégration dans cette province. Cela porte le financement total à titre de l'accord à 559,4 millions de dollars en 2018-2019.

[*Traduction*]

Le Budget supplémentaire des dépenses (B) comprend aussi un montant de 4,6 millions de dollars pour élargir le contrôle biométrique dans le système d'immigration. Il ne s'agit pas de nouveaux fonds, mais plutôt d'un report de fonds d'années précédentes pour établir une correspondance entre les dépenses réelles et prévues dans le cadre de cette initiative.

[*Français*]

L'élargissement de notre programme de biométrie nous permettra d'établir rapidement et précisément l'identité de davantage de voyageurs, ce qui nous aidera à faciliter l'admission des voyageurs au Canada tout en protégeant la sécurité des Canadiens et des Canadiennes. Je tiens à souligner que l'un des éléments clés de cet élargissement est le fait que les demandeurs de résidence temporaire n'auront à fournir leur identifiant biométrique qu'une fois tous les 10 ans.

[*Traduction*]

Le budget comprend également 3,2 millions de dollars pour financer le plan des niveaux d'immigration pluriannuel pour 2018-2020. Il s'agit également d'un report de fonds existants afin d'établir une meilleure correspondance avec les dépenses du plan. Dans le cadre de ce plan, le gouvernement augmentera graduellement le nombre de résidents permanents que le Canada accueille chaque année.

[*Français*]

Le plan des seuils d'immigration de 2018 a porté le nombre d'admissions à 310 000 résidents permanents et le financement demandé dans le présent budget des dépenses avait déjà été approuvé, mais n'avait pas encore été accessible. Ce financement est nécessaire pour atteindre les niveaux ciblés et permettra de réaliser des activités telles que le traitement des demandes et le soutien administratif.

[*English*]

Finally, IRCC is requesting an additional $267,245 to write off the uncollectible loans. Loans are provided to resettle refugees, including government-assisted refugees and privately sponsored refugees.

[*Translation*]

The majority of these loans were provided to government-assisted refugees for transportation and resettlement assistance. And I should note that the loan recovery record for these loans is 91 per cent.

Honourable senators, I trust that I have provided a general overview of Immigration, Refugees and Citizenship Canada's supplementary estimates (B) in sufficient detail. I'm happy to respond to any of the honourable senators' questions regarding any of these figures.

Thank you for listening to this presentation.

The Chair: Thank you, Mr. Mills.

[*English*]

Since we've had great consensus this morning, we will continue to apply our four-minute rule.

Senator Marshall: My first question is for Ms. Bess. I was looking in the Supplementary Estimates (B) for something that I don't think is there. During the fall fiscal update, there was an item in one of the schedules which provided funding for the net fiscal impact of unannounced measures. The amount applicable for 2018-19 is $1.7 billion.

Will that be spent this year? I haven't seen it in a supply bill.

Ms. Bess: Could you please repeat that? It is $1.7 billion?

Senator Marshall: It's called the net fiscal impact of unannounced measures and, over six years, it is $9.5 billion.

Richard Botham, Assistant Deputy Minister, Economic Development and Corporate Finance Branch, Department of Finance Canada: I believe you are referring to a list in the Fall Economic Statement of funding decisions taken.

Senator Marshall: Not announced?

Mr. Botham: Right, but my colleague from fiscal policy could be more precise.

[*Traduction*]

Enfin, IRCC demande 267 245 $ supplémentaires pour la radiation de prêts irrécouvrables. Il s'agit de prêts consentis pour la réinstallation de réfugiés, y compris les réfugiés pris en charge par le gouvernement et les réfugiés parrainés par le secteur privé.

[*Français*]

La majorité de ces prêts ont été accordés à des réfugiés pris en charge par le gouvernement pour payer leur transport et pour aider à leur réinstallation au Canada. J'aimerais aussi mentionner que le taux de recouvrement de ces prêts est de plus de 91 p. 100.

Honorables sénateurs, je crois avoir fourni un aperçu général assez détaillé du Budget supplémentaire des dépenses (B) du ministère de l'Immigration, de la Citoyenneté et des Réfugiés. C'est avec plaisir que je répondrai, tout comme mes collègues, aux questions des honorables sénateurs au sujet de ces chiffres.

Merci d'avoir assisté à cette présentation.

Le président : Merci, monsieur Mills.

[*Traduction*]

Puisque nous avons eu un formidable consensus ce matin, nous continuerons d'appliquer la règle des quatre minutes.

La sénatrice Marshall : Ma première question est pour Mme Bess. Je cherchais quelque chose dans le Budget supplémentaire des dépenses (B), mais je ne pense pas que ce soit là. Un poste budgétaire qu'on trouve dans l'une des annexes de la mise à jour financière de l'automne comprenait des provisions pour l'incidence budgétaire nette des mesures non annoncées. Le montant applicable à l'exercice 2018-2019 est de 1,7 milliard de dollars.

Cela sera-t-il dépensé cette année? Ce n'était pas dans un projet de loi de crédits.

Mme Bess : Pourriez-vous répéter, s'il vous plaît? Était-ce 1,7 milliard de dollars?

La sénatrice Marshall : Cela s'appelle l'incidence budgétaire nette des mesures non annoncées, et cela s'élève à 9,5 milliards de dollars sur six ans.

Richard Botham, sous-ministre adjoint, Direction du développement économique et des finances intégrées, ministère des Finances Canada : Je pense que vous faites référence à une liste qui figure dans l'Énoncé économique de l'automne, qui porte sur les décisions prises en matière de financement.

La sénatrice Marshall : Des mesures non annoncées?

M. Botham : Oui, mais mon collègue de la politique fiscale pourrait donner plus de précisions.

Senator Marshall: It looks like it's supposed to be spent in this fiscal year because it shows up in the column for this fiscal year, so I was expecting to see it in Supplementary Estimates (B), but it is not there. I'm wondering what it is and where is it?

Nicholas Leswick, Assistant Deputy Minister of Fiscal Policy, Department of Finance: It is an item in that amount that was planned from a budgetary perspective for planned spending across government. It is not particular to the Department of Finance. It was not disclosed by line item in the Fall Economic Statement because of, at that time, cabinet confidences, ongoing commercial sensitivities, commercial contract negotiations, trade sensitivities and other things that could not be disclosed by line item in the fall statement.

It would be expected to flow through, either in part through an estimates document in a department — in any department, not particularly to the Department of Finance — or perhaps it flows through directly within the public accounts process. It does not necessarily require an appropriation to be expensed.

A good example would be a settlement that arrived with a First Nations group where perhaps there was a previous item in the balance sheet, which is effectively adjusted during the public accounts process at year-end to reflect perhaps a greater value.

Senator Marshall: Would it be, for example, a statutory item?

Mr. Leswick: The nature of the budget and the Fall Economic Statement is to reflect items in their expense profiles. They are accrual by nature. Sometimes they don't necessarily have a cash impact in the year but they might have an accrual impact. You may not see it through an appropriation act or a supply bill.

Senator Marshall: For this $1.7-billion item, can you give us a list of what has gone through for the current fiscal year, even if it is not going through a supply bill? I would like to know what it is, because it doesn't really say in the fall fiscal update. It just shows the $1.7 billion. I would be interested in knowing what's in that listing. Was the full $1.7 billion allocated or not? Could you provide that to the clerk?

Mr. Leswick: Yes, we will see what we can do. We may not be able to account for the full amount, because some items still

La sénatrice Marshall : Il semble que ces fonds doivent être dépensés au cours du présent exercice, car le montant figure dans la colonne de cet exercice. Je m'attendais à le retrouver dans le Budget supplémentaire des dépenses (B), mais il n'est pas là. Je me demande ce que c'est, et où cela se trouve.

Nicholas Leswick, sous-ministre adjoint, Direction de la politique économique et fiscale, ministère des Finances : Ce montant figure dans les projections budgétaires pour les dépenses prévues dans l'ensemble du gouvernement. Ce n'est pas réservé au ministère des Finances. Dans l'Énoncé économique de l'automne, ce n'est pas réparti par poste budgétaire, parce qu'il n'était pas possible de divulguer cela de façon détaillée à ce moment-là pour des questions liées au secret du Cabinet, de sensibilités commerciales, de négociations d'accords commerciaux et d'enjeux délicats liés au commerce, entre autres choses.

Le montant devrait apparaître quelque part, soit dans un document budgétaire d'un ministère — pas nécessairement le ministère des Finances, mais n'importe quel ministère —, soit directement par le processus des comptes publics. Utiliser ces fonds ne requiert pas nécessairement un projet de loi de crédits.

Un accord avec une Première Nation serait un bon exemple. Il y avait peut-être un poste budgétaire dans un état financier précédent, et si la dépense est plus élevée, le montant est modifié en conséquence pendant le processus des comptes publics de fin d'exercice.

La sénatrice Marshall : Serait-ce un poste législatif, par exemple?

M. Leswick : Par définition, le budget et l'Énoncé économique de l'automne reflètent les montants prévus dans les profils de dépenses. Il s'agit d'une comptabilité d'exercice. Cela n'a pas nécessairement un impact financier en cours d'année, mais cela peut avoir une incidence sur la comptabilité d'exercice. Il est possible que cela n'apparaisse pas dans une loi de crédits ou un projet de loi de crédits.

La sénatrice Marshall : Par rapport à ce poste de 1,7 milliard de dollars, pouvez-vous nous donner une liste de ce qui a été utilisé au cours du présent exercice, même si ce n'est pas passé par un projet de loi de crédits? J'aimerais savoir à quoi cela a servi, parce que ce n'est pas vraiment indiqué dans la mise à jour économique de l'automne. On n'y trouve que le montant de 1,7 milliard de dollars, et j'aimerais avoir la liste. La totalité de la somme de 1,7 milliard de dollars a-t-elle été affectée, ou non? Pourriez-vous fournir ces renseignements, par l'intermédiaire de la greffière?

M. Leswick : Oui, nous ferons notre possible. Nous ne pourrons peut-être pas rendre compte du montant total,

may not be disclosed because of some ongoing confidentiality, but we will make best efforts to have an accounting of that $1.7 billion.

Senator Marshall: For Citizenship and Immigration, Mr. Mills, is the $100 million for grants to provinces like Ontario and Quebec, similar to an item we saw in Supplementary Estimates (A)?

[*Translation*]

Mr. Mills: Yes, the $100 million will be used to provide provinces and municipalities with financial assistance to help them resolve the situation concerning temporary shelter spaces.

[*English*]

Senator Marshall: So can you tell us which provinces or municipalities are getting what amount? The last time I think it was $50 million and our witnesses were able to give us the breakdown. Can you give us the breakdown and tell us how it is allocated and what it's based on? Or is it arbitrary?

[*Translation*]

Mr. Mills: Currently, the amount has not been broken down by province, but it is an amount available for all the provinces affected by irregular immigration.

We are also currently in discussions with a number of provinces to decide what amount will be provided to each of them for the current fiscal year, 2018-19. That amount will be added to the established $50 million and set aside in the supplementary estimates (A).

Senator Pratte: My initial questions are for Mr. Mills. I would like to continue the discussion about the $100 million. Do you have an idea of how that amount was determined? Was it simply because it was part of the supplementary estimates (A)? It used to be $50 million, and now it is $100 million. Is that because the provinces asked for $100 million?

Mr. Mills: We have had a number of discussions with various affected provinces, including Quebec and Ontario. We have also had discussions with Manitoba and British Columbia. As I said, the amounts have not been determined specifically for each province. We recognize certain provinces' exemplary contribution to irregular immigration issues, and it was following discussions with them and by analyzing various costs they have incurred over the past two years that we have determined that we

parce qu'il est possible que certaines dépenses ne soient pas encore connues pour des raisons de confidentialité, mais nous ferons de notre mieux pour déterminer comment les 1,7 milliard de dollars ont été répartis.

La sénatrice Marshall : La question est pour M. Mills, du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. Les 100 millions de dollars en subventions pour des provinces comme l'Ontario et le Québec sont-ils semblables à l'un des crédits qu'on trouvait dans le Budget supplémentaire des dépenses (A)?

[*Français*]

M. Mills : Oui, le montant de 100 millions de dollars servira à apporter une aide financière aux provinces et aux municipalités afin de les aider à régler la situation en ce qui a trait à l'hébergement temporaire.

[*Traduction*]

La sénatrice Marshall : Donc, pouvez-vous nous dire quelles provinces ou quelles municipalités recevront cet argent? Je pense que c'était 50 millions de dollars, la dernière fois, et les témoins ont été en mesure de nous donner la répartition. Pouvez-vous nous donner la répartition et nous dire comment les fonds ont été affectés, et en fonction de quels critères? Est-ce arbitraire?

[*Français*]

M. Mills : À l'heure actuelle, le montant n'a pas été établi par province, mais c'est un montant disponible pour toutes les provinces touchées par l'immigration irrégulière.

Aussi, nous discutons en ce moment avec plusieurs provinces pour déterminer le montant qui sera versé à chacune pour l'année financière courante, soit 2018-2019. Ce montant va s'ajouter aux 50 millions de dollars établis et mis de côté dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (A).

Le sénateur Pratte : Mes questions s'adressent à M. Mills, dans un premier temps. J'aimerais poursuivre la discussion au sujet du montant de 100 millions de dollars. A-t-on idée de quelle façon ce montant avait été établi? Est-ce simplement parce que cela figurait dans le Budget supplémentaire des dépenses (A)? Il s'agissait alors de 50 millions de dollars, maintenant on parle de 100 millions de dollars; est-ce que cela vient du fait que les provinces ont demandé 100 millions de dollars?

M. Mills : Nous avons eu plusieurs discussions avec les différentes provinces touchées, notamment le Québec et l'Ontario. Nous avons aussi eu des discussions avec le Manitoba et la Colombie-Britannique. Comme je l'ai mentionné, les montants n'ont pas été établis spécifiquement pour chacune des provinces. Nous reconnaissons la part et la contribution exemplaire que les différentes provinces fournissent dans le rôle qu'elles jouent en ce qui a trait à l'immigration irrégulière,

could provide an amount of up to $100 million for this year. The amount per province has not yet been established, but we are continuing our discussions with various provinces.

Senator Pratte: Thank you.

I would like to obtain information on the increase and the funding provided under the Canada-Quebec Accord relating to immigration. If I remember that accord correctly, it contains a formula based on federal government spending and the number of landed immigrants in Quebec. In principle, the formula applies, and we get the figures associated with it. Is that amount reflective of the formula or is it a supplement for one reason or another?

Mr. Mills: No, the $69.2 million requested in the supplementary estimates (B) has to do with the Canada-Quebec Accord. That is the formula that applies. There are two components to the accord: the increase in federal government spending from year to year, and the number of non-francophone immigrants settling in Quebec from year to year. That formula is applied, and it leads to an amount. It is really the formula that is applied. There is an increase of $69.2 million for this year.

Senator Pratte: Is this increase coming — and this may always be the case, but I am still relatively new here — through the supplementary estimates (B) because the data required for establishing the formula becomes available during the year?

Mr. Mills: Yes, every year, this increase appears in supplementary estimates (B) because we wait for the final data, which is provided to us in the fall. So the adjustment formula is finalized then, and that is why it is part of the supplementary estimates (B).

Senator Pratte: Would it be possible to send to the committee the evolution of the amounts received by the Quebec government under this accord over the past few years?

Mr. Mills: Certainly, it would be my pleasure to share with the committee the evolution of the Quebec-Canada Accord over the recent years.

Senator Pratte: Okay. Thank you very much.

[*English*]

Senator Eaton: In the calendar year 2018, there were 19,419 asylum seekers who were intercepted by the RCMP outside of a regular point of entry. In January 2019, there were only 888,

et c'est à la suite de discussions avec elles et en analysant les différents coûts qu'elles ont encourus au cours des deux dernières années que nous avons établi que, pour cette année, nous pourrions verser un montant allant jusqu'à 100 millions de dollars. Le montant par province n'est pas encore établi, mais nous poursuivons les discussions avec les différentes provinces.

Le sénateur Pratte : Merci.

J'aimerais avoir des informations sur l'augmentation des fonds versés en vertu de l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration. Si je me souviens bien de cet accord, il comprend une formule basée sur les dépenses du gouvernement fédéral et sur le nombre d'immigrants reçus par le Québec. En principe, la formule s'applique et nous connaissons alors les sommes qui y sont associées. Est-ce que ce montant est conforme à la formule ou s'il s'agit d'un supplément pour une raison ou une autre?

M. Mills : Non, le montant de 69,2 millions de dollars qu'on demande dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) est relatif à l'Accord Canada-Québec. C'est la formule qui s'applique. Il y a deux composantes à l'accord, soit l'augmentation des dépenses du gouvernement fédéral d'une année à l'autre, et le nombre d'immigrants non francophones réinstallés au Québec d'une année à l'autre. On applique cette formule et cela donne un montant. C'est vraiment la formule qui est appliquée. C'est une augmentation de 69,2 millions de dollars pour cette année.

Le sénateur Pratte : Cette augmentation nous arrive — c'est peut-être toujours le cas, mais je suis quand même relativement nouveau ici — dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) parce que les données nécessaires à l'établissement de la formule arrivent à un moment au cours de l'année?

M. Mills : Effectivement, chaque année, cette augmentation figure dans le Budget supplémentaires des dépenses (B) parce qu'on attend d'avoir en main les données finales, qui nous sont transmises à l'automne. Donc, on finalise la formule d'ajustement à ce moment-là, et c'est pour cette raison que cela se présente dans le Budget supplémentaire des dépenses (B).

Le sénateur Pratte : Serait-il possible de faire parvenir au comité l'évolution des montants reçus par le gouvernement du Québec en vertu de cet accord au cours des dernières années?

M. Mills : Certainement, cela me fera plaisir de partager avec le comité l'évolution de l'Accord Canada-Québec au cours des dernières années.

Le sénateur Pratte : D'accord. Merci beaucoup.

[*Traduction*]

La sénatrice Eaton : Au cours de l'année civile 2018, la GRC a intercepté 19 419 demandeurs d'asile à l'extérieur des points d'entrée. En janvier 2019, il n'y a eu que 888

almost all in Quebec. That is much lower than the 1,500 in January of 2018.

In response to the increase in illegal arrivals, the federal governmental allocated $173.2 million over two years as part of Budget 2018. The purpose of these additional funds is to manage irregular migration by ensuring security at the border and faster processing of asylum claims.

When the department was here in November, we were told that the backlog to have a hearing for an asylum seeker was 22 months. Has that number changed since? What is it now?

Mike MacDonald, Associate Assistant Deputy Minister, Operations, Immigration, Refugees and Citizenship Canada: The IRB backlog is sitting close to 70,000, if I remember correctly, and the processing time has gone up a couple of months. So around 24 months.

Senator Eaton: If I come across the border illegally tomorrow and I'm sent to Toronto by bus and go through all the biometric stuff, when will I have my hearing?

Mr. MacDonald: That will depend. The IRB have put in specific measures to increase their overall backlog reduction by June of this year by an extra 10,000. So they are hitting over 33,000, plus certain irregular arrivals are getting processed at different speeds, depending on the risk profile that person possesses. They are trying to do a variety of different processing and scheduling rhythms such that they can move through a larger amount of overall asylum claimants, no matter how they come in, in a quicker period of time.

Senator Eaton: If I'm a person who goes through a legal port of entry and claims asylum or if I walk through the woods and I'm irregular, is the wait time the same? To be exact, there are 64,929, of which there are 28,000 irregulars. As well, you have appeals. I think the IRB has 5,736 appeals. So are some people waiting to 2025 or 2026 to have a hearing?

Mr. MacDonald: Some people will wait two years to have a hearing.

Senator Eaton: And not longer than two years?

Mr. MacDonald: Then they may enter appeal mechanisms which could make their cases last much longer. They can also go to the Federal Court.

That said, the IRB has committed, with the additional funding that they received in the budget, to hiring several hundred new employees, many of whom are decision makers, and they have changed the way they schedule. They have tried to use more creative scheduling means to move through a higher number of

interceptions, presque toutes au Québec, ce qui est beaucoup moins que les 1 500 cas de janvier 2018.

Dans le budget 2018, le gouvernement fédéral a alloué 173,2 millions de dollars sur deux ans pour répondre à l'augmentation du nombre d'arrivées illégales. Ces fonds supplémentaires sont destinés à la gestion de la migration irrégulière en assurant la sécurité de nos frontières et le traitement accéléré des demandes d'asile.

En novembre, des représentants du ministère ont indiqué que le délai des audiences pour les demandeurs d'asile était de 22 mois. Cela a-t-il changé? Quel est le délai actuel?

Mike MacDonald, sous-ministre adjoint associé, Opérations, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : Si je me rappelle bien, l'arriéré de la CISR est d'environ 70 000, et le délai de traitement s'est allongé de deux mois, donc environ 24 mois.

La sénatrice Eaton : Supposons que je traverse illégalement la frontière, demain, qu'on m'envoie à Toronto en autobus et que je subis toutes les procédures biométriques. Quand aurais-je une audience?

M. MacDonald : Ça dépend. La CISR a adopté des mesures précises pour accroître son objectif global de réduction de l'arriéré de 10 000 cas d'ici juin. Elle traitera donc plus de 33 000 dossiers, auxquels s'ajoutent les dossiers des arrivées régulières dont le temps de traitement varie en fonction du profil de risque des personnes. On tente diverses approches pour le traitement et la mise au rôle afin d'accélérer le traitement des demandes d'asile, sans égard à la façon dont les gens sont arrivés au pays.

La sénatrice Eaton : Le délai est le même, peu importe si je suis arrivée par un point d'entrée légal pour demander l'asile ou si je suis entrée illégalement en passant par les bois? Il y a 64 929 cas, pour être exact, dont 28 000 migrants irréguliers. À cela s'ajoutent les appels; la CISR est saisie de 5 736 appels, je pense. Donc, les gens devront attendre jusqu'à 2025 ou 2026 pour avoir une audience?

M. MacDonald : Certaines personnes attendent deux ans avant d'avoir une audience.

La sénatrice Eaton : Pas plus de deux ans?

M. MacDonald : Ils peuvent faire appel ou se retrouver en Cour fédérale, ce qui prolonge considérablement le temps de traitement de leur dossier.

Cela dit, la CISR s'est engagée à utiliser le financement supplémentaire qu'elle a reçu dans le budget pour embaucher plusieurs centaines de nouveaux employés, dont beaucoup seront appelés à prendre des décisions. Elle a aussi modifié ses procédures de mise au rôle en faisant preuve d'une plus grande

people, and they have one commitment to do that by June of this year.

So they are making gains. Compared to 2017, they have increased their rate of asylum hearings by almost 95 per cent .

Senator Eaton: They hope to hear about 30,000 or 35,000 a year?

Mr. MacDonald: At a minimum, yes.

Senator Eaton: Thank you.

Ms. Bess, there are two minute numbers here about money laundering on your budget. Funding for membership fees for international anti-money laundering organizations.

Ms. Bess: I can speak to that at a high level, but my colleague Leah Anderson will be able to speak to that at a more detailed level.

This initiative supports Canada's participation in international bodies such as the Financial Action Task Force to develop standards to deter, detect and prosecute money laundering and terrorist financing globally. It's to support some of the increasing membership fees for some of these organizations.

Senator Eaton: Have you found them to be effective, Ms. Anderson?

Leah Anderson, Assistant Deputy Minister, Financial Sector Policy Branch, Department of Finance Canada: I'm Leah Anderson, the Assistant Deputy Minister of the Financial Sector Policy Branch. As Darlene mentioned, these funds are for three of the international organizations that we are part of, so the Financial Action Task Force, the Asia/Pacific Group on Money Laundering and the Caribbean Financial Action Task Force. They are very effective. These organizations essentially do peer reviews of various countries to ensure they are adhering to standards and also test for effectiveness. They work closely to develop new standards to ensure rules are at the forefront of knowledge of how money laundering is happening. They also do a lot of research on typologies, for example, to help oversight agencies deter and detect.

Senator Eaton: Thank you.

créativité à cet égard pour traiter plus de dossiers. Elle s'est engagée à le faire d'ici juin prochain.

Il y a donc des progrès. Le nombre d'audiences pour les demandes d'asile a augmenté de près de 95 p. 100 par rapport à 2017.

La sénatrice Eaton : On vise 30 000 à 35 000 audiences par année?

M. MacDonald : Au moins, oui.

La sénatrice Eaton : Merci.

Madame Bess, votre budget comprend deux petits montants relatifs au recyclage des produits de la criminalité, notamment pour les frais d'adhésion des organisations internationales de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité.

Mme Bess : Je peux en parler de façon générale, mais ma collègue Leah Anderson pourra vous donner plus de détails.

Il s'agit d'appuyer la participation du Canada au sein d'organismes internationaux comme le Groupe d'action financière afin d'établir des normes en matière de dissuasion, de détection et de poursuites liées au cas de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes à l'échelle mondiale. Ces fonds serviront à payer la hausse des frais d'adhésion de certaines organisations.

La sénatrice Eaton : Selon vous, madame Anderson, ces organisations sont-elles efficaces?

Leah Anderson, sous-ministre adjointe, Direction de la politique du secteur financier, ministère des Finances Canada : Je m'appelle Leah Anderson. Je suis sous-ministre adjointe à la Direction de la politique du secteur financier. Comme Darlene l'a mentionné, ces fonds seront utilisés pour les trois organismes internationaux dont nous sommes membres : le Groupe d'action financière, le Groupe Asie-Pacifique sur le blanchiment d'argent et le Groupe d'action financière des Caraïbes. Essentiellement, ces organismes, qui sont très efficaces, font des vérifications pour divers pays pour veiller à ce qu'ils respectent les normes. Ils évaluent aussi l'efficacité des mesures. Ils collaborent étroitement à l'élaboration de nouvelles normes pour s'assurer qu'elles sont adaptées aux techniques actuelles de blanchiment d'argent. Par exemple, beaucoup de recherches sont axées sur la typologie afin d'aider les organismes de surveillance dans leurs activités de dissuasion et de détection.

La sénatrice Eaton : Merci.

[*Translation*]

Senator Forest: My question is for Ms. Bess. Some of the additional funding I was optimistic about is the $800,000 to support tax policy analysis and development. The committee wanted to propose in 2017 an analysis of the Canadian tax system, which I think should be fair and competitive with neighbouring countries. In the context of the demographic challenge, it must be efficient for ensuring that people have the services they want to pay for. What specific aspect of tax policy analysis do you want to address? Is it the entire tax policy, and how will you deal with this issue?

[*English*]

Ms. Bess: Thank you for your question. I would like to invite my colleague from tax policy to come to the table to speak to that, Mr. Miodrag Jovanovic.

Miodrag Jovanovic, Associate Assistant Deputy Minister of Tax Policy, Department of Finance Canada: I am Miodrag Jovanovic, Associate Assistant Deputy Minister of Tax Policy.

[*Translation*]

To answer your question, the resources requested are part of a framework in which international tax policies are evolving quickly and becoming very complex. A concrete and recent example is the American reform that took place in late 2017. The government announced a series of measures in the economic statement, but the government also mentioned that, in order to properly understand the magnitude of the changes in the United States, more ongoing analyses were needed. Essentially, the funding requested will be used to further analyze various issues or new policies caused by that U.S. reform. All that is not solely related to the new reform. Once again, it is more broadly part of an international tax policy perspective.

Senator Forest: I strongly believe that, in the context of globalization and the challenge of keeping our resources in Canada, just like with the challenge of succession in our organizations and businesses, it is important to have a competitive and fair tax system. Since our current tax system is an added series of measures dating back to the pre-war effort, it may be the right time to carry out an in-depth analysis of the Canadian tax system. Do you agree with that?

Mr. Jovanovic: Various observers and groups agree with you, and that is certainly the government's impression in that respect. We analyze the tax system on an ongoing basis. In every budget,

[*Français*]

Le sénateur Forest : Ma question s'adresse à Mme Bess. Un des crédits supplémentaires que j'accueillais avec optimisme est celui de 800 000 $ pour l'analyse et l'élaboration de la politique de l'impôt. D'ailleurs, le comité souhaitait proposer en 2017 une analyse de la fiscalité canadienne qui, à mon avis, doit être équitable et compétitive avec les pays voisins. Dans le contexte du défi démographique, elle doit être efficiente pour s'assurer d'avoir les services qu'on veut se payer. Quel aspect précis de l'analyse de la politique de l'impôt souhaitez-vous traiter? Est-ce l'ensemble de la politique fiscale, et comment allez-vous aborder cet enjeu?

[*Traduction*]

Mme Bess : Je vous remercie la question. J'invite M. Miodrag Jovanovic, mon collègue de la Direction de la politique de l'impôt, à s'avancer à la table pour répondre à la question.

Miodrag Jovanovic, sous-ministre adjoint délégué, Direction de la politique de l'impôt, ministère des Finances Canada : Je m'appelle Miodrag Jovanovic. Je suis sous-ministre adjoint délégué à la Direction de la politique de l'impôt.

[*Français*]

Pour répondre à votre question, les ressources demandées s'inscrivent dans un cadre où les politiques internationales en matière d'impôt évoluent rapidement et deviennent très complexes. Pour donner un exemple concret et récent, on parle de la réforme américaine qui a eu lieu à la fin de 2017. Le gouvernement a annoncé une série de mesures dans l'énoncé économique, mais le gouvernement a aussi mentionné que, pour bien comprendre l'amplitude des changements aux États-Unis, il fallait faire beaucoup plus d'analyses continues. Essentiellement, les fonds demandés serviront à analyser de façon plus approfondie les différentes questions ou nouvelles politiques provoquées par cette réforme américaine. Tout cela n'est pas seulement lié à la nouvelle réforme. Encore une fois, cela s'inscrit de manière plus globale dans une perspective de politique de taxation internationale.

Le sénateur Forest : Je suis profondément convaincu que, lorsqu'on regarde le contexte de la mondialisation et le défi qui consiste à garder nos ressources chez nous, tout comme le défi de la relève au sein de nos organisations et dans nos entreprises, il importe d'avoir une fiscalité compétitive et équitable. Étant donné que notre régime fiscal actuel est l'addition d'une série de mesures qui datent de l'effort d'avant-guerre, c'est peut-être le moment opportun de faire une analyse en profondeur du régime fiscal canadien. Êtes-vous de cet avis?

M. Jovanovic : Effectivement, divers observateurs ou groupes sont de votre avis, et c'est certainement l'impression qu'a le gouvernement sur cette question. De notre côté, le

we try to improve the system. We make sure that its integrity is being preserved by implementing various integrity measures. We also try to improve the system's competitiveness, as the government did in the 2018 economic statement.

Senator Forest: Is the funding of $800,000 intended for a very thorough analysis on the impact, given the reform that took place in January 2018?

Mr. Jovanovic: That is an important component. It may require the acquisition of data for a more thorough analysis of the potential impacts of the U.S. policy, of various more specific measures, including GILTI and BEAT, and everything they have done in terms of imitating interest expenses, for example, to better understand the impact on Canadian and American companies' investment decisions. That may require very close consultations with certain tax experts, be they American or Canadian, to better understand the situation.

[*English*]

Senator Andreychuk: I'll take the liberty of following up on Senator's Forest's comments.

I take what you do in tax policy assessment, from what you said — and I may have misunderstood — is more reactive to what is going on in the world rather than standing back and saying we should look at our tax reform, first of all, as a framework and whether it works for Canada, and to use new tools within that to be competitive and front-running in the world.

What I hear from you and the money that's going to be spent, it's reactive. If the U.S. does this, we'll have a little pot of money to be able to apply. Am I correct? In other words, you haven't been given instructions to stand back and look at the tax policy. As you know, this committee has spent a lot of time on that, so you know where we are coming from.

Mr. Jovanovic: This is not to work on overall reform of the tax system. This is to continue to work on an ongoing basis, incrementally understanding developments in other countries and effect of these developments on Canada. It involves understanding, also, the potential reaction to what has been done in the Fall Economic Statement. It is to continue to monitor the situation and how businesses react to the reform in the United States. This is critical and very important.

Now, whether it's reactive or responsive, clearly the U.S. reform is a big development. We have been following that from the beginning, even when it was unfolding, and we continue to do so.

système de taxation est analysé de façon continue. À chaque budget, on tente d'améliorer le système. On s'assure de préserver son intégrité par l'instauration de différentes mesures d'intégrité. On essaie aussi d'améliorer la compétitivité du système, comme le gouvernement l'a fait dans l'énoncé économique de 2018.

Le sénateur Forest : Les crédits de 800 000 $ sont-ils destinés à la réalisation d'une analyse très pointue sur l'impact, compte tenu de la réforme qui a eu lieu en janvier 2018?

M. Jovanovic : C'est une composante importante. Cela peut nécessiter l'acquisition de données pour faire une analyse plus approfondie des effets potentiels de la politique américaine, des différentes mesures plus spécifiques, dont la GILTI et la BEAT, et tout ce qu'ils ont fait par rapport à l'imitation des dépenses d'intérêts, par exemple, afin de mieux comprendre l'effet sur les décisions d'investissement des compagnies canadiennes et américaines. Cela peut exiger de consulter très étroitement certains experts en matière de fiscalité, qu'ils soient Américains ou Canadiens, pour mieux comprendre la situation.

[*Traduction*]

La sénatrice Andreychuk : Je me permets de poursuivre dans la même veine que le sénateur Forest.

Je crois comprendre, d'après ce que vous avez dit — et j'ai peut-être mal compris — que votre approche en matière d'évaluation de la politique fiscale est plus une réaction au contexte mondial qu'une décision réfléchie d'envisager une réforme de notre régime fiscal, d'abord pour déterminer si ce cadre convient au Canada, puis pour utiliser les nouveaux outils qui nous permettront d'être concurrentiels et à l'avant-garde à l'échelle mondiale.

J'en déduis, d'après vos commentaires et la façon dont l'argent sera utilisé, que l'approche est réactive. Si les États-Unis agissent ainsi, nous aurons un peu d'argent à utiliser. Ai-je raison? Autrement dit, personne ne vous a demandé de prendre du recul et d'examiner la politique fiscale. Comme vous le savez, le comité a consacré beaucoup de temps à cette question. Vous connaissez donc notre point de vue.

M. Jovanovic : Il ne s'agit pas d'une réforme globale du régime fiscal, mais d'un travail continu pour comprendre graduellement les progrès réalisés ailleurs et les appliquer au contexte canadien. Il faut également comprendre les effets potentiels des mesures prises dans l'Énoncé économique de l'automne. Nous continuons de suivre la situation et les réactions des entreprises à la réforme qui a eu lieu aux États-Unis. C'est d'une importance capitale.

Quant à savoir si nous sommes réactifs, la réforme des États-Unis est manifestement importante. Nous suivons la situation de près depuis le début, même pendant le processus, et nous continuons de le faire.

Senator Andreychuk: You said that there are statutory items that you have brought to our attention. I'm interested in the decrease in interest on the unmatured debt. We are all following the international situation. There is a lot of discussion about downturns, et cetera. Is there any analysis being done as to what an economic downturn is going to do to the entire budget and the prospects of future funding, et cetera?

In other words, the dialogue is certainly out there. I don't see it addressed in questions and answers with the minister. He is pretty optimistic that life is going to get better rather than worse. As parliamentarians, I think we want to be sure we are ready for anything, plus or minus, and I see this downturn. Is there any analysis of the consequences of continuing downturns?

Ms. Bess: I'll invite my colleague Nicolas Moreau to speak to that.

In terms of the supplementary estimates and the changes here, it's really the result of lower financial requirements for debt from what had been predicted in the budget. That's the change in the Supplementary Estimates. As for your question on the outlook and the economic downturn, I'll let Mr. Moreau speak to that.

[*Translation*]

Nicolas Moreau, Director General, Funds Management Division, Financial Sector Policy Branch, Department of Finance: Good afternoon, my name is Nicolas Moreau, and I am director general of the Funds Management Division at the Department of Finance. Thank you for your question.

Of course, when we at the Department of Finance establish our debt strategy to discuss costs, we first use projections from the private sector. For many years, we have been using the private sector average to anticipate interest rates, but also for economic projections. However, when determining our allocation for the debt in various sectors for which we want to issue that debt, we have models for analyzing the impact different economic scenarios could have on the costs associated with the debt. We ensure that our implementation of the projection is robust according to various scenarios. We try to minimalize the costs related to anticipated market risks. Right now, we are looking at risks that are increasing or decreasing. We have a scenario, we establish a model with numerous simulations, we average it out and ensure that we have a robust plan based on different scenarios.

[*English*]

Senator Andreychuk: Do you have a red-alert strategy if it's not within your scenarios?

La sénatrice Andreychuk : Vous dites avoir attiré notre attention sur des postes législatifs. Je m'intéresse à la diminution des taux d'intérêt de la dette non échue. Nous suivons tous la situation internationale. On parle beaucoup de ralentissement économique, et cetera. A-t-on fait une analyse des effets d'un ralentissement économique sur le budget et les perspectives de financement futur, et cetera?

Autrement dit, cela suscite manifestement des discussions, mais cela ne s'est pas reflété dans les questions avec le ministre. Il est assez convaincu que la situation va s'améliorer plutôt que se détériorer. Je pense que notre rôle, en tant que parlementaires, est de veiller à être prêts à tout, que ce soit positif ou négatif, et il y a un risque de ralentissement. A-t-on analysé l'incidence de ces ralentissements?

Mme Bess : J'invite mon collègue Nicolas Moreau à répondre à la question.

En ce qui concerne le changement qu'on voit dans le Budget supplémentaire des dépenses, cela découle essentiellement d'une baisse des besoins financiers liés à la dette par rapport à ce qui a été prévu dans le budget. Voilà la différence dans le Budget supplémentaire des dépenses. Quant à votre question sur les projections et le ralentissement économique, je vais laisser M. Moreau vous répondre.

[*Français*]

Nicolas Moreau, directeur général, Division de la gestion des fonds, Direction de la politique du secteur financier, ministère des Finances Canada : Bonjour, je m'appelle Nicolas Moreau, directeur général, Division de la gestion des fonds au ministère des Finances. Merci de votre question.

Bien sûr, lorsqu'on établit notre stratégie de la dette pour parler des coûts, on utilise, premièrement, les projections du secteur privé au ministère des Finances. Depuis de nombreuses années, on utilise la moyenne du secteur privé pour anticiper les taux d'intérêt, mais aussi pour les projections économiques. Cependant, lorsqu'on détermine notre allocation pour la dette dans les différents secteurs pour lesquels on veut émettre cette dette, on a des modèles pour analyser l'impact que pourraient avoir différents scénarios économiques sur les coûts associés à la dette. On s'assure que notre mise en place de la projection est robuste selon différents scénarios. On tente de minimiser les coûts par rapport aux risques anticipés au sein du marché. En ce moment, on regarde les risques qui sont à la hausse ou à la baisse. On a un scénario, on établit un modèle avec une multitude de simulations, on en fait la moyenne et on s'assure qu'on a un plan robuste selon les différents scénarios.

[*Traduction*]

La sénatrice Andreychuk : Avez-vous un plan de contingence en cas d'inadéquation entre la situation et vos scénarios?

[*Translation*]

Mr. Moreau: We always have contingency plans in case of a major economic shock like the one in 2009. We always have flexibility to increase the issuing of debt in certain sectors, as we know full well that, if an economic shock occurred tomorrow morning, markets would like to have more short-term debt than long-term debt, so we allow ourselves some flexibility to increase the debt in sectors where we know markets will want to invest. That is contrary to more long-term debts where, given the economic uncertainty, markets are not usually interested in purchasing the debt.

Senator Forest-Niesing: Thank you for being here. I would like to continue along the same lines. Two figures caught my eye in statutory forecasts. One of the them is the $105 million attributable to an increase in other interest costs. If I understand correctly, those figures are based on forecasts that take into account the private sector average. Further on, I see a negative amount of $138 million, which represents a decrease in interest on unmatured debt. Can you elaborate on why unmatured debt is lower than anticipated when increases are expected for other interest costs?

Mr. Moreau: There are two types of debt. There is debt issued over the course of the year and the one issued in the past, which has variable costs compared to the market rate. The $105-million increase refers to the fact that short-term rates, Treasury bills and 10-year interest rates have increased a bit more than anticipated compared with the private sector average, which is why there is an increase.

Concerning debt that is already in circulation, it mostly refers to bills indexed at real rates, or rates indexed according to inflation. An adjustment was made downward compared to what had been anticipated. The inflation rate has been slightly lower than anticipated.

Senator Forest-Niesing: That's more clear, thank you. Mr. Mills, thank you for joining us, as well. I would like to better understand biometric screening. In Canada, visitors who apply for a visa, a work permit, a study permit or permanent residence have to provide their data — fingerprints, a photo, and so on. That biometric information is shared with five immigration partners, including Australia, New Zealand, the United Kingdom and the United States. I am worried about the confidentiality you can ensure when it comes to biometric information you control. Could you shed some light on that for me please?

[*Français*]

M. Moreau : On prévoit toujours des plans de contingence, au cas où il y aurait un choc économique très significatif comme ce fut le cas en 2009. On a toujours de la latitude pour augmenter l'émission de la dette dans certains secteurs, parce qu'on sait très bien que si on subissait un choc économique demain matin, les marchés aimeraient avoir plus de dettes à court terme qu'à long terme. Donc, on se laisse de la flexibilité pour augmenter la dette dans des secteurs où on sait très bien que les marchés voudront investir, contrairement à des dettes à plus long terme où, compte tenu de l'incertitude économique, les marchés ne sont habituellement pas intéressés à acheter cette dette.

La sénatrice Forest-Niesing : Merci de votre présence. J'aimerais poursuivre dans la même ligne de pensée. Dans les prévisions législatives, deux chiffres m'ont sauté aux yeux, entre autres, le montant de 105 millions de dollars attribuable à l'augmentation des frais additionnels d'intérêt. Si je comprends bien, ces chiffres sont basés sur des prévisions qui tiennent compte de la moyenne du secteur privé. Je vais plus loin pour trouver un montant négatif de 138 millions de dollars, qui représente la diminution des taux d'intérêt de la dette non échue. Pouvez-vous apporter des précisions, à savoir comment la dette non échue est plus faible que prévu alors qu'on anticipe des augmentations pour d'autres frais d'intérêt?

M. Moreau : Il y a deux types de dettes. Il y a la dette qu'on va émettre au cours de l'année et celle qui est émise dans le passé, qui a des frais variables par rapport au taux du marché. L'augmentation de 105 millions de dollars fait référence au fait que les taux à court terme, les bons du Trésor ainsi que les taux d'intérêt de 10 ans ont augmenté un peu plus que ce qu'on avait anticipé par rapport à la moyenne du secteur privé, d'où l'augmentation.

En ce qui concerne la dette qui se trouve déjà en circulation, elle fait surtout référence aux bons indexés à des taux réels, soit les taux indexés à l'inflation. On a eu un ajustement qui était à la baisse par rapport à ce qu'on avait anticipé. Le taux d'inflation a été légèrement plus faible que ce que l'on avait anticipé.

La sénatrice Forest-Niesing : C'est plus clair, merci. Monsieur Mills, merci d'être parmi nous également. J'aimerais mieux comprendre le contrôle biométrique. Au Canada, les visiteurs qui présentent une demande de visa, de permis de travail, d'étude ou de résidence permanente doivent fournir leurs données, soit les empreintes digitales, une photo, et cetera. Ces renseignements biométriques sont partagés avec cinq partenaires en matière d'immigration, dont l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et les États-Unis. Je me soucie de la confidentialité que vous pouvez assurer en ce qui concerne les renseignements biométriques sur lesquels vous avez un contrôle. Pourriez-vous m'éclairer là-dessus, s'il vous plaît?

[*English*]

Mr. MacDonald: Two things. I will give a quick overview, and we can also provide more detail to the committee if that's acceptable.

The biometric-sharing partners are our trusted partners; they are called the M5. They are the five countries that work in immigration, security and all kinds of contexts overall. With the biometric-sharing agreements, we have strict protocols around the sharing but also the use and the non-retention by the countries that then do a check and report back to us, as we do with them, on the biometrics.

A full protection regime is implemented with privacy impact assessments, and we work with the Privacy Commissioner when we develop these programs ahead of time. The program is built off the trusted relationship and strict protections of each country according to their domestic laws as well.

Senator Forest-Niesing: Did I understand you to say that, pursuant to agreements we have within this M5 group, once shared there is an expectation that the information would not be retained? It would be destroyed or returned?

Mr. MacDonald: This is the part where I would like to provide written confirmation because I don't have, from my memory, the destruction and retention policies for each of the partners. I'd rather give precision to the committee.

The Chair: Through the clerk.

Mr. MacDonald: Yes.

Senator Klyne: Thank you for attending this afternoon. My first question is for the Department of Finance Canada, which not that long ago released a discussion paper and announced consultations on open banking. I want to focus on open banking for a moment. I see before us a request for $900,000 for the review of open banking. I am wondering how those funds will be used toward a review of open banking.

Ms. Bess: Thank you for your question. I'll ask my colleague Ms. Leah Anderson to respond. At a high level, it's to hire some personnel to join the existing open banking review team to support an advisory council, to cover costs associated with consultations, fact-finding trips and stakeholder meetings.

[*Traduction*]

M. MacDonald : Deux choses. Je vais vous donner un aperçu, et nous pourrons aussi fournir une réponse plus détaillée au comité, si cela vous convient.

Nous échangeons les données biométriques avec nos partenaires de confiance, les membres du M5, comme on l'appelle, un groupe de cinq pays qui collaborent sur les questions d'immigration et de sécurité dans divers contextes. Les accords de partage des données biométriques comprennent des protocoles stricts sur la communication des données et sur leur utilisation. Après la vérification, nos partenaires produisent un rapport, comme nous le faisons pour eux, mais ils ne peuvent conserver les données biométriques.

Un régime de protection complet comprenant des évaluations des facteurs relatifs à la vie privée a été mis en place. Ces programmes sont établis en collaboration avec le commissaire à la protection de la vie privée. Ce programme est fondé sur nos relations de confiance avec ces pays et les protections strictes qu'ils ont mises en place conformément à leurs lois respectives.

La sénatrice Forest-Niesing : Si j'ai bien compris, vous avez dit que selon les accords conclus avec les membres du M5, les renseignements fournis ne doivent pas être conservés. Sont-ils détruits ou retournés?

M. MacDonald : Voilà l'élément de réponse que j'aimerais vous fournir par écrit, car je n'ai pas à l'esprit les politiques relatives à la destruction et à la conservation des données pour chacun des partenaires. J'aimerais fournir une réponse précise au comité.

Le président : Par l'intermédiaire de la greffière.

M. MacDonald : Oui.

Le sénateur Klyne : Merci d'être venus cet après-midi. Ma première question s'adresse aux gens du ministère des Finances. Il n'y a pas très longtemps, le ministère a publié un document de discussion et a annoncé des consultations sur le système bancaire ouvert. J'aimerais me concentrer sur cet aspect pendant quelques instants. Nous avons devant nous une demande de fonds de 900 000 $ pour l'examen du système bancaire ouvert. Je me demande comment ces fonds seront utilisés dans le cadre de l'examen du système bancaire ouvert.

Mme Bess : Je vous remercie de votre question. Je vais demander à ma collègue, Mme Leah Anderson, de répondre. Je peux vous dire à un haut niveau que c'est pour embaucher du personnel pour l'équipe existante d'examen du système bancaire ouvert à l'appui d'un conseil consultatif, afin de couvrir les coûts liés aux consultations, aux voyages d'études et aux réunions avec les intervenants.

Ms. Anderson: The funds were provided over a three-year period; so there is $800,000 for this year. It's the four components that Ms. Bess outlined. There is funding to support the panel. They are operating on a pro-bono basis, but it does fund their travel. We are doing a lot of it. We just completed three major consultations in various cities across Canada.

It supports the functioning of a secretariat within Finance Canada, so the staff that do the research and help facilitate the work of the panel. It helps support contracts. This is a very technical issue, and raises a lot of policy issues at the same time. We wanted money available to contract experts as appropriate to inform us on next steps.

Finally, it supports the engagement process, so having these round tables across Canada to get the feedback of various Canadians and other stakeholders.

Senator Klyne: On the consultation side, when do you plan to have your review completed? Do you anticipate there will be further requests on this?

Ms. Anderson: This is very much a fact-finding stage. The government announced last fall that we would conduct a review into the merits of open banking. That's very much the stage we are at is reviewing the merits. Once we assess whether it is indeed meritorious and good for Canada to pursue that direction, we will consider an implementation phase, which could require additional funding depending on the type of implementation we pursue.

Senator Klyne: This should bring it to the go or no-go point.

Ms. Anderson: Exactly.

Senator Klyne: What happens if we don't do open banking? Who stands to lose the most, the consumer or the financial institutions?

Ms. Anderson: That's speculative at this juncture. It is premature to comment on that. There is a lot of potential, and we released a consultation paper that outlines the benefits of it to all of the financial-sector industry players as well as to consumers and small businesses, but there are risks that need to be mitigated, like cyberprivacy.

Senator M. Deacon: Regarding the IRCC, looking at one of the sections we have shared this afternoon about outstanding loans, we have $267,245 for the write-off of 748 outstanding immigration loans. By the same token, 93 per cent of loans are repaid, which we all know in the world is not a perfect number but certainly a good number. As far as those outstanding loans, is

Mme Anderson : Les fonds prévus s'échelonnent sur une période de trois ans. Il y a donc 800 000 $ pour cette année. Ce sont les quatre éléments que Mme Bess a énoncés. Il y a le financement à l'appui du groupe. Le travail se fait à titre gracieux, mais cela sert au financement de leurs déplacements. Nous en faisons une grande partie. Nous venons de terminer trois grandes consultations dans diverses villes du Canada.

Cela sert au fonctionnement du secrétariat au sein de Finances Canada, ce qui fait que le personnel fait la recherche et aide à faciliter le travail du groupe. Cela sert également aux contrats. C'est un enjeu très technique qui soulève de nombreux enjeux politiques en même temps. Nous voulions avoir de l'argent pour retenir à forfait les services d'experts qui nous éclaireraient au besoin sur les étapes suivantes.

Enfin, les fonds servent au processus de mobilisation et, donc, à la tenue de tables rondes partout au Canada pour obtenir les points de vue de divers Canadiens et d'autres parties prenantes.

Le sénateur Klyne : Concernant les consultations, quand prévoyez-vous avoir terminé votre examen? Vous attendez-vous à d'autres demandes à cet égard?

Mme Anderson : C'est dans une grande mesure une étape de recherche des faits. Le gouvernement a annoncé l'automne dernier qu'il mènerait un examen des bienfaits d'un système bancaire ouvert. Nous en sommes donc à l'étape de l'examen des avantages. Une fois que nous aurons déterminé si c'est une option avantageuse pour le Canada, nous allons nous pencher sur l'étape de la mise en œuvre, ce qui pourrait exiger des fonds additionnels selon le type de mise en œuvre que nous envisageons.

Le sénateur Klyne : Cela devrait nous amener au point où nous décidons si nous allons de l'avant ou pas.

Mme Anderson : Exactement.

Le sénateur Klyne : Qu'arrivera-t-il si nous n'optons pas pour un système bancaire ouvert? Qui seront les grands perdants? Le consommateur ou les institutions financières?

Mme Anderson : Ce n'est que spéculation en ce moment. Il serait prématuré de parler de cela. Il y a beaucoup de potentiel, et nous avons rendu public un document de consultation qui énonce les bienfaits pour l'ensemble des intervenants du secteur financier ainsi que pour les consommateurs et les petites entreprises, mais il y a des risques qu'il faut atténuer, comme la protection de la vie privée dans le cyberespace.

La sénatrice M. Deacon : En ce qui concerne IRCC et l'un des articles dont nous avons parlé cet après-midi concernant les prêts impayés, nous avons 267 245 $ pour la radiation de 748 prêts à des immigrants. De même, 93 p. 100 des prêts sont remboursés. Nous savons que ce n'est pas un nombre parfait, mais c'est certainement bon. En ce qui concerne ces prêts

there one or two key reasons why they are outstanding or what they represent? Is anything being done to take that 93 per cent to 100 per cent?

[*Translation*]

Mr. Mills: The loan recovery record for immigration loans is 91%. People who have access to these loans may reimburse them, depending on the size of the loans, over two to seven years. This is a humanitarian program for refugees that are resettled by the government, or those who come to settle in Canada. Great efforts are made to recover these loans. At Immigration, Refugees and Citizenship Canada, a large team works on collecting reimbursements on the loans. The $300,000 amounts we are writing off at this time concern people who have returned to their countries and whose loans were less than $25 or $50, or deceased persons, for example. The activities involved in recovering the loans would cost more than the amounts involved; that is why we are writing off those loans this year.

[*English*]

Senator M. Deacon: Looking at the continuing conversation with the payments for the Canada Infrastructure Bank and the information we have there with the 99 increase, I am wondering what has happened from forecast to now. What kinds of things might account for that number?

Mr. Botham: I will provide a bit of context on the Canada Infrastructure Bank and our role as a department. It stems from the legislation that established the bank, which included two main provisions which speak to this. One is the authority of the Minister of Finance to requisition funds to support the operations of the bank. So there is that function that the minister has and then consequent implications for the department.

The second is the role of the Minister of Finance insofar as the corporate plan, operating plan and capital plan for the bank. The Minister of Finance's concurrence is required for the responsible minister to recommend those to Treasury Board for their consideration.

The reason I raise that is, on the one hand, the Minister of Finance has responsibility for ensuring the bank has funds to support its operations and projects. At the same time, the minister has the ability to provide oversight to the corporate plan, which is the identification of projects that the bank would undertake over a period, including in the coming period of a year. Because of that, the minister has visibility into which projects are coming. They are articulated in a corporate plan. The funding associated with those projects is also included.

impayés, est-ce qu'il y a une ou deux raisons principales qui expliquent cela? Est-ce qu'on sait ce qu'ils représentent? Est-ce qu'on fait quelque chose pour passer de 93 p. 100 à 100 p. 100?

[*Français*]

M. Mills : Le taux de recouvrement est de 91 p. 100 en ce qui a trait aux prêts à l'immigration. Les gens qui ont accès à un prêt peuvent se prévaloir d'une période de remboursement, selon le montant du prêt, qui peut s'étendre sur deux à sept ans. Il s'agit d'un programme humanitaire pour les réfugiés réinstallés par le gouvernement ou ceux qui viennent s'installer au Canada. De grands efforts sont déployés pour recouvrer les prêts. Chez Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, une équipe importante s'occupe de la collection des prêts. Les montants de 300 000 $ que l'on radie à l'heure actuelle concernent notamment des personnes qui sont retournées dans leur pays et dont les prêts sont inférieurs à 25 ou 50 $ ou des personnes décédées, par exemple. Les activités visant à poursuivre le recouvrement seraient plus coûteuses que le solde du compte; c'est pourquoi on radie ces montants cette année.

[*Traduction*]

La sénatrice M. Deacon : Quant à la discussion qui se poursuit concernant les paiements à la Banque de l'infrastructure du Canada et l'information que nous avons concernant l'augmentation de 99 millions de dollars, je me demande ce qui s'est passé entre le moment où les prévisions ont été faites et maintenant. Quel type de facteurs aurait pu influer sur ce montant?

M. Botham : Je vais donner un peu de contexte au sujet de la Banque de l'infrastructure du Canada et de notre rôle en tant que ministère. Cela découle de la loi qui a créé la banque et qui comporte deux dispositions principales à cet égard. L'une est le pouvoir du ministre des Finances de réquisitionner des fonds à l'appui des activités de la banque. Il y a donc cette fonction qu'il incombe au ministre, et cela a des incidences sur le ministère.

La deuxième disposition vise le rôle du ministre des Finances concernant le plan d'entreprise, le plan opérationnel et le plan d'immobilisations de la banque. L'approbation du ministre des Finances est requise pour que le ministre responsable en recommande l'approbation au Conseil du Trésor.

La raison pour laquelle je souligne cela, c'est que d'un côté le ministre des Finances a la responsabilité de veiller à ce que la banque ait les fonds requis pour ses activités et projets. En même temps, le ministre peut assurer la surveillance du plan d'entreprise, dans lequel sont indiqués les projets que la banque entreprendrait sur une période donnée, notamment sur l'année à venir. En raison de cela, le ministre est au fait des projets qui s'en viennent. Ils sont définis dans un plan d'entreprise, et le financement lié à ces projets s'y trouve également.

As one moves through the course of the year, a project that's identified may come to fruition. There may be the signing of documentation. The funds required as a result of that then need to be requisitioned by the Minister of Finance.

In this particular case, there was a project identified in the corporate plan, the Réseau électrique métropolitain, and the agreement for that project was signed in August 2018. At that time there was full knowledge about what the cost and the schedule in this case would be.

So in this current fiscal year there was a requirement for an additional $90 million to be requisitioned by the Minister of Finance, which came in the supplementary estimates, so that two payments could be made for that project by the bank.

Senator M. Deacon: Thank you.

Senator Marshall: This question is for Mr. Mills. I was trying to track the total cost of the asylum seekers for this year. I know your department had $17 million, I think, in Vote 40. This is another $14 million on top of it. I believe we were told that your department is like the overseer or umbrella. So what has been the total cost of the irregular migrants in this fiscal year?

[*Translation*]

Mr. Mills: It is still a bit too early to determine the total amount spent on irregular immigration last year. Since the fiscal year ends on March 31, we will then consolidate the information with the various departments. It is too soon at this time to determine the exact amount spent by the federal government as a whole.

[*English*]

Senator Marshall: The fiscal year end is in another month and a half. Could you make a commitment to provide us with that final number? When do you expect to have it? Would you have it by, say, June?

[*Translation*]

Mr. Mills: The information will probably be available in mid-June when public accounts are prepared. At that time we can contact the clerk to provide you with that information.

Senator Forest: I'd like to ask an additional question about the $800,000 budget regarding the analysis of certain tax points. What are the available references to consult the objectives of your analysis, the action plan to reach those objectives, and the timeline? May we be made aware of your planning, with regard to the actions you will be undertaking in this regard?

Au cours de l'année, il se peut qu'un projet précisé dans le plan d'entreprise se réalise et que des documents soient signés. Les fonds requis en conséquence doivent alors être réquisitionnés par le ministre des Finances.

Dans ce cas particulier, un projet avait été précisé dans le plan d'entreprise, le Réseau électrique métropolitain, et l'accord relatif à ce projet a été signé en août 2018. À ce moment-là, on savait exactement quels seraient le coût et l'échéancier du projet.

Il fallait donc pour l'exercice en cours que le ministre des Finances réquisitionne un montant additionnel de 90 millions de dollars, qui se reflète dans le Budget supplémentaire des dépenses, afin que la banque puisse faire deux paiements pour ce projet.

La sénatrice M. Deacon : Merci.

La sénatrice Marshall : Ma question s'adresse à M. Mills. J'essayais de voir le coût total lié aux demandeurs d'asile pour cette année. Je sais que votre ministère a obtenu 17 millions de dollars, je crois, dans le crédit 40. Nous avons maintenant un montant de 14 millions de dollars qui vient s'ajouter à cela. Je crois qu'on nous a dit que votre ministère est un genre de surveillant ou de parapluie. Quel est donc le coût total lié aux migrants clandestins pour le présent exercice?

[*Français*]

M. Mills : Il est encore un peu trop tôt pour établir le montant total dépensé pour le volet portant sur l'immigration irrégulière. L'année financière se terminant le 31 mars prochain, nous allons par la suite consolider les informations avec les différents ministères. En ce moment, il est trop tôt pour déterminer exactement le montant total dépensé à l'échelle du gouvernement fédéral.

[*Traduction*]

La sénatrice Marshall : L'exercice se termine dans un mois et demi à peu près. Pouvez-vous vous engager à nous fournir le montant définitif? Quand vous attendez-vous à le connaître? Est-ce que vous pourriez l'avoir d'ici juin, disons?

[*Français*]

M. Mills : L'information sera probablement disponible à la mi-juin lors de l'établissement des comptes publics. À ce moment-là, nous pourrons communiquer avec la greffière afin de vous fournir cette information.

Le sénateur Forest : J'aimerais poser une question complémentaire sur le budget de 800 000 $ en ce qui a trait à l'analyse de certains points d'impôt. Quelles sont les références disponibles pour consulter les objectifs poursuivis par votre analyse, pour consulter le plan d'action pour atteindre ces objectifs et pour consulter le calendrier? Pourra-t-on prendre

[*English*]

Ms. Bess: I would like to invite my colleague from tax policy to respond to that question.

[*Translation*]

Mr. Jovanovic: Thank you for your question. The funds are for an internal analysis at the Department of Finance. Until now, we had not considered making public any planning that includes particular objectives. Once again, the purpose of those analyses is to increase management's analytical capacity to assess and follow what is being done internationally in the development of tax policy, particularly corporate tax.

Senator Forest: These funds are earmarked as public funds, but their objectives and results are not subject to any accountability. There is an $800,000 amount allocated to your analyses, and that's it?

Mr. Jovanovic: Accountability is linked to our implicit responsibility to carry out the best possible analysis so as to provide the best possible advice to the Minister of Finance.

The Chair: I thank the Department of Finance, through Ms. Bess, as well as Immigration, Refugees and Citizenship Canada, through Mr. Mills. Thank you very much for being here, and may I extend our sincere congratulations to your team for having answered our questions.

We are continuing our study of supplementary estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2019. From the Department of National Defence and the Canadian Armed Forces, we welcome Julie Charron, Acting Assistant Deputy Minister (Finance) and Acting Chief Financial Officer; Patrick Finn, Assistant Deputy Minister (Materiel); and Major-General Hercule Gosselin, Chief of Programme.

[*English*]

The witnesses from the Department of Veterans Affairs Canada are Madam Elizabeth Stuart, Assistant Deputy Minister, Chief Financial Officer and Corporate Services; accompanied by Madam Faith McIntyre, Acting Assistant Deputy Minister, Strategic Policy and Commemoration.

[*Translation*]

By videoconference from Charlottetown, Prince Edward Island, we welcome Michel Doiron, Assistant Deputy Minister, Service Delivery. Can you hear us well?

connaissance d'une planification, eu égard aux actions que vous voulez mener à ce chapitre?

[*Traduction*]

Mme Bess : J'aimerais inviter mon collègue de la politique de l'impôt à répondre à cette question.

[*Français*]

M. Jovanovic : Merci de votre question. L'argent est destiné à une analyse interne au sein du ministère des Finances. Jusqu'à maintenant, il n'a pas été question de rendre publique une planification comportant des objectifs particuliers. Encore une fois, ces analyses servent à accroître la capacité analytique de la direction afin d'analyser et d'effectuer un suivi de ce qui se passe à l'échelle internationale en matière de développement des politiques d'impôt, particulièrement pour les sociétés.

Le sénateur Forest : Ces fonds sont étiquetés comme étant des fonds publics, mais ne sont sujets à aucune reddition de comptes quant aux résultats et aux objectifs poursuivis. Il s'agit d'un montant 800 000 $ pour faire vos analyses et c'est tout?

M. Jovanovic : La reddition de comptes est liée à notre responsabilité implicite de faire la meilleure analyse possible pour conseiller le mieux possible le ministre des Finances.

Le président : Je remercie le ministère des Finances, par l'intermédiaire de Mme Bess, ainsi que le ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, par l'intermédiaire de M. Mills. Merci beaucoup de votre présence et toutes nos félicitations à votre équipe pour avoir répondu à nos questions.

Nous poursuivons notre étude sur le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019. Du ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes, nous recevons Julie Charron, sous-ministre adjointe par intérim (finance) et dirigeante principale des finances par intérim, Patrick Finn, sous-ministre adjoint (Matériels), et le major-général Hercule Gosselin, chef de la division de Programme.

[*Traduction*]

Les témoins du ministère des Anciens Combattants sont Mme Elizabeth Stuart, sous-ministre adjointe, dirigeante principale des finances et services ministériels, ainsi que Mme Faith McIntyre, sous-ministre adjointe par intérim, Politiques stratégiques et Commémoration.

[*Français*]

Par vidéoconférence, de Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, nous accueillons Michel Doiron, sous-ministre adjoint, Secteur de la prestation des services. Est-ce que vous nous entendez bien?

[*English*]

Michel Doiron, Assistant Deputy Minister, Service Delivery, Veterans Affairs Canada: I can hear you loud and clear. Thank you.

The Chair: Ms. Charron will be the first to give her opening comments to be followed by Madam Stuart and then questions from the senators.

Julie Charron, Acting Assistant Deputy Minister (Finance) and Acting Chief Financial Officer, Department of National Defence and the Canadian Armed Forces: Thank you very much, Mr. Chair and members, for the invitation to present the Supplementary Estimates (B) for the 2018-19 fiscal year on behalf of the Department of National Defence.

It's an honour to meet with distinguished members and colleagues before the committee. Today I'm joined by Patrick Finn, ADM (Materiel); and Chief of Program, Major-General Hercule Gosselin.

[*Translation*]

The Department of National Defence and the Canadian Armed Forces continue to focus on strong fiscal responsibility and careful stewardship of resources. The magnitude, complexity and visibility of the Defence budget demand a cohesive, comprehensive and strategic approach to maximizing the efficacy of our expenditures and investments. As a result, the department continues to monitor its fiscal requirements closely and manages them prudently.

[*English*]

Turning to the supplementary estimates before you, National Defence is seeking to access approximately $569.4 million in additional funding, including $7.5 million in statutory funding. This comprises $396.5 million related to operating costs, $165.4 million related to capital assets and, as mentioned previously, statutory spending of $7.5 million for employee benefit plans related in large part to the new operating costs.

This additional funding will result in proposed authorities to date of $16.1 billion for operating, $4.2 billion for capital, $0.2 billion for grants and contributions and $1.2 billion for statutory items, for a total budget of $21.7 billion.

[*Traduction*]

Michel Doiron, sous-ministre adjoint, Secteur de la prestation des services, Anciens Combattants Canada : Je vous entends très clairement. Merci.

Le président : Nous allons écouter la déclaration liminaire de Mme Charron, puis celle de Mme Stuart, après quoi les sénateurs poseront leurs questions.

Julie Charron, sous-ministre adjointe par intérim (finance) et dirigeante principale des finances par intérim, ministère de la Défense nationale et Forces armées canadiennes : Monsieur le président, mesdames et messieurs, je vous remercie beaucoup de nous avoir invités à vous parler du Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice 2018-2019 au nom du ministère de la Défense nationale.

C'est un honneur de comparaître devant le comité et de rencontrer les distingués membres et collègues. Aujourd'hui, je suis accompagnée de Patrick Finn, sous-ministre adjoint (Matériels), et du major-général Hercule Gosselin, chef de programme.

[*Français*]

Le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes continuent de faire preuve d'une grande responsabilité financière et d'une gestion prudente des ressources. L'amplitude, la complexité et la visibilité du budget de la défense exigent une approche cohérente, exhaustive et stratégique afin d'optimiser l'efficacité des dépenses et des investissements. Par conséquent, le ministère continue de surveiller étroitement et de gérer prudemment ses besoins financiers.

[*Traduction*]

Penchons-nous maintenant sur le Budget supplémentaire des dépenses que vous avez sous les yeux. La Défense nationale souhaite obtenir environ 569,4 millions de dollars en fonds additionnels, dont 7,5 millions de dollars pour les postes législatifs. Ce total comprend 396,5 millions de dollars pour les dépenses de fonctionnement, 165,4 millions de dollars pour les dépenses en capital et, comme je l'ai dit, 7,5 millions de dollars pour les postes législatifs couvrant les régimes d'avantages sociaux des employés liés en grande partie aux nouvelles dépenses de fonctionnement.

Ces fonds additionnels se traduiront par des autorisations proposées à ce jour de 16,1 milliards de dollars pour les dépenses de fonctionnement, de 4,2 milliards de dollars pour les dépenses en capital, de 0,2 milliard de dollars pour les subventions et contributions et de 1,2 milliard de dollars pour les postes législatifs, ce qui donne un budget total de 21,7 milliards de dollars.

This is higher than the total voted authority for 2017-18 and aligns with department priorities and our new strategy on defence outlined in *Strong, Secure, Engaged*.

The increased funding requested in the operating vote of $396 million relates to the continued military contribution of Canada to global security initiatives in support of our NATO allies in Central and Eastern Europe, international security, stability in the Middle East and UN operations in Mali. This is for $383 million. Also for the funding of the department's effort for the 2018 G7 summit in Charlevoix, $10.5 million. There are several smaller — but not less important — areas, including funding for modernization of C6 general purpose machine guns and reinvestment of revenues and royalties from the sale of real properties and intellectual property.

[*Translation*]

Vote 5 funds the investment in projects to acquire assets required to establish and maintain defence capabilities. These investments ensure the men and women in the Canadian Armed Forces have the equipment and other assets they need to conduct their operations. Under the new funding model DND is able to demonstrate fiscally responsible practices by monitoring cash requirements for capital projects to avoid lapses when projects are delayed and funds are not going to be used funding within the fiscal year, or when projects are ahead of schedule and would normally require a request for additional funding.

Active cash management provides the information that enables DND touse surpluses in one project to fund demands in another approved project. This avoids unnecessary requests to relieve pressure in one area while funds are being lapsed in another project in the investment portfolio.

[*English*]

The $165.4 million requested in Vote 5 provides $159 million for the Arctic and offshore patrol ships where DND has been able to advance the schedule for production of ships. This request demonstrates flexibility in our new funding model to align funding from future years with project costs in the current year. This situation also demonstrates DND's ability to work with stakeholders and suppliers to optimize the delivery and production of schedules.

Ce montant est supérieur à l'autorisation totale votée pour 2017-2018 et correspond aux priorités ministérielles et à notre nouvelle stratégie en matière de défense énoncée dans *Protection, Sécurité, Engagement*.

Les fonds supplémentaires de 396 millions de dollars demandés pour les dépenses de fonctionnement sont liés à la participation militaire continue du Canada aux initiatives de sécurité mondiale à l'appui de nos alliés de l'OTAN dans l'Europe centrale et l'Europe de l'Est, aux activités internationales de sécurité, aux mesures prises pour rétablir la stabilité au Moyen-Orient et aux opérations de l'ONU au Mali. Il faut 383 millions de dollars pour cela. Il y a également, pour le financement des efforts du ministère lors de la tenue du sommet du G7 de 2018 dans la région de Charlevoix, un montant de 10,5 millions de dollars. Il s'ajoute à cela plusieurs petites choses qui n'en sont pas moins importantes, notamment les fonds pour la modernisation des mitrailleuses polyvalentes C6 et le réinvestissement des recettes provenant de la vente ou du transfert de biens immobiliers.

[*Français*]

Les fonds du crédit 5 permettent d'investir dans les projets visant à acquérir les actifs nécessaires pour établir et maintenir les capacités de défense. Grâce à ces investissements, les hommes et les femmes des Forces armées canadiennes disposent de l'équipement et des autres ressources nécessaires pour mener leurs opérations. Dans le cadre du nouveau modèle de financement, le ministère de la Défense nationale fait preuve de responsabilité financière en surveillant les besoins en trésorerie pour les projets en immobilisation afin d'éviter les fonds inutilisés, c'est-à-dire lorsque les fonds de projets reportés ne sont pas utilisés au cours de l'année financière ou lorsque les projets sont en avance et exigent normalement une demande de financement supplémentaire.

La gestion active de la trésorerie fournit l'information permettant au ministère de la Défense nationale d'utiliser les surplus d'un projet pour financer les demandes d'un autre projet approuvé. Cela évite les demandes inutiles visant à réduire la pression dans un autre domaine pendant que des fonds sont inutilisés dans un autre projet du portefeuille d'investissement.

[*Traduction*]

Les 165,4 millions de dollars demandés dans le crédit 5 englobent 159 millions de dollars pour les navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique, étant donné que la Défense nationale a pu comprimer l'échéancier pour la production de navires. Cette demande reflète la souplesse de notre nouveau modèle de financement, qui nous permet d'harmoniser le financement des années à venir avec les coûts des projets de l'exercice en cours. Cette situation démontre aussi que le ministère de la Défense nationale est capable de collaborer avec les intervenants et les fournisseurs de manière à optimiser la mise en œuvre et la production des échéanciers.

The remaining funding of $6.4 million is for equipment related to Canada's continued military contribution to global security initiatives. There is also a transfer of $20 million of operating funding to grants and contributions. This relates to the NATO security investment programs and a contribution to the Canadian Naval Memorial Trust in support of the preservation of HMCS *Sackville*.

The department receives services from other departments and organizations of government or participates in programs where DND is not the lead department. Funding can be transferred to these other government departments from operating funds and from capital funds. The requests in the supplementary estimates include 10 transfers going to OGDs for a total transfer out of $10.2 million, which is sourced from Vote 1. From Vote 1 it's $5.6 million, and from Vote 5 it's $4.6 million.

[*Translation*]

In closing, Mr. Chair, the Department continues its commitment to monitor and manage our fiscal requirements to ensure value for taxpayer dollars and continue our effort to maintain responsible spending.

[*English*]

My colleagues and I would be pleased to address comments or questions you may have. Thank you.

[*Translation*]

The Chair: Thank you, Ms. Charron. Ms. Stuart, you have the floor.

Elizabeth Stuart, Assistant Deputy Minister, Chief Financial Officer and Corporate Services Branch, Veterans Affairs Canada: Good afternoon, ladies and gentlemen of the committee. It is a pleasure to be here with you, and I look forward to discussing Veterans Affairs 2018-19 supplementary estimates (B) submission.

[*English*]

Honourable members, as you know, the department is responsible for providing benefits and programs to veterans, Canadian Armed Forces personnel and their families in recognition of their service to Canada, and ensuring their achievements and sacrifices are honoured and remembered through commemorative activities.

Les fonds restants de 6,4 millions de dollars sont destinés à l'équipement lié à la participation militaire continue du Canada aux initiatives menées en faveur de la sécurité mondiale. Il y a également un transfert de 20 millions de dollars des fonds destinés aux dépenses de fonctionnement aux fonds destinés aux subventions et aux contributions. Ce montant est lié au programme d'investissement au service de la sécurité de l'OTAN et à une contribution au fonds de commémoration de la marine canadienne à l'appui de la préservation du NCSM *Sackville*.

Le ministère reçoit des services d'autres ministères et organisations du gouvernement ou participe à des programmes pour lesquels la Défense nationale ne joue pas le rôle prépondérant. Il arrive que des fonds destinés aux dépenses de fonctionnement et aux dépenses en capital soient transférés à ces autres ministères gouvernementaux. Le Budget supplémentaire des dépenses comporte 10 transferts destinés à d'autres organisations gouvernementales, pour un total de 10,2 millions de dollars provenant du crédit 1. Ce sont 5,6 millions de dollars qui proviennent du crédit 1, et 4,6 millions de dollars qui proviennent du crédit 5.

[*Français*]

En conclusion, le ministère maintient son engagement à surveiller et à gérer ses besoins financiers afin d'assurer l'optimisation de l'argent des contribuables et de poursuivre ses efforts en matière de dépenses responsables.

[*Traduction*]

Mes collègues et moi serons ravis de répondre à vos commentaires ou à vos questions. Merci.

[*Français*]

Le président : Merci, madame. Madame Stuart, vous avez la parole.

Elizabeth Stuart, sous-ministre adjointe, dirigeante principale des finances et services ministériels, Anciens Combattants Canada : Bon après-midi, mesdames et messieurs les membres du comité. Je suis ravie d'être ici avec vous, et je suis impatiente de discuter de la présentation du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2018-2019 du ministère des Anciens Combattants.

[*Traduction*]

Mesdames et messieurs les sénateurs, comme vous le savez, le ministère est chargé de fournir des avantages et des programmes aux vétérans, aux membres des Forces armées canadiennes et à leur famille, de manière à reconnaître les services qu'ils ont rendus au Canada, ainsi qu'à s'assurer que leurs réalisations et leurs sacrifices ne tombent pas dans l'oubli et sont soulignées au moyen d'activités commémoratives.

Mr. Chair, committee members, the department is proud of this dual mandate, just as it is proud to continue to do everything in its power to enhance the programs and services that are important to Canada's veterans and their families.

Mr. Chair, committee members, through his mandate letter, our minister is charged with providing veterans with the respect, support, care and economic opportunities they deserve. This includes providing them with new career opportunities once they leave the military, making it easier for them to access services and doing more to support their families.

I am pleased to convey that Veterans Affairs Canada's 2018-19 Supplementary Estimates (B) reflect the steps taken to date to ensure Canadian veterans and their families are treated with care, compassion and respect.

I will now summarize the contents of our supplementary estimates submission. First, it is important to understand that Veterans Affairs Canada's budget fluctuates each year due to the demand-driven nature of its programs and services. VAC updates its client and expenditure forecast each year to ensure that all veterans who come forward receive the benefits to which they are entitled. However, expenses are only incurred for the veterans who come forward and qualify for our programs and services.

Veterans Affairs' overall total planned spending this fiscal year, including the supplementary estimates, is approximately $4.8 billion. These supplementary estimates have increased the department's total current fiscal year budget by $323.2 million. This increase is primarily attributable to veterans' programs and services which flow to Canadian Armed Forces veterans through the New Veterans Charter. In fact, approximately 92 per cent of VAC's budget flows directly to veterans and their families. This is a direct result of the demand-driven nature of VAC's programs.

Every year, Veterans Affairs prepares the update to the client and expenditure forecast. The current year client and expenditure forecast reveal a 9.4 per cent increase in the number of Canadian Armed Forces veterans accessing benefits and services.

Additionally, over the past three years we have experienced approximately a 30 per cent increase in disability applications. Factors such as these have led to increased funding requirements.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, le ministère est fier de ce double mandat, tout comme il est fier de continuer à faire tout ce qui est en son pouvoir pour améliorer les programmes et les services qui importent pour les vétérans du Canada et leur famille.

Monsieur le président, mesdames et messieurs, dans sa lettre de mandat, notre ministre s'est vu confier la responsabilité de s'assurer que les vétérans obtiennent le respect, le soutien, les soins et les possibilités économiques qu'ils méritent. À cette fin, il doit offrir aux vétérans de nouvelles perspectives de carrière après leur service militaire, leur faciliter l'accès aux services et en faire davantage pour soutenir leurs familles.

Je suis heureuse de vous dire que le Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2018-2019 d'Anciens Combattants Canada reflète les mesures prises à ce jour pour veiller à ce que les vétérans canadiens et leurs familles soient traités avec soin, compassion et respect.

Je vais maintenant résumer le contenu de notre Budget supplémentaire des dépenses. Tout d'abord, il est important de comprendre que le budget d'Anciens Combattants Canada fluctue d'un exercice à l'autre parce que ses programmes et ses services sont axés sur la demande. Chaque année, ACC met à jour ses prévisions relatives aux clients et aux dépenses afin de s'assurer que tous les vétérans qui présentent une demande reçoivent les avantages auxquels ils ont droit. Cependant, les dépenses ne sont engagées que pour les vétérans qui font bel et bien une demande au titre de nos programmes et services et qui y sont admissibles.

Au total, les dépenses prévues d'ACC pour le présent exercice financier, y compris celles qui sont inscrites à ce Budget supplémentaire des dépenses, s'élèvent à près de 4,8 milliards de dollars. Ce Budget supplémentaire des dépenses fait augmenter le budget de l'exercice actuel du ministère de 323,2 millions de dollars. Cette augmentation est en grande partie attribuable aux programmes et aux services offerts principalement aux vétérans des Forces armées canadiennes en vertu de la Nouvelle Charte des anciens combattants. En fait, environ 92 p. 100 du budget d'ACC va directement aux vétérans et à leur famille. C'est le résultat direct de la nature des programmes d'ACC.

Chaque année, Anciens Combattants Canada prépare une mise à jour de ses prévisions relatives aux clients et aux dépenses. Pour l'exercice actuel, ces prévisions révèlent une augmentation de 9,4 p. 100 du nombre de vétérans des Forces armées canadiennes ayant accès aux avantages et aux services.

De plus, au cours des trois dernières années, nous avons connu une augmentation d'environ 30 p. 100 des demandes de prestations d'invalidité. De tels facteurs font augmenter les fonds requis.

For these estimates in particular, VAC requested and received additional program funding primarily for disability awards, Earnings Loss Benefit for Veterans, disability pensions and the Retirement Income Security Benefit. Veterans Affairs builds sufficient flexibility to ensure that all veterans who come forward seeking benefits receive the benefits for which they are eligible and to which they are entitled.

VAC's program budgets may only be used for the purpose for which they were intended. Excess funds cannot be redirected for other purposes without explicit consent from Treasury Board.

With the implementation of Pension for Life, Veterans Affairs Canada will make it easier for veterans to apply for the benefits and services they need.

You may recall the NDP motion in the house last fall to reallocate unspent funding for Canada's veterans that passed unanimously in the House of Commons. The motion stated that any money carried forward should be targeted toward service delivery to ensure Veterans Affairs Canada is meeting its commitment to service excellence for veterans.

Although passed in the house, central agency authority is still required to do so. We are working with our central agency colleagues to obtain this authority and ensure that our veterans are the direct beneficiaries of it.

I would also like to highlight some other areas of key financial significance. First is the Parliamentary Budget Officer's report released last week entitled *The cost differential between three regimes of Veterans Benefits*, which compares the two most recent regimes of veterans' benefits to Pension for Life, which will take effect April 1, 2019.

The Parliamentary Budget Officer's analysis reveals that although not as rich as the Pension Act, Pension for Life is indeed an improvement over today's New Veterans Charter.

Second is the compensation owed to approximately 270,000 veterans, survivors and members of the Royal Canada Mounted Police related to incorrect disability pension payments issued by Veterans Affairs between 2003 and 2010. The incorrect payments occurred because a change to the personal tax exemptions under the Income Tax Act was not incorporated in Veterans Affairs' annual adjustment calculations. The estimated value of the error is approximately $165 million. Those affected

Pour ce Budget supplémentaire des dépenses en particulier, ACC a demandé et reçu du financement additionnel pour ses programmes, essentiellement pour les indemnités d'invalidité, l'allocation pour perte de revenus, les pensions d'invalidité et l'allocation de sécurité du revenu de retraite. Anciens Combattants Canada établit ses prévisions avec suffisamment de souplesse pour s'assurer que tous les vétérans qui en font la demande reçoivent les avantages auxquels ils ont droit et pour lesquels ils sont admissibles.

Les budgets des programmes d'ACC peuvent uniquement être utilisés aux fins auxquelles ils étaient destinés. Les fonds excédentaires ne peuvent être réaffectés sans le consentement explicite du Conseil du Trésor.

Avec la mise en œuvre du programme Pension à vie, Anciens Combattants Canada va faciliter pour les vétérans la préparation des demandes d'avantages ou de services dont ils ont besoin.

Vous vous souviendrez peut-être de la motion visant la réaffectation des fonds non dépensés pour les vétérans du Canada que le NPD a présentée, l'automne dernier, et qui a été adoptée à l'unanimité à la Chambre des communes. La motion voulait que toute somme d'argent reportée soit affectée à la prestation des services pour s'assurer qu'ACC respecte ses engagements en matière d'excellence du service à l'égard des vétérans.

La motion a été adoptée à la Chambre, mais il faut toujours l'autorisation des organismes centraux pour ce faire. Nous collaborons actuellement avec les organismes centraux pour voir si nous pouvons obtenir ce pouvoir et veiller à ce que nos vétérans en profitent directement.

J'aimerais aussi souligner d'autres points financiers importants. Il y a tout d'abord le rapport du directeur parlementaire du budget publié la semaine dernière et intitulé « *Différence entre les coûts des trois régimes de prestations pour anciens combattants* », dans lequel on compare les deux plus récents régimes de prestations pour les vétérans à la pension à vie qui entrera en vigueur le 1er avril 2019.

L'analyse du directeur parlementaire du budget montre que, bien qu'il ne soit pas aussi étoffé que la Loi sur les pensions, le programme Pension à vie représente en fait une amélioration par comparaison avec la Nouvelle Charte des anciens combattants.

Deuxièmement, il y a l'indemnisation due à environ 270 000 vétérans, survivants et membres de la Gendarmerie royale du Canada pour des paiements inexacts de pension d'invalidité versés par Anciens Combattants Canada entre 2003 et 2010. Ces erreurs se sont produites parce qu'une modification apportée à l'exemption fiscale pour les particuliers en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu n'a pas été intégrée au calcul des montants rajustés en fonction de l'inflation par Anciens Combattants

will receive a retroactive payment. Given the number of individuals affected, we anticipate issuing the payments before the end of 2020.

[*Translation*]

Rest assured, however, our top priority is to provide veterans with excellent service — demonstrating care, compassion, and respect — from their first moment of contact with our department. We place veterans at the centre of everything we do — our philosophies, our ideas and our operations.

Finally, we continue to work closely with the Department of National Defence to make sure we fully support our Canadian Armed Forces members in making a smooth transition to civilian life by focusing on their overall well-being.

[*English*]

Thank you, Mr. Chair. We would be pleased to address any questions that you or other committee members may have about these supplementary estimates.

Senator Marshall: Thank you very much. My first question is for Ms. Charron and Mr. Finn. Can you give us some more information on the Arctic and Offshore Parole Ship Project, the $159 million? What are we paying for there? Is it for one ship or two ships? I believe the program is for five or six. What is being paid for with the $159 million?

Patrick Finn, Assistant Deputy Minister (Materiel), Department of National Defence and the Canadian Armed Forces: Thank you, senator, for the question. As you indicate, the program is now for six ships, the sixth ship having been announced last fall. We now have three ships in construction, and a fourth will start later this year.

A lot of this funding is actually for material and some of the things we are doing. We are seeking, obviously, the economies of scale. Since it was announced before Christmas, we are doing the sixth ship. It is ordering a lot of material and, in many cases, it is a two-to-three-year lead time to get some slow-speed diesel engines and things of that nature. So this funding allows us to ensure we continue the project in a drum beat.

The first ship, HMCS *Harry DeWolf*, will be delivered to the navy this summer, and approximately every 12-month interval thereafter another ship will join the fleet. So this money will enable us to make sure that continues as planned.

Canada. La valeur estimative de cette erreur est d'environ 165 millions de dollars, et les personnes touchées recevront un paiement rétroactif. Compte tenu du nombre de personnes visées, nous nous attendons à faire les versements avant la fin de 2020.

[*Français*]

Cependant, soyez assurés que notre priorité absolue est de fournir un excellent service aux anciens combattants avec soin, compassion et respect. Dès leur première prise de contact avec le ministère, nous plaçons les anciens combattants au cœur de tout ce que nous faisons, notre philosophie, nos idées et nos activités.

Enfin, nous continuons de travailler en étroite collaboration avec le ministère de la Défense nationale afin de nous assurer d'appuyer pleinement les membres des Forces armées canadiennes pour faciliter leur transition à la vie civile en mettant l'accent sur leur bien-être.

[*Traduction*]

Merci, monsieur le président. Nous serons ravis de répondre aux questions que vous-même ou d'autres membres du comité pourriez avoir au sujet de ce Budget supplémentaire des dépenses.

La sénatrice Marshall : Merci beaucoup. Ma première question s'adresse à Mme Charron et à M. Finn. Pouvez-vous nous donner plus d'information sur le projet des navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique — les 159 millions de dollars? À quoi sert cet argent? Est-ce que c'est pour un navire ou deux navires? Je crois que le programme vise cinq ou six navires. Qu'est-ce que les 159 millions de dollars couvrent?

Patrick Finn, sous-ministre adjoint (Matériels), ministère de la Défense nationale et Forces armées canadiennes : Je vous remercie de votre question, sénatrice. Comme vous le dîtes, le programme prévoit maintenant six navires, et le sixième navire a été annoncé l'automne dernier. Nous avons maintenant trois navires en construction, et la construction d'un quatrième navire s'amorcera vers la fin de l'année.

Une grande partie de ces fonds sont en fait destinés au matériel et à certaines choses que nous faisons. Nous cherchons manifestement à réaliser des économies d'échelle. Cela a été annoncé avant Noël : nous faisons le sixième navire. Nous commandons beaucoup de matériel, et dans bien des cas, il faut deux à trois ans pour obtenir certains moteurs à diésel lent et autres choses de cette nature. Ces fonds nous permettent donc de maintenir la cadence du projet.

Le premier navire, le NCSM *Harry DeWolf*, sera livré à la marine cet été, puis environ tous les 12 mois par la suite, un autre navire s'ajoutera à la flotte. Cet argent nous permet donc de veiller à ce que le travail se poursuive comme prévu.

Senator Marshall: The $159 million is for the first three ships, including the HMCS *Harry DeWolf*?

Mr. Finn: It's actually for all ships. In this case, it's probably more for ship 5 and ship 6. We had not been ordering all the material for the sixth ship until approved, and now we will do that.

Senator Marshall: Are the six ships rolled into one contract? I had understood the five were in one contract, and the sixth was in addition.

Mr. Finn: Senator, they are all in one contract. It was a contract for five with an option for a sixth. We basically have triggered that option. We amended the contract late last year to introduce a firm six ships.

Senator Marshall: How much have we paid out so far for that program, for the Arctic and Offshore Patrol Ship Project?

Mr. Finn: I don't have the specific numbers. I don't know if my colleague has it.

Ms. Charron: Yes, I do. Thank you, senator, for your question. So far, we have paid approximately $339 million for the ships.

Senator Marshall: What is the total value of the contract for the six ships?

Mr. Finn: I have the exact number for you here, senator. The contract value itself is $3.2 billion. It's an overall project budget of $4.3 billion, so it covers a number of other things. For example, the Nanisivik Naval Facility in the North for refuelling and berthing of ships, obviously the project costs and other things, but the contract, which is for six ships plus all the training, spare parts and the technical data package, is a contract for $4.3 billion.

Senator Marshall: *Strong, Secure, Engaged* has $6.6 billion there for capital this year. How much of the $6.6 billion was earmarked for the Arctic and offshore patrol ships?

Ms. Charron: Originally in the SSE we had, for the first five years, a total of $220 million allocated for AOPS.

Senator Marshall: Over five years?

Ms. Charron: Over five years.

La sénatrice Marshall : Les 159 millions de dollars sont pour les trois premiers navires, y compris le NCSM *Harry DeWolf*?

M. Finn : En fait, c'est pour tous les navires. Dans ce cas, c'est probablement plutôt pour le cinquième et le sixième. Nous n'avons pas commandé tous les matériaux pour le sixième navire avant qu'il soit approuvé, et maintenant nous allons le faire.

La sénatrice Marshall : Les six navires sont-ils tous couverts par un seul contrat ? J'avais compris que cinq navires étaient couverts par un contrat et que le sixième venait s'ajouter.

M. Finn : Sénatrice, ils sont tous couverts par un seul contrat. Le contrat prévoyait cinq navires et comportait l'option d'un sixième navire. Nous nous sommes simplement prévalus de cette option. Nous avons modifié le contrat à la fin de l'année dernière pour confirmer la construction de six navires.

La sénatrice Marshall : Combien avons-nous versé à ce jour pour ce programme, pour le projet des navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique?

M. Finn : Je n'ai pas le montant précis. Je ne sais pas si ma collègue peut vous le donner.

Mme Charron : Oui je le peux. Merci de votre question, sénatrice. À ce jour, nous avons versé environ 339 millions de dollars pour les navires.

La sénatrice Marshall : Quelle est la valeur totale du contrat pour les six navires?

M. Finn : J'ai le montant exact ici, sénatrice. La valeur du contrat comme tel est de 3,2 milliards de dollars. Le budget total du projet est de 4,3 milliards de dollars, alors cela couvre diverses autres choses. Par exemple, il y a l'installation navale de Nanisivik, dans le Nord, pour le ravitaillement et l'amarrage des navires, pour les coûts du projet, de toute évidence, et pour autres choses. Cependant, pour les six navires ainsi que la formation, les pièces de rechange et la trousse de données techniques, c'est un contrat de 4,3 milliards de dollars.

La sénatrice Marshall : Il y a pour *Protection, Sécurité, Engagement* un montant de 6,6 milliards de dollars pour les dépenses en capital de cette année. Quelle partie des 6,6 milliards de dollars a été réservée pour les navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique?

Mme Charron : Initialement, pour *Protection, Sécurité, Engagement*, nous avions pour les cinq premières années un total de 220 millions de dollars affectés aux navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique.

La sénatrice Marshall : Sur cinq ans?

Mme Charron : Sur cinq ans, oui.

Senator Marshall: It is not broken down by year, is it?

Ms. Charron: I don't have it here by year.

Senator Marshall: Could you get it for us by year, how much of the $6.6 billion was earmarked for those six ships?

Ms. Charron: Yes, I can.

[*Translation*]

Senator Pratte: I am interested in the funds allocated to peacekeeping operations in Mali. You are asking for slightly more than $75 million. Can you tell me how much this mission will have cost, in total, in this fiscal year?

Ms. Charron: This year, in 2018-19, we expect to spend $75.7 million, which is the amount requested in the supplementary estimates. The Department of National Defence absorbs part of the cost of foreign operations, and another part comes from the fiscal framework. This year, we expect to spend $75.5 million on Mali.

Senator Pratte: Fine; so the amount requested in supplementary estimates (B) is the total amount for the year?

Ms. Charron: Yes, Senator, that is correct.

Senator Pratte: Do you have some idea of what will be required for the next fiscal year, since the mission will continue until July?

Ms. Charron: The amount has not yet been determined for next year. The total amount allocated to the mission is $511 million. The amount for this year is $75 million, but I do not have the amount for next year with me.

Senator Pratte: You said that the total cost of the mission, in principle, was $511 million?

Ms. Charron: An amount of $511 million was approved for 2017-18 to 2021-22. We have spent $75.7 million so far for 2018, and an amount remains to be confirmed for 2019-20.

Senator Pratte: Thank you. The largest amount requested in these votes is the amount of $307.6 million to support Canada's military contribution to the anti-Daesh coalition and to NATO operations. Simply regarding the process, I'd like to know why there is such a large amount in the supplementary estimates (B). After all, that is $307 million dollars, it isn't an insignificant amount; these amounts were not predictable?

La sénatrice Marshall : Ce n'est pas ventilé par année?

Mme Charron : Je n'ai pas cette information ici.

La sénatrice Marshall : Est-ce que vous pourriez nous l'obtenir par année? Quelle portion des 6,6 milliards de dollars a été réservée pour ces six navires?

Mme Charron : Oui, bien sûr.

[*Français*]

Le sénateur Pratte : Je suis intéressé aux fonds qui sont prévus pour les opérations de maintien de la paix au Mali. On demande un peu plus de 75 millions de dollars. Est-ce que vous êtes en mesure de me dire pour l'année fiscale courante, au total, combien aura coûté cette mission?

Mme Charron : Cette année, en 2018-2019, nous prévoyons dépenser 75,7 millions de dollars, qui est le montant requis dans les crédits supplémentaires. Le ministère de la Défense nationale absorbe une partie des opérations à l'étranger, et une autre partie vient du cadre financier. Cette année, nous prévoyons dépenser 75,5 millions de dollars pour le Mali.

Le sénateur Pratte : D'accord, donc ce que vous demandez au titre du Budget supplémentaire des dépenses (B), c'est le montant total pour l'année?

Mme Charron : Oui, sénateur, c'est exact.

Le sénateur Pratte : Est-ce qu'on a une idée de ce qui est prévu pour la prochaine année fiscale, puisque la mission se poursuit jusqu'au mois de juillet?

Mme Charron : Pour la prochaine année, le montant n'est pas encore déterminé. Le montant total de la mission est de 511 millions de dollars. Nous avons 75 millions de dollars pour cette année, mais je n'ai pas le montant pour l'année prochaine avec moi.

Le sénateur Pratte : Vous dites que le coût total de la mission, en principe, est de 511 millions de dollars?

Mme Charron : Le montant qui a été approuvé est un montant de 511 millions de dollars qui va de 2017-2018 jusqu'à 2021-2022. Nous avons dépensé jusqu'à maintenant 75,7 millions de dollars pour 2018 et un montant reste à confirmer pour 2019-2020.

Le sénateur Pratte : Merci. Pour ce qui est du plus gros montant demandé dans ces crédits, c'est le montant de 307,6 millions de dollars pour des fonds en vue d'appuyer la contribution militaire du Canada à la coalition contre Daesh et la contribution aux opérations de l'OTAN. Juste sur le processus, j'aimerais comprendre pourquoi on arrive dans les crédits supplémentaires (B) avec un montant aussi important. C'est

Ms. Charron: Thank you for the question, Senator Pratte. The way this works is that there is a certain amount of about $120 million in the Department of National Defence core funds that is absorbed by the department. Afterwards, depending on the requests we receive, it is normal practice to come back and request the additional amounts when supplementary estimates (B) are submitted. This is not an exception, it is similar to what we have requested in past years, and it depends on the missions that are approved and the personnel that is deployed abroad.

Senator Pratte: When you say it depends on the requests you receive, do you mean NATO or the United nations, which may ask Canada for a contribution?

Ms. Charron: Yes, or there may be other mandates, in connection with floods, for instance. If we receive more requests, we may have additional expenses.

Senator Pratte: Thank you.

[*English*]

Senator Eaton: It's very exciting that you have one Arctic patrol ship ready. It sounds good. It has been launched. When will it be ready to start working in the North?

Mr. Finn: Thank you, senator, for the question. The ship will be handed over to the navy this summer. They will then go through, as they often do with first-of-class, a fair bit of extensive training of the crew, operational emergency training, et cetera. The navy's intention at this point is to deploy the first ship into the Arctic in the summer of 2020.

Senator Eaton: Will it be able to operate in the Arctic and the North in the winter?

Mr. Finn: This is not an icebreaker. It is an ice-capable ship, and so it will not be able to operate in ice in the extreme of winter, but it can operate in the North beyond the normal season where we send up frigates and other ships. We can operate independently for an extended period until late summer. Also, if it's with a Coast Guard icebreaker, it would have further capability, but it is what we call the extended summer into early fall period, senator.

Senator Eaton: Thank you. The defence policy *Strong, Secure, Engaged* envisaged for this year $6.6 billion; am I quand même 307 millions de dollars, ce n'est pas rien, ce n'étaient pas des montants qui étaient déjà prévisibles?

Mme Charron : Merci de la question, sénateur Pratte. La façon dont cela fonctionne, c'est que le ministère de la Défense nationale a, dans ses crédits de base, une certaine somme qui est allouée et qui est d'environ 120 millions de dollars absorbés par le ministère. Ensuite, selon les demandes qui nous sont faites, c'est une pratique normale de revenir au moment des Budgets supplémentaires des dépenses (B) pour demander le montant excédentaire. Ce n'est pas une exception, c'est semblable à ce que nous avons demandé au cours des années précédentes et cela dépend des missions approuvées et du personnel déployé à l'étranger.

Le sénateur Pratte : Quand vous dites que ça dépend des demandes qui sont faites, vous pensez à l'OTAN ou aux Nations Unies, qui peuvent demander une contribution au Canada?

Mme Charron : Effectivement, ou à d'autres mandats, par exemple, pour les inondations. Si on a plus de demandes, à ce moment-là, nous pourrions encourir des coûts supplémentaires.

Le sénateur Pratte : Merci.

[*Traduction*]

La sénatrice Eaton : Je trouve très excitant qu'un des navires de patrouille de l'Arctique soit prêt. C'est bien. Il a été lancé. Quand allons-nous être prêts à commencer à travailler dans le Nord?

M. Finn : Je vous remercie, madame la sénatrice, pour votre question. Le navire sera remis à la marine cet été. Il y aura ensuite, comme c'est souvent le cas lorsqu'il s'agit du premier navire d'une classe, une formation assez poussée des membres de l'équipage, une formation sur les situations d'urgence, et cetera. La marine entend déployer le premier navire dans l'Arctique à l'été 2020.

La sénatrice Eaton : Est-ce que la marine sera en mesure de l'utiliser dans l'Arctique et dans le Nord durant l'hiver?

M. Finn : Il ne s'agit pas d'un brise-glace. C'est un navire résistant aux glaces, alors, il ne sera pas possible de l'utiliser au paroxysme de l'hiver là où il y a de la glace, mais on pourra l'utiliser dans le Nord au-delà de la saison habituelle où nous envoyons des frégates et d'autres navires. On pourra l'utiliser pendant une période plus longue, jusqu'à la fin de l'été. S'il s'agissait d'un brise-glace de la Garde côtière, ses capacités seraient plus grandes, mais on pourra l'utiliser durant ce qu'on appelle la période estivale prolongée, c'est-à-dire jusqu'au début de l'automne, madame la sénatrice.

La sénatrice Eaton : Je vous remercie. La politique de défense du Canada *Protection, Sécurité, Engagement* prévoit

correct? Last year I believe you were also about $2 billion behind in the capital spending predicted in your defence policy.

I realize you don't lose the money if you don't spend it, it's repurposed, but have you calculated the impact of inflation on your purchasing power and what the costs could be? Do you take that into consideration when something is delayed and then moved forward?

Mr. Finn: The money we don't draw down goes into a number of buckets, some of which, as you described, it is project delays, and we look at that. There are a number of other cases where it's actually projects for which we had forecasted expenditure, it could be contingency, this money we set aside as we were doing competitive contracts, and the money was not required to actually deliver the capabilities planned.

We have a number of projects, many of which we are closing off and finishing, which when *Strong, Secure, Engaged* was being developed, there was cost uncertainty; so tactical armoured control vehicles, CC-130J aircraft, a number of other ones where it is not that the money has not been drawn down — it suffers escalation, in fact — it has been efficiency in the projects and allows us to reallocate the money.

Senator Eaton: The money is not drawn down. I understand that perfectly. But as you begin to put in orders and get deliveries and deliveries are delayed, the costs will go up more than anticipated or estimated.

Mr. Finn: There are some cases like that. What I'm actually speaking of is the orders are put in and the price is lower than expected. So there was money earmarked we don't need so we can actually repurpose the money for other projects, as my colleague said, to strike the balance of some that has come under, and therefore the money is not drawn down because it's not required today or tomorrow. We repurpose that money and look at other projects that may be above budget and how we strike the balance.

Senator Eaton: Has the surface combatants contract all been tied up? Are they starting those?

Mr. Finn: We have signed the definition contract, senator, which is about detailed design and long lead items. We are about three years away from the implementation contract which would then kind of tie it down. That is the case in *Strong, Secure, Engaged* where there was a significant increase to the budget, now at $56 billion to $60 billion which aligns with the PBO work. That is an area where there is always, given its size and complexity, some cost risk.

pour cette année 6,6 milliards de dollars; est-ce exact? L'année dernière, je crois que vos dépenses en capital ont totalisé environ 2 milliards de dollars de moins que prévu.

Je sais que vous ne perdez pas l'argent si vous ne le dépensez pas, car la somme est réaffectée, mais avez-vous tenu compte de l'incidence de l'inflation sur votre pouvoir d'achat et des coûts éventuels? Est-ce que vous prenez cela en considération lorsqu'il y a un retard et un report?

M. Finn : L'argent que nous n'utilisons pas va dans différentes catégories, notamment, comme vous l'avez dit, les projets retardés, et nous examinons cela. Dans un certain nombre d'autres cas, il s'agit de projets pour lesquels nous avions prévu des dépenses, notamment pour éventualités. C'est de l'argent que nous avons mis de côté dans le cadre de marchés concurrentiels, mais cet argent n'a pas été nécessaire pour répondre aux besoins prévus.

Il y a un certain nombre de projets, dont un grand nombre tirent à leur fin, pour lesquels les coûts étaient incertains lorsque la politique *Protection, Sécurité, Engagement* a été élaborée. Pour ce qui est des véhicules blindés tactiques de patrouille, des CC-130J et d'un certain nombre d'autres projets, ce n'est pas que l'argent n'a pas été utilisé — en fait, les coûts ont augmenté — c'est plutôt qu'il y a eu des gains d'efficacité, et cela nous permet de réaffecter l'argent.

La sénatrice Eaton : L'argent n'a pas été utilisé. Je comprends cela parfaitement. Cependant, lorsque vous faites des commandes et que la livraison est retardée, les coûts vont augmenter plus que prévu.

M. Finn : Il y a certains cas de la sorte. Je parle en fait des commandes pour lesquelles le prix est plus bas que prévu. Il y a donc des fonds qui avaient été réservés dont nous n'avons pas besoin, alors nous pouvons réaffecter l'argent à d'autres projets, comme ma collègue l'a mentionné, pour équilibrer les choses. L'argent n'est pas utilisé parce que nous n'en avons pas besoin maintenant ou plus tard. Nous le réaffectons à d'autres projets dont le budget pourrait être dépassé, par souci d'équilibre.

La sénatrice Eaton : Est-ce que le contrat pour les navires de combat de surface a été finalisé? Est-ce qu'on a commencé à les construire?

M. Finn : Nous avons signé le contrat de définition, madame la sénatrice, qui porte sur les détails à propos de la conception et du long délai d'approvisionnement. Il reste environ trois ans avant la signature du contrat de mise en œuvre, qui coulerait en quelque sorte la chose dans le béton. Dans le cadre de la politique *Protection, Sécurité, Engagement*, il y a eu une augmentation considérable du budget, qui va maintenant de 56 à 60 milliards de dollars, comme l'a confirmé le directeur parlementaire du budget. Il y a toujours des risques liés aux coûts étant donné l'ampleur et la complexité de ces contrats.

Senator Eaton: So it will be three more years before Irving starts building the surface combatants?

Mr. Finn: What we're trying to do is manage this so as they complete the AOPS work, the Arctic and Offshore Patrol Ships, they would roll into surface combatants. Right now there is a bit of a gap between the two. The work doesn't completely end but there is a downturn. We are working to what I would call load level that work so there is continuous work. It is three to four years before we are cutting steel on the first ship, senator, which is why we have "bid-lifed" and modernized the frigates and we continue to invest there.

[*Translation*]

Senator Forest: Thank you for your statements. My first question is about the G7. Since the last appropriations are requested for that event that took place in June 2018, what is the Department of Defence's total budget for that summit?

Ms. Charron: The total budget for the G7 was about $34.2 million. We had a role to play in supporting the RCMP and Public Safety at that time. The expenses were less than anticipated and the total amount that was spent was about $12 million; $2 million in 2017-18, and $10 million in 2018-19.

Senator Forest: An amount of $34 million had been approved and you spent $12 million.

Ms. Charron: The original budget had been $34 million, correct.

Senator Forest: That is what one might call an optimistic budget.

Ms. Charron: The role of National Defence was to support the RCMP, and we were basically called on to provide transportation services, as needed.

Senator Forest: Are the specifications the same for the six Arctic and offshore patrol boats? Are six identical ships being built?

Mr. Finn: Thank you for the question. That is indeed the case, they will be identical ships. In fact, for that reason, we built a three-dimensional model to ensure we had a design that would allow for mass production. The six ships will be identical.

Senator Forest: I suppose the sixth will cost less than the first. In terms of cost per unit, are there economies of scale?

La sénatrice Eaton : Il faudra donc attendre encore trois ans avant que Irving commence à construire les navires de combat de surface?

M. Finn : Nous essayons de faire en sorte que, lorsque la construction des navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique sera terminée, la construction des navires de combat de surface commencera. En ce moment, il y a un petit écart. Le travail n'est pas complètement arrêté, mais il y a un ralentissement. Nous essayons de faire en sorte que le travail soit continu. La construction du premier navire commencera dans trois ou quatre ans, madame la sénatrice, alors c'est pourquoi nous modernisons les frégates et nous continuons d'investir à cet égard.

[*Français*]

Le sénateur Forest : Merci de vos témoignages. Ma première question concerne le sommet du G7. Comme les derniers crédits sont demandés pour cet événement qui a eu lieu en juin 2018, quel est le budget global pour le ministère de la Défense en ce qui a trait à ce sommet?

Mme Charron : Le budget total pour le G7 était d'environ 34,2 millions de dollars. Nous avions un rôle de soutien à la GRC et à la Sécurité publique à ce moment-là. Les dépenses ont été inférieures à ce que nous avions prévu et le montant total qui a été dépensé est d'environ 12 millions de dollars, soit 2 millions en 2017-2018 et 10 millions en 2018-2019.

Le sénateur Forest : Les crédits autorisés étaient de l'ordre de 34 millions de dollars et vous avez dépensé 12 millions.

Mme Charron : Le budget original était de 34 millions de dollars, effectivement.

Le sénateur Forest : C'est ce qu'on peut appeler un budget optimiste.

Mme Charron : Le rôle de la Défense nationale était de soutenir la GRC et nous avons été appelés à offrir essentiellement des services de transport, au besoin.

Le sénateur Forest : Les six navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique ont-ils les mêmes spécifications? Est-ce qu'on reconstruit six navires identiques?

M. Finn : Merci de la question. En effet, c'est exactement le cas, il s'agit de six vaisseaux identiques. D'ailleurs, pour cette raison, on a créé un modèle à trois dimensions pour s'assurer qu'on pouvait créer le design dans le but de faire une production en série. Les six seront identiques.

Le sénateur Forest : J'imagine que le sixième doit coûter moins cher que le premier. En termes de coûts par unité, avez-vous réalisé des économies d'échelle?

Mr. Finn: Yes. All of the design costs are applied to the first ship. In general, the first ship of a series is much more costly for those reasons. There is also a learning process from one ship to the next.

Senator Forest: In the end, will you be able to tell us the cost of each ship?

Mr. Finn: In the end, yes, we will be able to do that.

Senator Forest: That is interesting. Now, since these are offshore and Arctic patrol ships, and given the particular weather conditions in the Arctic, did it occur to anyone that it might be good to add some icebreaking capability to these ships?

Mr. Finn: No. They can navigate in up to one metre of what we call "first-year ice". We call them Arctic and offshore patrol ships for the reasons that were mentioned earlier. In the middle of winter, they do not have the necessary Arctic capability. In fact, most icebreakers do not have that capability either, especially the Canadian and American ones. In the fall, in winter and in early spring, they operate in the South, and in the summer, the can patrol in the North.

Senator Forest: Not one of these ships was equipped in a manner better suited to the Arctic, in case we ever have to intervene in winter?

Mr. Finn: No. To some degree we depend on the Coast Guard during icebreaker season, but we can prolong the season if we are escorted by an icebreaker. Defence's purpose is to patrol during the period when they can navigate in the North.

Senator Forest: It seems that the Coast Guard fleet is starting to feel its age.

Mr. Finn: The ships are getting old, Senator.

Senator Forest: That is a fact. You mentioned earlier, with regard to veterans, that there was a surplus that was blocked by an agency. I'd like to know which agency is blocking the veterans' surplus?

Ms. Stuart: I'm sorry, could you repeat the question, please?

Senator Forest: You mentioned in your statement that there was a surplus whose transfer was being blocked by an agency. I was wondering what agency was blocking the transfer of these funds to the veterans.

Ms. Stuart: Thank you very much for the question.

M. Finn : En effet. Tous les coûts qui concernent le design sont appliqués sur le premier vaisseau. En général, le premier vaisseau d'une série est beaucoup plus coûteux pour ces raisons. Il y a également un apprentissage qui se fait d'un bateau à l'autre.

Le sénateur Forest : En fin de compte, allez-vous pouvoir nous dire combien a coûté chaque vaisseau?

M. Finn : En fin de compte, en effet, nous pourrons le faire.

Le sénateur Forest : C'est intéressant. Maintenant, étant donné que ce sont des navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique et étant donné les spécificités météorologiques de l'Arctique, personne n'a pensé que l'un de ces vaisseaux pourrait avoir des propriétés de brise-glace?

M. Finn : Non. Ils ont une capacité d'un mètre de glace de ce qu'on appelle « première année ». On parle de navires de l'Arctique et extracôtiers pour la raison qui été mentionnée plus tôt. En plein hiver, ils n'ont pas la capacité nécessaire dans l'Arctique. D'ailleurs, la majorité des brise-glace n'ont pas cette capacité non plus, surtout ceux du Canada et des Américains. À l'automne, en hiver et au début du printemps, ils vont opérer dans le Sud et, en été, ils peuvent patrouiller dans le Nord.

Le sénateur Forest : L'un de ces navires n'a-t-il pas été équipé de manière plus adaptée pour l'Arctique, au cas où on devrait y intervenir pendant la saison hivernale?

M. Finn : Non. D'ailleurs, on se fie un peu à la Garde côtière durant la saison des brise-glaces, mais on peut prolonger la saison si on est escorté par un brise-glace. Le but, à la Défense, c'est de patrouiller pendant la période où ils peuvent naviguer dans le Nord.

Le sénateur Forest : Il semble que la flotte de la Garde côtière commence à être passablement à bout de souffle.

M. Finn : Les navires ont un certain âge, sénateur.

Le sénateur Forest : Pour ne pas dire un âge certain. Vous avez mentionné plus tôt que, en ce qui concerne les anciens combattants, il y avait un surplus dont le transfert était bloqué par une agence. J'aimerais savoir quelle agence bloque le transfert des surplus pour les anciens combattants?

Mme Stuart : Excusez-moi, pourriez-vous répéter la question, s'il vous plaît?

Le sénateur Forest : Vous avez mentionné, dans votre intervention, qu'il y avait un surplus dont le transfert était bloqué par une agence. Je me demandais quelle agence bloquait le transfert de ces fonds aux anciens combattants.

Mme Stuart : Merci beaucoup de la question.

[*English*]

The Department of Veterans Affairs deals very closely with our colleagues in central agencies. In this case it is PCO and Treasury Board Secretariat and also the Department of Finance with whom we engage regarding the financial management strategy that we are putting forth to produce a proposal for managing assiduously our allocations over the span of two fiscal years so we can profit from the NDP motion for the benefit of services to our veterans.

[*Translation*]

Faith McIntyre, Acting Assistant Deputy Minister, Strategic Policy and Commemoration, Veterans Affairs Canada: If I may add something, the funds are not blocked, but there is a process that must be followed to obtain the approval to spend the funds.

Senator Forest: They aren't blocked, but the agency is making haste slowly.

Ms. McIntyre: We have to follow the rules, yes.

[*English*]

The Chair: Please do not forget even though Madam Stuart was very explicit in her presentation, we can ask Veterans Affairs questions.

Senator Manning: Welcome to our guests here today. I want to get back to your statement, Ms. Stuart, the compensation owed to approximately 270,000 veterans, survivors or members of the Royal Canadian Mounted Police, related to incorrect disability pension payments issued by Veterans Affairs between 2003 and 2010. The estimated value of the error is approximately $165 million. I understand that those affected are without a retroactive payment.

I am just wondering how something of that nature could happen. I'm sure you have plenty of staff, or maybe you don't. To be able to pick that up somewhere over a seven-year period that we have $165 million of an error. It's not a small error. So I'm just wondering how that could happen. Is there anybody double-checking these numbers as we go forward, go through? It's just a bit mind-boggling.

Ms. Stuart: Thank you, senator, for the question. I first became aware, as the CFO, of this calculation error in June of 2017 by means of a presentation from the Office of the Veterans Ombudsman. Immediately upon learning of this apparent discrepancy, our finance team worked very diligently to validate

[*Traduction*]

Le ministère des Anciens combattants collabore très étroitement avec des organismes centraux. Dans ce cas-ci, il s'agit du Bureau du Conseil privé, du Secrétariat du Conseil du Trésor et du ministère des Finances, avec lesquels nous échangeons en ce qui concerne la stratégie de gestion financière que nous mettons en place pour aboutir à une proposition quant à la gestion assidue de nos crédits au cours des deux exercices financiers, afin que nous puissions tirer profit de la motion du NPD au bénéfice de nos anciens combattants auxquels nous fournissons des services.

[*Français*]

Faith McIntyre, sous-ministre adjointe par intérim, Politiques stratégiques et Commémoration, Anciens Combattants Canada : Si je peux ajouter quelque chose, ce n'est pas bloqué, c'est seulement le processus qu'il faut suivre pour avoir l'autorité nécessaire pour être en mesure de dépenser les fonds.

Le sénateur Forest : Ce n'est pas bloqué, mais on se presse lentement.

Mme McIntyre : On doit suivre les règlements, oui.

[*Traduction*]

Le président : N'oubliez pas que, même si Mme Stuart a été très claire lors de sa déclaration liminaire, nous pouvons poser des questions aux représentants du ministère des Anciens combattants.

Le sénateur Manning : Je souhaite la bienvenue à nos invités. Je voudrais revenir à votre déclaration liminaire, madame Stuart, précisément à l'indemnisation due à environ 270 000 anciens combattants, survivants et membres de la Gendarmerie royale du Canada en raison de paiements inexacts de pension d'invalidité versés par Anciens combattants entre 2003 et 2010. La valeur estimée de cette erreur est d'environ 165 millions de dollars. Je crois savoir que les personnes touchées n'ont pas reçu de paiement rétroactif.

Je me demande comment une telle situation a pu se produire. Je suis sûr que vous avez beaucoup d'employés, ou peut-être pas. Il s'agit d'une erreur qui s'est produite pendant une période de sept ans qui totalise 165 millions de dollars. Ce n'est pas une petite erreur. Alors, je me demande comment cela a pu se produire. Est-ce qu'on ne procède pas à une contre-vérification des chiffres au fur et à mesure? C'est un peu incompréhensible.

Mme Stuart : Je vous remercie, monsieur le sénateur, pour votre question. J'ai pris connaissance, en tant que dirigeante principale des finances, de cette erreur de calcul en juin 2017 lors d'un exposé présenté par le Bureau de l'ombudsman des vétérans. Immédiatement après avoir été mise au fait de cette

what we had been told. Over several months we looked at all the calculations going back to the change in the Income Tax Act in 2001.

We increased the scope from what was included in the Veterans Ombudsman's report. We went right back to 2001, through the entire timing of the process. We ended up with, in aggregate, the "up-to" amount you described, the $165 million. So we validated that. I cannot speak at this time to how the error occurred. I know we have found what occurred, but I cannot speak to the means by which decisions were made at this time. I can tell you, though, that we have confidently validated the amount of the error. We are working on an implementation plan to ensure that all veterans who are owed this payment will receive payment prior to the end of 2020.

Senator Manning: Okay. You do not expect to issue payment before 2020, but you are saying all the veterans who are owed money will be paid by the end of 2020? You don't expect to issue any payments until 2020?

Ms. Stuart: There are two issues: We have the large, new program Pension for Life coming into force April 1 this year. Many of the same individuals who would be working on system design, system implementation and testing for the work to be done to ensure that the payments are made for the calculation error, are the same teams working diligently, seven days a week, preparing us for the coming into force of the Pension for Life. There is a capacity issue.

Second, we have four confirmed class-action lawsuits. The government has litigation counsel appointed. That means the process by which we seek to ensure that all payments are made changes in accordance with that legal activity.

Senator Manning: When you say "capacity issue," are you referring to the possibility of being short-staffed?

Ms. Stuart: I am not. I am talking about the fact that we have teams working on my side of the house, the corporate side of the house, on the implementation of Pension for Life. It is an agile methodology; it's working very well. It's simply that, on April 1, there is still an awful lot of work to be undertaken to continue with training and to continue making improvements on Pension for Life. This is the biggest single program that has come to Veterans Affairs Canada since the New Veterans Charter, the Veterans Well-Being Act.

erreur apparente, notre équipe responsable des finances a travaillé avec beaucoup de diligence pour valider ce qu'elle avait appris. Pendant plusieurs mois, nous avons examiné tous les calculs en remontant jusqu'au changement apporté à la Loi de l'impôt sur le revenu en 2001.

Nous avons remonté à plus loin que l'année précisée dans le rapport de l'ombudsman des vétérans. Nous avons remonté jusqu'à 2001. Nous sommes arrivés au montant total que vous avez mentionné, c'est-à-dire 165 millions de dollars. Alors nous pouvons valider ce chiffre. Je ne peux pas expliquer en ce moment comment cette erreur a pu se produire. Nous avons découvert cette erreur, mais je ne peux pas dire comment les décisions ont été prises à l'époque. Je peux vous dire, par contre, que nous pouvons confirmer le montant que représente cette erreur. Nous travaillons sur un plan de mise en œuvre visant à faire en sorte que tous les anciens combattants auxquels nous devons de l'argent reçoivent un paiement avant la fin de 2020.

Le sénateur Manning : D'accord. Vous ne prévoyez pas effectuer les paiements avant 2020, mais vous dites que tous les anciens combattants auxquels vous devez de l'argent seront payés d'ici la fin de 2020. Alors, est-ce exact que vous ne prévoyez pas verser des paiements avant 2020?

Mme Stuart : Il y a deux choses. Premièrement, il y a le nouveau régime de pension à vie qui doit entrer en vigueur le 1er avril prochain. Les personnes qui devraient travailler à la conception, à la mise en œuvre et à la mise à l'essai du système devant être utilisé pour effectuer le travail visant à nous assurer que les paiements dus en raison de l'erreur de calcul seront effectués sont les mêmes personnes qui travaillent avec diligence, sept jours par semaine, à préparer l'entrée en vigueur du régime de pension à vie. Il y a donc un problème de capacité.

Deuxièmement, nous devons nous occuper de quatre recours collectifs. Le gouvernement a nommé un avocat plaidant à cet égard. Cela signifie que le processus visant à faire en sorte que tous les paiements soient effectués est modifié en raison de ces recours collectifs.

Le sénateur Manning : Lorsque vous parlez d'un problème de capacité, est-ce que vous faites référence à la possibilité de manquer de personnel?

Mme Stuart : Non. Je parle du fait que nous avons des équipes qui travaillent pour le ministère à la mise en œuvre du régime de pension à vie. C'est une méthodologie agile, qui fonctionne très bien. C'est tout simplement qu'à partir du 1er avril, il y aura encore beaucoup de travail à effectuer pour poursuivre la formation et continuer d'apporter des améliorations au régime de pension à vie. C'est le plus important programme d'Anciens Combattants Canada depuis la Nouvelle Charte des anciens combattants et la Loi sur le bien-être des vétérans.

Our main effort, our no-fail mission, is for Pension for Life in the immediate future. As soon as we are able to turn many of those same people to the work of the IT system's design and testing, to make sure that we have correct payments to be made — do it once, do it well — that is the plan.

Senator Manning: Thank you.

To Ms. Charron, the increased funding requested in operating costs, Vote 1, of $396.5 million related to one of the issues, the funding of the department's efforts for the 2008 G7 summit of $10.5 million. Is that the total amount that your department spent on the G7? Or was that an additional amount?

Ms. Charron: Thank you for your question. The total amount that the department will have spent is about $12 million, of which $10.7 million is in 2018-19; $2 million was spent in 2017-18.

At the same time, I would like to make a correction to an answer that I provided on AOPS. The question was how much have we spent on AOPS so far. I answered $339 million. That answer was for 2018-19. The total amount spent on AOPS so far is $2.1 billion. What we have in *Strong, Secure, Engaged*, for 2018-19 was $583 million.

Senator Boehm: Ms. Charron, thank you for your positive numbers on the G7. It is a relief to me from my previous career that you, in fact, underspent; that is good.

My question is for Ms. Stuart and your team. Veterans' supports and benefits have been in the news a lot: much discussion and much public discourse as well. I appreciate that in your statement you said that the benefits are demand driven and it's very difficult to forecast. What are the reasons for this increasing number of requests for support? Do you have a comparison chart in terms of how many veterans are asking for support this year, as opposed to last? Are you projecting an increase as you look forward?

Ms. Stuart: I'll address the process issue and then turn to my colleague Mr. Doiron for the statistics and the demand side of the question.

As to the process, because of the quasi-statutory nature of our benefits, we undertake a client forecast re-evaluation every year of all current clients and expected future clients into Veterans Affairs Canada. This is the basis for which the forecast is updated. That's done by the Office of the Chief Actuary, a group

Dans l'immédiat, nous concentrons nos efforts sur le régime de pension à vie, pour lequel l'échec n'est pas permis. Dès que ce sera possible, ces équipes se mettront au travail relativement à la conception et à la mise à l'essai du système de TI, pour s'assurer de l'exactitude des paiements, car nous voulons bien faire les choses dès le départ. C'est ce qui est prévu.

Le sénateur Manning : Je vous remercie.

Madame Charron, les fonds supplémentaires demandés pour les coûts d'exploitation, c'est-à-dire le crédit 1, de 396,5 millions de dollars concernent notamment le financement des dépenses assumées par le ministère lors du Sommet du G7 de 2018, qui s'élèvent à 10,5 millions de dollars. Est-ce qu'il s'agit de la somme totale que votre ministère a dépensée pour le G7? Ou bien est-ce qu'il s'agit d'un montant supplémentaire?

Mme Charron : Je vous remercie pour votre question. La somme totale que le ministère a dépensée s'élève à environ 12 millions de dollars, dont 10,7 millions de dollars pour l'exercice 2018-2019 et 2 millions de dollars pour l'exercice 2017-2018.

J'aimerais en profiter pour apporter une correction à une réponse que j'ai donnée concernant les navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique. On m'a demandé quelle somme a été consacrée à ces navires jusqu'à maintenant. J'ai répondu 339 millions de dollars. Ce montant concerne seulement l'exercice financier 2018-2019. La somme qui a été dépensée jusqu'à maintenant s'élève à 2,1 milliards de dollars. Dans le cadre de la politique *Protection, Sécurité, Engagement*, le montant pour l'exercice 2018-2019 s'élève à 583 millions de dollars.

Le sénateur Boehm : Madame Charron, je vous remercie pour ces chiffres concernant le G7. C'est très positif. Je suis soulagé que vous ayez dépensé moins que prévu. C'est très bien.

Ma question s'adresse à Mme Stuart et à son équipe. L'aide et les prestations destinées aux anciens combattants ont beaucoup fait les manchettes. Il y a eu également beaucoup de discussions publiques. Je sais que, dans votre déclaration liminaire, vous avez dit que les sommes consacrées aux prestations dépendent de la demande et qu'il est très difficile de faire des prévisions. Quelles sont les raisons qui expliquent le nombre croissant de demandes d'aide? Est-ce que vous avez fait une comparaison entre le nombre d'anciens combattants qui demandent de l'aide cette année par rapport à l'an dernier? Prévoyez-vous une augmentation dans l'avenir?

Mme Stuart : Je vais parler du processus, et ensuite, je vais demander à mon collègue, M. Doiron, de fournir les statistiques et de parler de la demande.

En raison de la nature quasi législative des prestations que nous offrons, nous procédons tous les ans à une évaluation du nombre de clients actuels et du nombre de clients que nous prévoyons avoir dans le futur. Nos prévisions sont donc mises à jour. Ce travail est fait par le Bureau de l'actuaire en chef, au

of professionals who look out on an accrual basis years from now and on a cash basis.

Largely, the forecasts are updated by historical, evidence-based information, but one cannot predict human behaviour. For example, we have, in one case, the ability to choose between a lump-sum payment and a monthly payment coming up in Pension for Life. We have based that decision on the fact that individuals will make choices that are in their own best interests from a financial point of view over their lifetimes. Of course, that may not end up to be the case. We will see this in our monthly expenditures as we compare them to forecasts. That work will form the next cycle of work into the next quasi-statutory process. Over 93 per cent of our budget is to work to that end.

Michel, would you care to address the specifics?

Mr. Doiron: Thank you for the question. It's a combination of factors. Since 2015, we have seen an increase of approximately 32 per cent of our workload coming into the department. That is as a result of a combination of factors. Over the years we have added a multitude of new programs. We have also been very actively reaching out to our veterans groups, stakeholder groups, and advising them of a series of programs we have.

We have made some changes to programs to make it easier to apply. We now recognize injuries related to the duties of the soldier without necessarily having seen a certain form they used to fill in at the Canadian Armed Forces. As an example, we know search-and-rescue (SAR) techs will do a lot of jumps out of an airplane. They may never have an accident that injures a knee, but if you have had a thousand jumps out of a helicopter or plane like some of these guys have, science and evidence-based information tells us that over time the knees will be impacted. We recognize that as a service-related injury.

Because of our more proactive outreach to the various groups and the change in the way we are doing some of our business, we have moved from about 37,000 applications per year to probably closer to 62,000 this year. As the Chief Financial Officer was saying, with that increase comes a lag with the quasi-stats, to get some of the money to get it up and running.

That's where a lot of the delays arise. We are putting into place new technology and new processes to accelerate the process and make it easier.

sein duquel un groupe de professionnels se penche sur les prévisions pour les années à venir selon la méthode de la comptabilité d'exercice et selon la comptabilité de caisse.

Essentiellement, les prévisions sont mises à jour en fonction de données historiques et de renseignements fondés sur des données probantes, mais il est impossible de prédire le comportement humain. Par exemple, en ce qui concerne le régime de pension à vie, il est possible de choisir entre un paiement forfaitaire et un paiement mensuel. Nous avons pris cette décision d'offrir ce choix en partant du fait que les personnes feront le choix qui est le plus avantageux pour eux sur le plan financier pour la durée de leur vie. Bien entendu, il est possible que ce ne sera pas le cas. Nous le verrons bien en comparant nos dépenses mensuelles aux prévisions. Cette tâche fera partie du prochain cycle de travail au cours du prochain processus quasi législatif. Plus de 93 p. 100 de notre budget est consacré à cela.

Michel, voulez-vous donner davantage de détails?

M. Doiron : Je vous remercie pour votre question. Il y a une combinaison de facteurs. Depuis 2015, nous avons observé une augmentation d'environ 32 p. 100 de notre charge de travail au ministère. C'est en raison de plusieurs facteurs. Au fil des ans, nous avons ajouté une multitude de nouveaux programmes. Nous avons aussi communiqué très activement avec les groupes d'anciens combattants et les groupes d'intervenants pour les informer des programmes que nous offrons.

Nous avons apporté des modifications à des programmes pour qu'il soit plus facile de présenter une demande. Nous reconnaissons maintenant les blessures subies par les soldats dans l'exercice de leurs fonctions sans nécessairement avoir pris connaissance d'un certain formulaire qu'ils remplissaient dans les Forces armées canadiennes. À titre d'exemple, nous savons que les techniciens en recherche et sauvetage sont souvent appelés à sauter d'un avion. Ils ne subiront peut-être jamais un accident qui leur causera une blessure à un genou, mais après avoir sauté un millier de fois d'un hélicoptère ou d'un avion, nous savons, grâce à des données scientifiques et des données probantes, qu'au fil du temps, les genoux en subissent les contrecoups. Nous considérons cela comme des blessures liées au service.

Puisque nous communiquons davantage de façon proactive avec les divers groupes et que nous avons modifié nos façons de faire dans certains cas, nous sommes passés d'environ 37 000 demandes par année à probablement près de 62 000 demandes cette année. Comme la dirigeante principale des finances l'a expliqué, cette augmentation entraîne un décalage par rapport aux quasi-statistiques, ce qui a une incidence sur l'aspect financier.

C'est pourquoi il y a des retards. Nous mettons en place des nouvelles technologies et des nouveaux processus pour accélérer et faciliter les choses.

What's important to understand is there is a delay at the front end. I arrived here in 2013. Our first application-approval rate was approximately 73 per cent . That means when somebody applied, 73 per cent of the time we would say yes. Then someone would have to go to first level of appeal and second level of appeal at the Veterans Review and Appeal Board. Today we are running at approximately 84 to 85 per cent at first application, so the veteran doesn't have to go through litigation or appeal levels to receive the treatment and the benefits. That's a little bit where it's coming from.

Il est important de comprendre qu'il y a un retard. Je suis en poste depuis 2013. À cette époque, notre taux d'approbation des demandes présentées pour la première fois se situait à environ 73 p. 100. Cela signifie que 73 p. 100 des demandes que nous recevions étaient approuvées. Si une demande était refusée, la personne bénéficiait d'un premier niveau d'appel et d'un second niveau d'appel au Tribunal des anciens combattants (révision et appel). Aujourd'hui, notre taux d'approbation des demandes présentées pour la première fois se situe à environ 84 ou 85 p. 100, ce qui signifie que les anciens combattants ont moins besoin de recourir à une procédure judiciaire ou aux niveaux d'appel pour obtenir les prestations. C'est un peu pour cette raison qu'il y a une augmentation.

We are out with stakeholder groups. We are doing town halls. We are on the bases talking to soldiers. Twenty-five per cent of our client base is still serving members. That's the combination that means the numbers have gone up, senator.

Nous communiquons avec les groupes d'intervenants, nous tenons des assemblées publiques et nous nous rendons dans les bases militaires pour parler aux soldats. Vingt-cinq pour cent de notre clientèle est composée de membres qui sont toujours en service. Voilà pourquoi les chiffres ont augmenté, monsieur le sénateur.

Senator Boehm: With your outreach, are you also looking at destigmatization? For example, if a veteran has undergone some damage, for example you mentioned knees, you would say this is why this program is here and don't feel bad about applying for it.

Le sénateur Boehm : Dans le cadre de vos communications, est-ce que vous en profitez pour essayer de faire tomber les préjugés? Par exemple, si un ancien combattant a subi des blessures, par exemple aux genoux comme vous l'avez mentionné, est-ce que vous lui dites qu'il existe des programmes pour lui et qu'il ne doit pas hésiter à présenter une demande.

Mr. Doiron: Absolutely, sir. The big area still is destigmatizing PTSD and mental health issues. We are working closely with the Canadian Armed Forces with their new transition group to make sure that, as the soldier embarks on this transition process, they understand it's okay to come forward and seek the help they need. We have very good programs, both existing and new, to help soldiers and their families.

M. Doiron : Tout à fait, monsieur. Faire tomber les préjugés associés au trouble de stress post-traumatique et aux problèmes de santé mentale constitue une grande part de notre travail. Nous travaillons en étroite collaboration avec les Forces armées canadiennes, précisément avec leur nouveau groupe de transition, pour nous assurer que, lorsqu'un soldat entame le processus de transition, il comprenne qu'il n'a pas à se sentir gêné de demander l'aide dont il a besoin. Nous offrons de très bons programmes, qu'ils soient nouveaux ou non, pour aider les soldats et leur famille.

Senator M. Deacon: Thank you for those last comments. That is more comforting when we look at the effort to make this environment more collective, engaging and inclusive.

La sénatrice M. Deacon : Je vous remercie pour ces derniers commentaires. C'est rassurant compte tenu des efforts déployés pour favoriser la participation et l'inclusion.

I just want to come on the tail end of one of the questions Senator Manning asked. With respect to the $165 million outstanding and owing, Ms. Stuart you have given a good explanation of what has happened since it came to your desk.

J'aimerais faire suite à l'une des questions qu'a posées le sénateur Manning. En ce qui concerne les 165 millions de dollars qui sont dus, vous avez bien expliqué, madame Stuart, ce qui s'est passé depuis que vous avez pris connaissance de cette erreur.

The part I struggle with, and you may have an answer or it might just be a comment, is when we listen to the report, this is $165 million, and there is a really new, next big project and you have capacity issues with staff, that is totally understood. When we read the next paragraph, you say:

Il y a quelque chose qui me préoccupe, et vous aurez peut-être une réponse à donner ou seulement un commentaire à formuler. Il s'agit de 165 millions de dollars, et je comprends tout à fait que vous ayez des problèmes de capacité étant donné le nouveau projet de grande ampleur dont vous vous occupez. Il y a un paragraphe qui se lit comme suit :

> Rest assured however, our top priority is to provide veterans with excellent service — demonstrating care, compassion, and respect. . . .

I struggle with those two statements together. These people are owed funds retroactively. I would hope and trust that every effort is made to communicate with these people who are having money held back because of "our" capacity issues, that we find ways to show respect through communication with them so they understand the "why." Thank you.

Ms. Stuart: Thank you very much, senator. Yes, I agree. The issue of the correction for the calculations entails work that is undertaken by groups of individuals in the service delivery side of our business and also the corporate side who are expert at what they do. They know how to do it and they have been doing excellent work for a number of years.

As I mentioned, Pension for Life must and will come into force on April 1. I wish to assure you that our entire team is exploring a number of options by means of our implementation planning efforts, mindful that there is litigation counsel and legal proceedings. But we know, and are planning to take immediate steps to do as much as we can concurrently with the legal process: for example, identifying the clients.

We have already had communiqués to the public regarding the fact that approximately two thirds of clients are represented by estates. We have plans to ensure that we publish the findings and the information regarding how to contact Veterans Affairs Canada and make every effort possible to reach out to the public and the estates to identify where individuals may be in terms of survivors so we can make the payments. We are also exploring options that would entail garnering additional capacity through contract. So we take this very seriously and we are moving out.

The Chair: Senators, you are seeing a light flashing. That's because there will be a vote in the Senate at 4:44, so we have time to complete.

[*Translation*]

Senator Forest-Niesing: I want to thank all of the witnesses. You answered most of questions because my colleagues have asked them. There is still one small detail I'd like to ask about. I'd like to hear what you think the impact of the new lifetime pension will be on the list of those who are asking for benefits. At this time, if I understood correctly, there is quite a long waiting list. How will this affect this waiting list?

Ms. Stuart: Thank you, Senator. I am going to yield the floor to my colleague Michel Doiron.

> Cependant, soyez assurés que notre priorité absolue est de fournir un excellent service aux vétérans — avec soin, compassion et respect...

Je suis préoccupée. Des paiements rétroactifs doivent être versés à ces personnes. J'ose espérer que tous les efforts sont déployés pour communiquer avec ces gens, qui ne reçoivent pas cet argent en raison de vos problèmes de capacité, et qu'on fait preuve de respect à leur égard en communiquant avec eux pour leur expliquer les raisons. Je vous remercie.

Mme Stuart : Je vous remercie beaucoup, madame la sénatrice. Je suis d'accord. Corriger l'erreur de calcul suppose du travail, qui est effectué par des groupes d'experts au sein du secteur de la prestation des services et de celui des services ministériels. Ces gens savent quoi faire et ils font un excellent travail depuis de nombreuses années.

Comme je l'ai mentionné, le régime de pension à vie doit entrer et entrera en vigueur le 1er avril. Je vous assure que toute notre équipe examine un certain nombre d'options dans le cadre de notre travail de planification de la mise en œuvre, tout en étant consciente des procédures judiciaires en cours. Nous prévoyons prendre des mesures immédiates pour en faire le plus possible pendant ces procédures, par exemple, identifier les clients.

Nous avons déjà diffusé des communiqués, car environ les deux tiers des clients sont représentés par leurs héritiers. Nous avons élaboré des plans pour la publication des résultats de nos recherches et de l'information sur la façon de communiquer avec Anciens Combattants Canada et nous mettons tout en œuvre pour communiquer avec le public et les héritiers pour déterminer où se trouvent les survivants afin d'être en mesure d'effectuer les paiements. Nous envisageons également des options qui impliqueraient d'accroître notre capacité par la sous-traitance. Nous prenons donc ce dossier très au sérieux et nous agissons.

Le président : Mesdames et messieurs les sénateurs, vous voyez la lumière clignoter. Cela indique qu'il y aura un vote au Sénat à 16 h 44, alors nous avons le temps de terminer.

[*Français*]

La sénatrice Forest-Niesing : Merci à tous les témoins. Vous avez répondu à la majorité de mes questions par l'entremise de celles qui ont été posées par mes collègues. Il me reste un tout petit détail. J'aimerais vous entendre sur l'impact que la nouvelle pension à vie aura, à votre avis, par rapport à la liste d'attente pour ceux qui demandent des prestations. À l'heure actuelle, si j'ai bien compris, il y a une liste d'attente assez importante. De quelle façon cela va-t-il influencer ou affecter cette liste d'attente?

Mme Stuart : Merci, madame la sénatrice. Je vais céder la parole à mon collègue, Michel Doiron.

Mr. Doiron: Thank you for the question. There will be two processes. At this time, there is a backlog. However, with regard to the new lifetime pension, six programs are being amalgamated into one. That will automatically accelerate service.

Moreover, we are going to maximize the use of automation. Veterans will not have to provide the information that is already in the system a second time. They will have electronic access to forms, which will decrease the number of contact points for our employees. Our objective is to accelerate the service. If a veteran is in our system, we recognize him with just the My Bank Account program and his service number. In this way we will be able to answer him very quickly online. We will never eliminate all delays, because we still have to retrieve medical files, consult the physicians, and so on. A lot of work is done on the medical aspect. In the simpler cases, we want the process to be as simple as possible. However, we have to remember that up to April 1, about 36,000 files will have to be processed in this dossier. Those files have to be handled first. Our objective is to maximize the use of artificial intelligence and the use of automation. That is why my colleague mentioned the PFL earlier. We will start on April 1. On that date, we will have a working system, but a lot of improvements will need to be made in the first year. We intend to add modules to facilitate our employees' task. This process will meet the needs of both the veterans and our employees.

Senator Forest-Niesing: Thank you.

Senator Forest: Mr. Doiron, you said that you would be eliminating contact points. What are these contact points?

Mr. Doiron: When we put the process in place, various employees work on the file, such as educators, nurses, physicians, and specialists. An employee may work on the file and realize that he does not have the necessary skills, and that he must, for instance, consult a nurse. He transfers the file to a nurse. Then there is a second contact point.

Senator Forest: You could be a contact point?

Mr. Doiron: Yes. Employees "touch" the file. We are trying to improve the effectiveness of the system, basically.

Senator Forest: Thank you.

Senator Moncion: Earlier you used the term "represented by estates"; do I understand correctly that you deal with estates in some cases?

M. Doiron : Merci de la question. Il y aura deux processus. À ce jour, on accuse un retard. Cependant, pour ce qui est de la nouvelle pension à vie, il y a une fusion de six programmes en un. Cela permettra automatiquement d'accélérer le service.

De plus, nous allons maximiser l'utilisation de l'informatique. Les vétérans n'auront plus besoin de fournir à nouveau l'information qui est déjà dans le système. Ils auront accès électroniquement à des formulaires, ce qui permettra de diminuer le nombre de points de touche de nos employés. Notre but est d'accélérer le service. Si un vétéran est dans notre système, on le reconnaît simplement avec le programme My Bank Account et avec son numéro de service. On pourra ainsi lui répondre très rapidement directement en ligne. On n'éliminera jamais les retards, car on doit aller chercher des dossiers médicaux, consulter les médecins, et tout le reste. Donc, il y a beaucoup de travail qui se fait sur le plan médical. Dans les cas plus simples, on veut que le processus se fasse le plus simplement possible. Cependant, il ne faut pas oublier que, jusqu'au 1er avril, environ 36 000 dossiers doivent être traités dans le cadre de ce processus. Il faut tout d'abord vider ces dossiers. Le but est de maximiser l'intelligence artificielle et l'utilisation de l'électronique. C'est pour cette raison que ma collègue a mentionné plus tôt le PFL. On commence le 1er avril. À cette date, nous aurons un système qui fonctionnera, mais beaucoup d'améliorations devront être apportées au cours de la première année. On compte ajouter des modules pour faciliter le travail de nos employés. Ce sera un processus qui répondra aux besoins de nos employés et des vétérans.

La sénatrice Forest-Niesing : Merci.

Le sénateur Forest : Monsieur Doiron, vous dites que vous allez éliminer des points de touche. Qu'est-ce qu'un point de touche?

M. Doiron : Quand on met en place le processus, divers employés travaillent sur le dossier, notamment des éducateurs, des infirmières, des médecins, des spécialistes. Par exemple, un employé travaille sur le dossier et constate qu'il n'a pas les compétences requises, qu'il doit consulter, par exemple, une infirmière. L'employé transmet le dossier à une infirmière. Puis, il y a une deuxième touche et, à ce moment-là, c'est une tablette.

Le sénateur Forest : Vous, vous pouvez être un point de touche de dossier?

M. Doiron : C'est exact. Les employés « touchent » le dossier. On essaie d'améliorer l'efficacité du processus, en fin de compte.

Le sénateur Forest : Merci.

La sénatrice Moncion : Vous avez mentionné tout à l'heure « represented by estates », donc vous avez des cas de succession. Est-ce que j'ai bien compris?

[*English*]

Ms. Stuart: Yes, we are dealing with a good number of estates. As I mentioned earlier, approximately one third of our clients are active and the rest are deceased.

Senator Moncion: Did you think about the impact on these estates and going back to money that you're giving to someone to whom you owed money between 2000 and 2010? Let's say an estate has been cleared and discharged. There are costs associated with reopening all these estates and redoing the work. Has this been taken into consideration?

Ms. Stuart: It has. We are working closely with our legal counsel who have experienced litigation settlements involving numerous estates in the past. We're learning a great deal from them in terms of how to solicit information from the public and from families, some of whom who have lost their beloved veterans some years ago.

I would add that, to put this in perspective, our determination is that the highest end payment as a result of the error is approximately $2,700, with the average being below $500. That said, that is a significant amount of money to many and we want to do right by the veterans and their families, so we are pursuing, absolutely.

Senator Eaton: Ms. Stuart, perhaps you could explain or comment. The PBO has indicated that the people who are going to be hurt by the new changes will be the people who are most severely disabled. To create the new system, the government rolled together a series of different benefits:

> Giroux found that one particular stipend — known as the Career Impact Allowance — is being eliminated entirely.
>
> He said that will have an enormous impact on the most severely disabled veterans who join the new system after it's implemented.

Do you have a comment on that?

Ms. Stuart: I would begin by affirming that we maintain that the well-being of our veterans across all domains is about financial benefits, but it is about much more than financial benefits. I acknowledge the comment to which you refer in the PBO report. I would add that Pension for Life was designed to meet the individual, tailored needs of our veterans and families across all the domains of well-being and —

[*Traduction*]

Mme Stuart : Oui, nous traitons avec un bon nombre d'héritiers. Comme je l'ai mentionné plus tôt, environ le tiers de nos clients sont encore en vie et le reste de notre clientèle est décédé.

La sénatrice Moncion : Avez-vous pensé à l'incidence sur les héritiers, car vous allez verser une somme à des personnes à qui vous deviez de l'argent entre 2000 et 2010? Disons qu'une succession a été réglée. Il y a des coûts associés à la réouverture d'une succession. Est-ce que cela a été pris en considération?

Mme Stuart : Oui. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos avocats, qui ont participé dans le passé au règlement de litiges liés à de nombreuses successions. Nous en apprenons beaucoup d'eux sur la façon d'obtenir des renseignements auprès du public et des familles, dont certaines ont perdu il y a quelques années un être cher qui était un ancien combattant.

Pour mettre les choses en perspective, j'ajouterais que nous avons déterminé que le paiement le plus élevé attribuable à l'erreur de calcul s'élève à environ 2 700 $, et en moyenne, les paiements sont de moins de 500 $. Cela étant dit, c'est un montant important pour de nombreuses personnes, et nous souhaitons agir comme il se doit envers les anciens combattants et leur famille, alors nous travaillons en ce sens.

La sénatrice Eaton : Madame Stuart, vous pourriez peut-être donner une explication ou formuler un commentaire. Le directeur parlementaire du budget est d'avis que les personnes qui seront les plus touchées par les nouveaux changements seront les personnes les plus gravement handicapées. Dans le cadre du nouveau régime, le gouvernement a regroupé diverses prestations.

> M. Giroux a constaté qu'une allocation en particulier — l'Allocation pour incidence sur la carrière — a été éliminée.
>
> Il a affirmé que cela aura une énorme incidence sur les anciens combattants les plus gravement handicapés qui participeront au nouveau régime après sa mise en œuvre.

Avez-vous des commentaires à formuler à ce sujet?

Mme Stuart : Je souhaite d'abord affirmer que nous estimons que les prestations financières contribuent au bien-être des anciens combattants dans tous les domaines, mais il y a bien davantage que les prestations financières. Je suis au courant de ce qu'a mentionné le directeur parlementaire du budget dans son rapport. J'ajouterais que le régime de pension à vie a été conçu pour répondre aux besoins individuels des anciens combattants et de leur famille dans tous les domaines qui contribuent au bien-être et...

Senator Eaton: So is he wrong that this will have a negative impact on the most severely disabled veterans?

Ms. Stuart: Here is an issue: The methodologies used by the PBO are not shared with Veterans Affairs Canada. We have our own methodologies and we share raw data with the PBO. There is a firewall between us and PBO for good reasons, and we are not able to receive the information we would need to validate the numbers to see where we come within that.

To my opening statement, this is a comparison of financial to financial to financial without taking into context the myriad benefits and services available to veterans.

Ms. McIntyre: I can add that this is an evolution of our programming for Veterans Affairs Canada in terms of the services and benefits we offer to meet the needs of veterans and their families. In particular, Pension for Life has as one of its objectives to ensure financial stability for those who need it most. What Pension for Life does and in redesigning and evolving, we have created recognition payments which are nontaxable: namely the additional pain and suffering compensation for those who are severely and permanently impaired as a nontaxable recognition benefit under Pension for Life.

We have also separated the employment component in the earnings-loss piece under the Income Replacement Benefit and separated the two to make them distinct, one on the recognition side and one on the earnings-loss side. There will be a 1 per cent career progression which will be offered to individuals at a certain point in time under the Income Replacement Benefit, which also streamlines, as you mentioned, many of the benefits together.

What we will ultimately see is that over the life of a veteran they may stand to receive substantially more funding under the new monthly pension than they could have received under the New Veterans Charter lump sum disability award payment.

The Chair: Before we adjourn, honourable senators, I have a question that was asked by Senator Andreychuk, if I could pass along to Defence.

With respect to your $314 million requested for various missions abroad, could you give us a breakdown, through the clerk, of this funding for each mission, please?

La sénatrice Eaton : Alors a-t-il tort d'affirmer qu'il y aura une incidence négative sur les anciens combattants les plus gravement handicapés?

Mme Stuart : Il y a un problème : les méthodologies appliquées par le directeur parlementaire du budget ne sont pas communiquées à Anciens Combattants Canada. Nous avons nos propres méthodologies et nous transmettons des données brutes au directeur parlementaire du budget. Il y a un pare-feu entre notre système et celui du directeur parlementaire du budget pour de bonnes raisons, alors nous ne sommes pas en mesure de recevoir l'information dont nous aurions besoin pour valider les chiffres et déterminer où nous nous situons.

Dans ma déclaration liminaire, j'ai fait une comparaison d'ordre financier qui ne tient pas compte de tout l'éventail des prestations et des services offerts aux anciens combattants.

Mme McIntyre : Je peux ajouter qu'il s'agit d'une évolution en ce qui concerne les services et les prestations qu'Anciens Combattants Canada offre aux anciens combattants et à leur famille pour répondre à leurs besoins. En particulier, le régime de pension à vie vise, entre autres, à assurer la stabilité financière de ceux qui en ont le plus besoin. Dans le cadre du régime de pension à vie, nous avons créé des allocations de reconnaissance non imposables, notamment l'indemnité supplémentaire pour douleur et souffrance à l'intention de ceux qui souffrent d'un handicap permanent et grave, qui est une allocation de reconnaissance non imposable dans le cadre du régime de pension à vie.

Nous avons également séparé les prestations touchant l'emploi dans le volet Remplacement du revenu. Nous en avons fait des prestations distinctes du côté des prestations de reconnaissance et du côté des allocations pour perte de revenu. Il y aura également une augmentation de 1 p. 100 qui sera offerte à un certain moment en vertu de la prestation de remplacement du revenu, qui, comme vous l'avez mentionné, regroupe un grand nombre de prestations.

Au bout du compte, au cours de la vie d'un ancien combattant, les sommes qu'il peut recevoir sont considérablement plus élevées en vertu de la nouvelle pension mensuelle que la somme qu'il aurait pu recevoir par l'entremise d'un paiement forfaitaire pour invalidité en vertu de la Nouvelle Charte des anciens combattants.

Le président : Avant de lever la séance, honorables sénateurs, je vais poser une question au nom de la sénatrice Andreychuk aux représentants du ministère de la Défense.

En ce qui concerne les 314 millions de dollars que vous demandez pour diverses missions à l'étranger, pouvez-vous nous fournir, par l'intermédiaire de la greffière, la répartition de cette somme selon chaque mission?

Honourable senators, our next meeting is tomorrow night at 6:45 in room B45. With that, to the Department of National Defence, Canadian Armed Forces, Veterans Affairs Canada, Ms. Charron and Ms. Stuart, thank you very much for your professionalism. It was informative.

(The committee adjourned.)

Honorables sénateurs, notre prochaine réunion aura lieu demain soir à 18 h 45, dans la salle B45. Je remercie pour leur professionnalisme les représentants du ministère de la Défense nationale, des Forces armées canadiennes et d'Anciens combattants Canada, particulièrement Mme Stuart et Mme Charron. Cette séance a été très instructive.

(La séance est levée.)

Immigration, Refugees and Citizenship Canada:

Daniel Mills, Assistant Deputy Minister and Chief Financial Officer, Corporate Management;

Mike MacDonald, Associate Assistant Deputy Minister, Operations.

Department of National Defence and the Canadian Armed Forces:

Julie Charron, Acting Assistant Deputy Minister (Finance) and Acting Chief Financial Officer;

Patrick Finn, Assistant Deputy Minister (Materiel);

Major-General Hercule Gosselin, Chief of Programme.

Veterans Affairs Canada:

Elizabeth Stuart, Assistant Deputy Minister, Chief Financial Officer and Corporate Services;

Faith McIntyre, Acting Assistant Deputy Minister, Strategic Policy and Commemoration;

Michel Doiron, Assistant Deputy Minister, Service Delivery (by video conference).

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada :

Daniel Mills, sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances, Gestion ministérielle;

Mike MacDonald, sous-ministre adjoint associé, Opérations.

Ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes :

Julie Charron, sous-ministre adjointe par intérim (finance) et dirigeante principale des finances par intérim;

Patrick Finn, sous-ministre adjoint (Matériels);

Major-général Hercule Gosselin, chef de la division de Programme.

Anciens Combattants Canada :

Elizabeth Stuart, sous-ministre adjointe, dirigeante principale des finances et services ministériels;

Faith McIntyre, sous-ministre adjointe par intérim, Politiques stratégiques et Commémoration;

Michel Doiron, sous-ministre adjoint, Secteur de la prestation des services (par vidéoconférence).

WITNESSES

Tuesday, February 26, 2019 (morning)

Employment and Social Development Canada:

Mark Perlman, Chief Financial Officer and Senior Assistant Deputy Minister, Chief Financial Officer Branch;

Jason Won, Deputy Chief Financial Officer, Chief Financial Officer Branch;

Alexis Conrad, Assistant Deputy Minister, Learning Branch.

National Energy Board:

Mark Power, Vice President, Performance and Results and Chief Financial Officer;

Jim Fox, Vice President, Integrated Energy Information and Analysis.

Indigenous Services Canada:

Paul Thoppil, Chief Finances, Results and Delivery Officer;

Odette Johnston, Director General, Children and Families Branch.

Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada:

Alex Lakroni, Chief Finances, Results and Delivery Officer;

Eric Marion, Senior Director Fiscal Policy, Policy Development and Coordination Branch.

Tuesday, February 26, 2019 (afternoon)

Department of Finance Canada:

Darlene Bess, Chief Financial Officer;

Richard Botham, Assistant Deputy Minister, Economic Development and Corporate Finance Branch;

Leah Anderson, Assistant Deputy Minister, Financial Sector Policy Branch;

Miodrag Jovanovic, Associate Assistant Deputy Minister (Analysis), Tax Policy Branch;

Nicholas Leswick, Assistant Deputy Minister, Economic and Fiscal Policy Branch;

Nicolas Moreau, Director General, Funds Management Division, Financial Sector Policy Branch.

(*Continued on previous page.*)

TÉMOINS

Le mardi 26 février 2019 (matin)

Emploi et Développement social Canada :

Mark Perlman, dirigeant principal des finances et sous-ministre adjoint principal, Direction générale du dirigeant principal des finances;

Jason Won, adjoint au dirigeant principal des finances, Direction générale du dirigeant principal des finances;

Alexis Conrad, sous-ministre adjoint, Direction générale de l'apprentissage.

Office national de l'énergie :

Mark Power, vice-président du rendement et des résultats et dirigeant principal des finances;

Jim Fox, vice-président, Intégration de l'information sur l'énergie et de l'analyse.

Services aux Autochtones Canada :

Paul Thoppil, dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution;

Odette Johnston, directrice générale, Direction générale de l'enfance et de la famille.

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada :

Alex Lakroni, dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution;

Eric Marion, directeur principal de la politique financière, Direction générale de l'élaboration et coordination de politiques.

Le mardi 26 février 2019 (après-midi)

Ministère des Finances Canada :

Darlene Bess, dirigeante de la gestion financière;

Richard Botham, sous-ministre adjoint, Direction du développement économique et des finances intégrées;

Leah Anderson, sous-ministre adjointe, Direction de la politique du secteur financier;

Miodrag Jovanovic, Sous-ministre adjoint délégué (analyse), Direction de la politique de l'impôt;

Nicholas Leswick, sous-ministre adjoint, Direction des politiques économique et budgétaire;

Nicolas Moreau, directeur général, Division de la gestion des fonds, Direction de la politique du secteur financier.

(*Suite à la page précédente.*)